

Les ambiances dans les parcs urbains contemporains

Etude du parc André Citroën, Paris
Projet de parc place de l'Yser, Liège

P R O M O T E U R

Sigrid Reiter

MEMBRES DU JURY

Pascal Aubry

Abdelkader Boutemadja

Michel Prégardien

PRÉSIDENT DU JURY

Pierre Leclercq

Remerciements

Ce mémoire traite de sujets qui me tenaient à coeur, celui des parcs et du ressenti de l'espace. Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée et soutenue lors de l'élaboration de ce travail.

Je pense particulièrement à Sigrid REITER qui, par sa disponibilité, ses conseils et son expérience, a permis à ce travail d'être ce qu'il est. Je remercie également Abdelkader BOUTEMADJA et Michel PRÉGARDIEN pour leurs conseils et leur soutien.

Ce travail a débuté grâce à l'aide de Pascal AUBRY, paysagiste et professeur à l'ENSA de Paris la Villette. Je le remercie de m'avoir fait découvrir le domaine du paysage et notamment l'analyse paysagère, méthode sensible qui me plaît beaucoup.

J'adresse également mes remerciements à Brigitte NAVINER, titulaire du cours «Histoire des jardins et plantations urbaines», ainsi qu'à Suzel BALEZ, titulaire du cours «Maîtrise des ambiances des espaces publics» à l'ENSA de Paris la Villette pour leurs conseils lors de mes recherches.

J'aimerais également remercier Luc LEJEUNE, enseignant à l'ISA Saint-Luc Liège pour son aide lors de ma recherche sur la place de l'Yser.

Mme THÉÂTRE, agent technique en chef et Mr REYNS, contremaître en chef du Service des Plantations de la Ville de Liège, m'ont fait prendre conscience des spécificités de la conception et de l'entretien des parcs publics et je les en remercie.

Merci à Christophe DUFOUR, étudiant à l'ISA Saint-Luc, pour son soutien précieux et ses idées lors de la conception du projet d'ambiance place de l'Yser.

Merci également à Aline LAUSBERG pour son aide lors des finalisations du travail.

Enfin, je tiens à remercier mes parents Myriam SERVAIS et André LAUSBERG pour leur soutien et leurs relectures. Je leur suis également reconnaissante de m'avoir donné la possibilité d'effectuer un séjour Erasmus à Paris, me permettant ainsi d'élargir mes connaissances et de découvrir de nouveaux domaines.

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. JARDINS, PARCS, PAYSAGES	3
1.1. Le jardin et son rapport à l'architecture	3
1.1.1. Définitions du jardin	3
1.1.2. Différences fondamentales avec l'architecture	4
1.1.3. Architecture et jardin : éléments complémentaires	4
1.2. Du jardin au parc public	5
1.2.1. Evolution du jardin d'agrément	5
1.2.2. Les premiers parcs publics et leur évolution	5
1.2.3. Les jardins publics du modernisme	6
1.2.4. Les années 1980 et la redécouverte des jardins	6
1.3. Importance actuelle des aménagements paysagers	6
1.3.1. L'importance de la nature, l'écologie, le développement durable	7
1.3.2. L'impact social des espaces publics	8
1.4. Le domaine du paysage	8
2. NOTION D'AMBIANCE	11
2.1. Qu'est-ce qu'une ambiance ?	11
2.2. Objectif/subjectif - quantitatif/qualitatif	12
2.3. Les éléments qui influencent la subjectivité de l'ambiance	13
2.3.1 L'intersensorialité	13
2.3.2 L'importance des usagers	14
2.3.3 La perception <i>in situ</i>	14
2.3.4 La découverte en mouvement	14
2.3.5. L'échelle spatiale	14
2.4. Méthodes d'observation et de représentation d'une ambiance	15
3. ANALYSE DE CAS : LE PARC ANDRÉ CITROËN, PARIS	17
3.1. Choix du site	17
3.2. Principes de l'analyse	17
3.3. Analyse sensible - parcours sur le site	18

3.4. Analyse culturelle	39
3.4.1 Contexte historique de la création du parc	39
3.4.2. Le site des anciennes usines Citroën	40
3.4.3. Le concours – les lauréats	40
3.4.4. Présentation du parc – Les différents jardins	44
3.5. Mise en évidence des ambiances	55
3.5.1. Les critères d'ambiance	55
3.5.2. Cartes des zones d'ambiance	58
3.5.3. Les usagers	68
4. DE L'ANALYSE AU PROJET	71
5. PROJET DE PARC PUBLIC : PLACE DE L'YSER, LIÈGE	73
5.1. Choix du site	73
5.1.1. La place de l'Yser dans la ville	73
5.1.2. Les caractéristiques de la place de l'Yser	74
5.2. Analyse paysagère	75
5.2.1. Analyse sensible	76
5.2.2. Analyse culturelle	84
5.2.3. Conclusion de l'analyse paysagère	90
5.3. De l'analyse paysagère aux ambiances	92
5.3.1. Les usages	92
5.3.2. Le contexte existant	94
5.3.3. Schéma de principe des ambiances	95
5.4. Carte des ambiances	97
5.4.1. La métaphore du théâtre comme principe de composition	97
5.4.2. Carte des ambiances	98
5.5. Esquisse du projet	102
5.6. Conclusion du projet	109
6. CONCLUSION	111
BIBLIOGRAPHIE	113
TABLE DES FIGURES	115
TABLE DES SCHÉMAS	117
ANNEXE	118
Les critères d'ambiance	118

INTRODUCTION

A l'heure des villes denses, engorgées et polluées, le jardin dans la ville – «île de verdure noyée dans une mer de construction»¹ – constitue un moyen de rendre cette ville plus accueillante. La nature est en effet un élément essentiel pour notre bien-être. Sa présence marque le déroulement des saisons, apporte de la fraîcheur et contribue notamment à la biodiversité dans les villes. Le parc urbain constitue pour beaucoup de citoyens la seule possibilité de profiter quotidiennement d'un espace végétalisé. C'est aussi un espace public qui remplit son rôle social. Mais pour que le parc devienne un réel espace de détente, de nature, de poésie, de rencontre, etc., il doit proposer aux citoyens des espaces de qualité offrant des ambiances variées.

Mon travail s'intéresse à cette notion d'ambiance, au sens subjectif : chacun de nous vit l'espace à sa manière en fonction de ses sensations, de son expérience, de sa culture et définit ainsi l'ambiance d'un espace selon son propre ressenti. Comment est-il alors possible, pour un concepteur d'espace public d'imaginer des ambiances à mettre en place ? De quoi l'ambiance dépend-elle ? Comment peut-on l'appréhender ?

Pour répondre à ces questions, ce mémoire propose d'analyser un parc public existant – le parc André Citroën à Paris – qui présente une belle variété d'ambiances. Cette analyse permettra de comprendre quels sont les éléments qui sous-tendent l'ambiance et donnera des clés pour la conception d'ambiances dans un espace public. Un projet «d'ambiance» sera alors réalisé – sur la place de l'Yser à Liège – pour vérifier les éléments retenus lors de l'analyse.

Ce travail va se présenter en quatre parties.

La première partie abordera le rôle de la nature dans la ville, l'histoire du jardin et des parcs publics ainsi que le domaine du paysage, notion dont l'intérêt se généralise de plus en plus, étant perçu comme un enjeu majeur dans le rapport, à long terme, avec l'environnement.

La partie suivante s'intéressera aux ambiances. Elle tentera de donner une définition de cette notion complexe et permettra de comprendre l'aspect subjectif que je compte approfondir dans le cadre de ce mémoire.

La troisième partie comprend l'étude des ambiances du parc André Citroën à Paris. Ce parc présente une belle variété d'ambiances qui vont être mises en évidence à travers une analyse paysagère basée sur des parcours réalisés dans le site. Cette approche permettra de prendre en compte le ressenti personnel, élément important dans l'étude des ambiances. Les objectifs de cette analyse seront de déterminer les éléments principaux qui influencent une ambiance et de créer une carte des ambiances du parc. Cette carte permettra de visualiser les séquences d'ambiances et de comparer les ambiances avec les types d'usages rencontrés dans le site.

¹ [CERTU, p. 9]

Enfin, la dernière partie sera consacrée à la conception d'un parc sur la place de l'Yser au centre de Liège, dans un quartier qui manque actuellement d'espaces publics végétalisés. En utilisant tout l'acquis de l'étude du parc André Citroën, ce projet sera l'occasion de voir comment les ambiances peuvent intervenir dans la conception d'un espace public, et de quelles manières les critères d'ambiance définis au chapitre précédent pourront être utilisés. Le projet d'ambiance sera schématisé par une carte des ambiances du même type que la carte d'ambiance obtenue lors de l'analyse du parc Citroën.

Le fil conducteur du mémoire est donc la notion d'ambiance. Nous allons voir successivement comment définir les ambiances, comment les analyser, quels en sont les critères déterminants et enfin, leur importance lors de la conception. Le but final n'est pas de produire un projet de parc «fini» mais de répondre au questionnement initial concernant la possibilité pour le concepteur, de créer des ambiances particulières.

1. JARDINS, PARCS, PAYSAGES

Ce mémoire traitant des parcs publics, il est utile de s'intéresser à la notion même de parcs. Qu'est-ce qui différencie un parc d'un jardin? Quand les parcs publics sont-ils apparus dans nos villes? Quelle est actuellement la place de la nature en ville? Autant de questions qui m'ont amenée à chercher dans la littérature des références à ce propos. Cette recherche m'a finalement fait découvrir le domaine du paysage que je connaissais peu. En effet, les livres traitant des parcs contemporains évoquent, pour la plupart, outre la notion d'art des jardins, la notion de paysage.

Ce chapitre a donc pour but de présenter ces trois notions : les jardins, les parcs et les paysages et de voir ce qui les différencie et ce qui les relie. Il existe en tout cas une liaison entre les trois, étant donné l'utilisation des trois termes dans les ouvrages de références, rendant difficile leur distinction précise.

«Quand on parle du paysage, dans le langage courant, il est souvent question de jardins. L'histoire du paysage s'est au demeurant presque toujours confondue avec l'art des jardins ou de parcs (...). Tout le monde croit savoir ce que veut dire jardin, mais qui est capable d'en donner une définition claire et exhaustive? Le mot paraît explicite, ce qui rend difficile toute réflexion sur son contenu.»²

A travers les trois notions, le chapitre va surtout permettre de comprendre l'importance du jardin/du parc/du paysage dans la ville actuelle.

1.1. Le jardin et son rapport à l'architecture

1.1.1. Définitions du jardin

Les quelques définitions suivantes vont mettre en évidence les caractéristiques essentielles d'un jardin.

Définition du Petit Larousse Illustré³ : «Terrain, généralement clos, où l'on cultive des végétaux utiles (légumes, arbres fruitiers) et/ou d'agrément (fleurs, arbustes ornementaux).»

Selon l'ingénieur/historien/romancier Jean-Pierre Le Dantec : «Portion délimitée de territoire traitée de façon singulière et plantée (le plus généralement) en vue d'obtenir son résultat nourricier et/ou esthétique.»⁴

Selon le philosophe Michel Foucault : «Le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde.»⁵

² [Leblanc et Coulon, p. 6]

³ [Le Petit Larousse Illustré]

⁴ [Berque (sous la direction de), p. 58]

⁵ [Brunon et Mosser, pp. 10-11]

Selon l'historien des jardins Michel Baridon : «Le jardin est l'expression idéalisée des rapports étroits entre la civilisation et la nature.»⁶

Selon le paysagiste «jardinier» Gilles Clément : «Le jardin combine l'industrie de l'Homme à l'inventivité de la Nature. Il résume l'histoire ancienne et se présente comme le théâtre privilégié des relations des êtres conscients – l'humanité – avec le reste de l'univers supposé agir par intuition et génie.»⁷

Ces définitions font ressortir plusieurs notions. Tout d'abord, c'est la clôture du jardin qui définit le jardin physiquement et symboliquement. Cette clôture définit l'espace où l'homme va ordonner le sol, en utilisant la diversité de la nature mais en ordonnant celle-ci d'une autre manière. On peut ajouter que la manière dont l'homme va ordonner la nature est le reflet du rapport de la civilisation avec la nature. Ainsi, le jardin régulier français à l'époque florissante des rois de France, le jardin pittoresque anglais à l'époque de la remise en question du pouvoir dominant sont deux exemples souvent cités.

1.1.2. Différences fondamentales avec l'architecture

Comme l'architecture, le jardin est un espace délimité où s'agencent formes, matériaux, lumières, proportions, etc. Outre le fait que le jardin n'a pas pour fonction d'abriter et de protéger l'homme, la différence fondamentale entre le jardin et l'architecture réside dans les matériaux. En effet, la création du jardin passe par l'utilisation de matériaux naturels tels que la terre, les végétaux, l'eau et la lumière. Cette spécificité le différencie de l'architecture : l'art des jardins n'est pas qu'un art de l'espace, il est aussi un art du temps : le temps qui passe et le temps qu'il fait. « Plantés pour croître lentement au rythme des années, les jardins dessinent durablement le sol tout en bruissant au souffle du vent, s'éclairent de couleurs changeantes selon les saisons et captent un instant les reflets d'un nuage dans leurs miroirs d'eau. »⁸

Une autre particularité du jardin est qu'il n'existe pas sans jardinage. Il nécessite un entretien régulier pour maîtriser la constante métamorphose des éléments naturels. C'est le jardinier qui, à sa guise, crée véritablement le lieu.

L'art des jardins est donc un art de l'espace qui utilise principalement des matériaux du vivant évoluant dans le temps en fonction du climat et des soins apportés par le jardinier.

L'architecture et l'urbanisme utilisent aussi les végétaux, dans les toitures vertes ou les rues plantées par exemple, mais, en général, les végétaux ne sont pas les éléments de composition principaux.

1.1.3. Architecture et jardin : éléments complémentaires

Malgré la clôture qui définit le jardin, le jardin dialogue aussi avec son environnement. Le jardin est rarement conçu seul. Il accompagne la plupart du temps une architec-

⁶ [Donadieu et Périgord, p. 23]

⁷ [Clément et Jones, p. 11]

⁸ [Brunon et Mosser, p.13]

ture. Le jardin rattache le bâtiment à son site, il offre un espace de nature maîtrisée pour les usagers de l'architecture. Dans de nombreux cas, le jardin est même créé pour mettre en valeur l'architecture, comme c'était le cas des parcs paysagers du XVIIIe siècle qui offraient des vues variées vers la demeure. Les végétaux, l'eau et tous les composants du jardin offrent un cadre de vie à l'architecture, la rendant plus vivante.

1.2. Du jardin au parc public

1.2.1. Evolution du jardin d'agrément

Déjà dans la Mésopotamie ancienne, des jardins étaient aménagés pour l'agrément. Tout au long des époques, l'art des jardins a évolué en variant les styles, utilisant de nouvelles techniques, important de nouvelles espèces végétales, mais, de manière générale, les jardins d'agrément restaient des espaces réservés essentiellement aux gens de classes sociales élevées. Ce n'est qu'au XIIIe siècle que certains jardins de cours dans les capitales européennes sont ouverts à la population urbaine lors d'occasions particulières.

1.2.2. Les premiers parcs publics et leur évolution

C'est finalement au XIXe siècle qu'apparaissent les premiers jardins publics en tant que lieux projetés pour satisfaire les exigences récréatives, culturelles et physiques des habitants de la ville. Ces parcs suivent l'influence stylistique du parc paysager: allées sinueuses, espaces boisés, vues étudiées, présence d'un étang, d'un lac. C'est à cette époque que le baron Haussmann imagine pour Paris le plus important programme de parcs publics intégré à un plan d'urbanisme. Seront ainsi créés à cette époque : le parc Monceau et le Champ-de-Mars, tandis que les Buttes-Chaumont et le parc Montsouris seront transformés en parcs publics.

Remarque: dans le Petit Larousse Illustré, le parc est défini comme suit : «1. Terrain boisé enclos, assez vaste, ménagé pour l'agrément, la promenade, ou servant de réserve de gibier. (Il est souvent la dépendance d'une grande demeure, d'un château.) 2. Grand jardin public.»⁹. Ainsi, la différence entre le parc et le jardin réside dans la taille de la surface, plus grande pour les parcs, ainsi que dans la fonction, le parc étant aménagé uniquement pour l'agrément.

Pour les espaces publics, la distinction réside également, selon le dictionnaire, dans l'échelle de l'espace mais cela semble moins clair : à Paris, on peut se rendre au Jardin du Luxembourg ou au Jardin des Tuileries, ainsi qu'au Parc de Buttes-Chaumont ou au Parc Citroën. Tous présentent pourtant une superficie fort semblable. En général, la dénomination «parc public» suggère un grand espace dans lequel on peut retrouver différents jardins.

9 [Le Petit Larousse Illustré]

1.2.3. Les jardins publics du modernisme

Entre les années 1940 et les années 1970, la nécessité de rebâtir rapidement selon une certaine planification implique le principe du zonage par fonction : habiter, travailler, se récréer, circuler. Ce fonctionnalisme va transformer l'idée de jardin en ce que les modernistes appellent « espaces verts ». Il s'agit de planter les interstices laissés entre les bâtiments et les équipements. Le jardin est banalisé, on voit se multiplier des aires de jeux et des terrains de sport.

De plus, c'est dans les années 1950-1960 que se renforce la présence de l'automobile. L'espace urbain devient de plus en plus occupé par la voiture, provoquant une diminution de la qualité de vie. La voiture particulière « renforce le mouvement de périurbanisation – préférence marquée pour l'habitat loin du centre – et incite à la fréquentation, le dimanche, des parcs de périphérie et, pourquoi pas, de la campagne elle-même. Ces deux phénomènes ont des effets négatifs sur la fréquentation des petits jardins en ville et favorisent peu la programmation d'espaces verts dans les quartiers centraux. »¹⁰

1.2.4. Les années 1980 et la redécouverte des jardins

A partir des années 1980, on assiste à une redécouverte de l'art des jardins, encouragée par une sensibilité croissante envers l'environnement et la notion de qualité de vie promue par l'avènement des loisirs. Dorénavant, « les jardins relèvent différents défis urbains. Ils changent l'ambiance et le décor végétal, ils réapprennent la pratique simple des pelouses ouvertes des parcs suburbains. Ils permettent aux visiteurs une plus libre disposition des espaces (...), et rendent possibles les activités de groupe, animations de quartier, initiations, jardinages, concerts et fêtes. La richesse, la variété et la fantaisie des créateurs ont dévolu une vocation nouvelle à certains jardins, qui assument pleinement leur rôle de proximité tout en s'ouvrant à des publics venus d'autres coins de la ville.»¹⁰

Actuellement, les parcs publics urbains sont considérés comme des bouffées d'air dans les villes souvent engorgées et denses. Ils sont un moyen de redonner à la ville une certaine qualité de vie, une échelle humaine et donc de changer l'image de la ville pour reconvertir la population à la vie urbaine et non plus suburbaine.

1.3. Importance actuelle des aménagements paysagers

L'image des villes a changé depuis la deuxième guerre mondiale. « Bien qu'elles continuent à être interprétées comme des lieux du progrès, du pouvoir politique, de l'échange, de la concentration des services publics et commerciaux, de l'emploi et aussi de la beauté des parcs et des monuments, les villes sont aussi devenues synonymes d'insécurité, de ségrégation sociale, de solitude, d'inconfort et de laideur. »¹¹ Les causes de cette crise urbaine, pour le sociologue H. Chombart de Lawe en 1982, s'expliquent par le fait que « les hommes sont mal à l'aise dans l'espace construit pour eux et non par eux »¹¹ mais aussi du fait que « l'espace tel qu'il est perçu dans la ville

¹⁰ [Werquin et Demangeon, pp. 9-10]

¹¹ [Donadieu et Périgord, p. 34]

a perdu ses significations.»¹⁰ Pour l'historienne F. Choay, c'est «l'abandon de l'art urbain au profit de fonctionnalités économiques et techniques urbaines»¹⁰ qui induit la crise urbaine.

L'aménagement paysager semble être un moyen pour redonner à la ville une signification et réintégrer l'art dans l'urbanisme. Il ne s'agit pas seulement de fleurir la ville, comme beaucoup de pouvoirs publics le font dans une optique d'embellissement et de sécurité publique, mais de penser de réels aménagements créés par des professionnels. Ceux-ci ont alors la lourde tâche de concevoir l'espace public en lui donnant une signification, une identité, que ce soit par celle d'éléments historiques ou symboliques, ou bien par la mise en valeur des parcours des usagers, etc. Le professionnel peut aussi créer un aménagement contemporain original qui s'appréhenderait comme une oeuvre d'art.

L'aménagement paysager en ville est plus qu'un simple espace planté pour la promenade, il devient de plus en plus souvent un élément principal de la composition de la ville. Il se décline sous forme de places, de parcs plus fermés, d'allées, de promenades. Il devient un lien entre les différents éléments qui composent la ville actuelle.

«Le paysage devient un outil de médiation sociale pour penser l'organisation des surfaces horizontales et des infrastructures à travers les territoires, et se substitue à la conception traditionnelle de la ville, dense et verticale»¹²

Les compositions actuelles sont variées mais encore assez rares dans nos villes. Pourtant elles semblent être une réponse efficace à la crise urbaine. L'essor progressif de l'aménagement paysager peut être expliqué par plusieurs raisons reprises ci-dessous :

- l'importance de la nature en ville, l'écologie, le développement durable,
- l'importance actuelle des espaces publics dans les villes.

1.3.1. L'importance de la nature, l'écologie, le développement durable

Le contact avec la nature est un besoin de l'homme. La nature présente une diversité de formes, de couleurs, une richesse de senteurs et de saveurs et une unité de mesure des saisons et de la vie. Même si le jardin est une nature maîtrisée, il est donc considéré comme vital au sein des villes. Il répond à une forte demande sociale des citoyens. La nature en ville se retrouve dans les jardins particuliers, dans les parcs publics ou jusque dans quelques pots de fleurs sur un balcon.

Le végétal représente l'idée de fraîcheur, de bien-être, de respiration. L'écologie et la biodiversité sont des termes que l'on entend couramment, ils sont systématiquement illustrés par la végétation. Les théories du développement durable insistent pour que nous laissions la plus faible empreinte écologique sur terre, afin d'assurer à nos descendants une vie dans un environnement correct. Dans cette optique, le végétal est très souvent mis en avant comme un matériau renouvelable qui peut améliorer la biodiversité et la gestion de l'eau en ville, limiter la pollution de l'air et favoriser notre bien-être. La présence de parcs ou de nature en ville crée une certaine biodiversité,

¹⁰ [Donadieu et Périgord, p. 34]

¹² [Donadieu et Périgord, p. 28]

nécessaire à la vie. La faune et la flore peuvent se développer dans les espaces oubliés de nos villes, dans les jardins ou dans les parcs.

Selon l'étude du CERTU, *Composer avec la nature en ville*, «les espaces verts dans leurs diversités et leurs particularités sont, au même titre que les espaces bâtis, un élément fondateur de l'identité d'une ville.»¹³ Toujours selon le CERTU, la présence de la nature en ville assure «plusieurs fonctions:

- sociale (lieu de rencontre, support d'activités récréatives, de pratiques ludiques et sportives, terrain d'aventure);
- culturelle (paysage, esthétique, légende, art, symbole);
- écologique (patrimoine naturel, faune, flore, laboratoire d'études, initiation à l'environnement);
- psychosensorielle (éveil de la sensibilité, formation de l'imaginaire individuel, équilibre psychique, hygiène mentale).»¹⁴

Ainsi, la pensée des dernières années peut être qualifiée de verte. Plus que jamais, le jardin a son importance et semble être un élément accepté par tous, comme une évidence. Aucun riverain ne se plaindra de la création d'un parc, d'un espace planté près de chez lui. Les politiques l'ont bien compris.

1.3.2. L'impact social des espaces publics

Outre le rôle de bien-être joué par la présence de végétation, les espaces publics – minéraux et/ou végétaux – ont une grande importance dans la vie citadine actuelle. Ils constituent souvent des aérations dans le tissu urbain dense, rendent aux piétons leur place, permettent aux gens n'ayant pas de jardin de pouvoir sortir de chez eux. Mais surtout, ils jouent un rôle social : rencontres, jeux, activités de quartier, etc. s'y déroulent. Cette fonction reprend quelque peu le rôle de la «place du village» et donne à la ville une dimension plus humaine.

«Ouverts à tous et aménagés à cet effet, ces espaces verts, des plus sophistiqués aux plus naturels, sont en général des lieux de mélange social. Chacun d'eux, en fonction de sa spécialité, de son quartier environnant, de sa taille et du moment de la journée, porte la marque des usagers. (...) L'espace vert a ainsi ses règles et ses codes d'urbanité spécifiques : c'est un espace urbain à part entière.»¹⁵

1.4. Le domaine du paysage

Étant donné le rôle important joué par les espaces publics et l'importance accordée actuellement à la présence de la végétation, il est normal d'assister à l'émergence progressive du domaine du paysage. Au XVIII^e siècle en Grande-Bretagne, on parlait de jardinier paysagiste pour les jardiniers explorant le style pittoresque (dit anglais) en opposition au style régulier (dit français) en Europe. Au XIX^e siècle, le terme «paysagisme» renvoyait aux peintures paysagistes.

À la fin du XIX^e, la notion de paysage est assimilée aux sites remarquables à pro-

¹³ [CERTU, p. 9]

¹⁴ [CERTU, p. 36]

¹⁵ [Donadieu et Périgord, p. 37]

téger. Toujours dans cette notion de protection des paysages, le 20 octobre 2000, plusieurs pays européens ont ratifié à Florence la Convention européenne du paysage dans laquelle ils s'engagent à mettre en place une politique d'aménagement et de gestion de la qualité générale de tous les lieux.

Mais qu'est-ce que le paysage aujourd'hui ? Beaucoup d'ouvrages tentent de cerner cette notion. Voici quelques exemples de définitions.

«Le paysage n'existe que par notre propre regard»¹⁶

«Le paysage – lecture affective et savante du jardin – rend compte des lumières, des proportions, des dispositions des êtres dans l'espace. Pour le plus grand nombre, il se réduit à un tableau ; pour le spécialiste, il raconte l'histoire des sociétés humaines, animales et végétales. C'est un palimpseste ouvert, évolutif, tributaire des cultures et des individus.»¹⁷

«Dans le langage commun, la notion de paysage exprime le regard humain porté sur une étendue visible de territoire autant que sur l'expérience sensible de celui-ci»¹⁸

«Les architectes paysagistes sont des concepteurs (...) de projets de paysages et de jardins (...) à l'échelle du jardin ou à celle d'une région entière.(...) Pour eux, le paysage est (...) la partie visible d'un territoire dont on comprend les causes d'évolution, et que l'on aménage pour en construire l'identité souhaitée.»¹⁹

Ainsi, le paysage semble évoquer plus une manière de voir, de comprendre et de vivre l'espace que l'espace en lui-même. L'échelle peut être très variable. Le paysage est plus qu'une zone délimitée d'un territoire, il représente la réalité physique en faisant intervenir le propre ressenti de celui qui l'appréhende.

Pour réaliser leurs projets, les architectes paysagistes se basent à la fois sur la pensée scientifique (la géographie notamment) et sur la pensée artistique (construction de l'espace). La conception des aménagements urbains – dits paysagers – fait partie de leur travail. Ces aménagements peuvent prendre la forme de parcs publics, de promenades ou de créations plus vastes qui relient entre eux différents îlots urbains.

On voit se développer un grand nombre d'ouvrages sur le sujet du paysage, et plus particulièrement sur des projets d'aménagements paysagers urbains un peu partout dans le monde. Le paysage a, comme les autres formes d'art, ses courants, ses façons de penser, ses principes. Il suit des modes. «A l'époque moderne, la popularisation du jardin en a fait un objet de distinction sociale suivant les logiques des modes, comme il en va pour les vêtements, la cuisine et la musique.»²⁰

16 [Leblanc et Coulon, p. 4]

17 [Clément et Jones, p. 11]

18 [Donadieu et Périgord, p. 7]

19 [Donadieu et Périgord, pp. 14-15]

20 [Donadieu et Périgord, pp. 23-24]

1.5. Conclusion

Ce chapitre a permis de comprendre les relations et les différences entre les notions de «jardin», de «parc», et de «paysage». Le jardin, espace clos, est composé de matériaux naturels évolutifs qui nécessitent de l'homme un entretien constant. Le parc, espace plus vaste que le jardin, en reprend les principes mais ne sert qu'à l'agrément. En tant qu'espace public, le parc offre à la ville la présence de la nature, un espace de respiration. Enfin, le paysage, domaine de plus en plus médiatisé, est une lecture personnelle d'un espace, d'un territoire en vue de le comprendre. Le paysagiste effectue cette lecture pour permettre d'aménager le site en lui donnant une identité.

On a vu aussi que, plus que jamais, la présence de la nature et la présence d'aménagements paysagers en ville constituent de réels enjeux pour le développement des villes actuelles, qui souffrent d'une crise d'identité.

J'aimerais terminer ce chapitre par quelques citations qui, selon moi, justifient l'intérêt du jardin et expliquent l'engouement actuel pour les parcs, les jardins et les aménagements paysagers.

«Terrain concret, explorable et mystérieux, le jardin invite le jardinier – l'Homme – à définir ses formes, ses richesses et son habitat. Il tient l'humanité dans le temps. Chaque graine annonce demain. C'est toujours un projet.»²¹

Gilles Clément parvient à exprimer ce qui finalement lie l'homme au jardin, ce qui le pousse à le créer. Le jardin est le symbole de l'avenir, il évolue constamment et l'homme peut l'aider dans sa tâche. C'est gratifiant.

«Le jardin produit des biens, porte les symboles, accompagne les rêves. Il est accessible à tous. Il ne promet rien mais il donne tout.»²¹

Par cette citation, Gilles Clément insiste sur les valeurs du jardin et sur le fait que ces valeurs dépassent les différences sociales et culturelles. Il ne faut pas faire d'études pour être sensible au jardin. Les éléments du jardin constituent comme les mots d'un langage compréhensible par tous, mais ayant une signification différente pour tous.

«Ce qu'il y a d'essentiellement nouveau dans le paysage contemporain, c'est la manière dont on s'y déplace, ce que ne raconte pas le jardin en soi, le jardin comme simple pièce d'architecture végétale posée au sein d'une ville. Aujourd'hui, le paysage dans la ville, c'est le lieu où l'on passe d'une réalité à une autre, un ensemble de systèmes d'articulations et de passages qui constituent une urbanité (...). Le paysagiste d'aujourd'hui est au demeurant davantage celui qui accroche le jardin sur le site (urbain ou non), que celui qui fait le jardin.»²²

Ce paragraphe met finalement en évidence le rapport entre le jardin et son environnement. Linda Leblanc et Jacques Coulon nomment «paysage» l'articulation du jardin avec ses alentours. Le paysage n'est pas statique mais dynamique : on le perçoit en se déplaçant, en vivant les contrastes entre les différents espaces.

²¹ [Clément et Jones, p. 13]

²² [Leblanc et Coulon, pp. 6-7]

2. NOTION D'AMBIANCE

L'ambiance est une expérience partagée par tout le monde mais le plus souvent difficilement communicable et explicable. Avant d'entamer ce mémoire, la notion d'ambiance évoquait pour moi les sensations ressenties lors d'une expérience dans un lieu. Ces sensations dépendaient des caractéristiques du lieu, mais aussi de la manière d'aborder le lieu, de l'humeur de la personne, du temps qu'il faisait, etc. L'ambiance dépendrait donc de l'espace et de ses changements, du déplacement dans le temps et de l'individu qui l'aborde.

Dans beaucoup de cas, on ressent l'ambiance d'un lieu (« je m'y sens bien », « ce lieu m'effraye », « l'ambiance est froide et terne », etc.) mais on ne cherche pas nécessairement à comprendre ce qui sous-tend cette ambiance. Comment définir réellement cette ambiance ? Quelles sont ses composantes ? Et comment pouvons-nous l'observer, la raconter ?

Dans le cadre de la conception architecturale, urbanistique ou paysagère, si l'on désire mettre en place certains types d'ambiance, il est crucial de comprendre ce qui les conditionne. Pour rappel, ce mémoire va s'appliquer à analyser les ambiances qui existent dans un parc pour comprendre les éléments qui sous-tendent l'ambiance et pouvoir ainsi concevoir un projet par le biais des ambiances.

Avant cela, ce chapitre va permettre de comprendre exactement ce que le terme « ambiance » signifie ainsi que les manières d'étudier, d'appréhender, de comprendre l'ambiance. Il va aussi permettre de cibler ce que l'on entend par « ambiance » dans le cadre de ce mémoire, cette notion étant assez complexe, comme on va le voir.

2.1. Qu'est-ce qu'une ambiance ?

La notion d'ambiance est souvent employée, mais n'est pas évidente à définir. Voyons les définitions trouvées dans la littérature afin de mieux cerner la notion.

« Les dictionnaires Larousse, Robert et Littré se rejoignent pour dégager les trois sens suivants :

- 1) atmosphère matérielle et morale qui environne un lieu, une personne ;
- 2) éléments et dispositifs physiques qui font une ambiance ;
- 3) humeur gaie, entrain joyeux. Familier : « Il y a de l'ambiance. »²³

Luc Adolphe dans son article intitulé *La recherche sur les ambiances architecturales et urbaines* définit une ambiance comme étant « la synthèse, pour un individu et à un moment donné, des perceptions multiples que lui suggère le lieu qui l'entoure. »²⁴

²³ [Augoyard, p. 15]

²⁴ [Adolphe, p. 7]

Jean-François Augoyard tente de trouver l'origine d'une ambiance en répondant à la question suivante : « qu'est-ce qui produit concrètement une ambiance architecturale ? »

- 1) C'est un dispositif technique lié aux formes construites.
- 2) C'est une globalité perceptive rassemblant des éléments objectifs et subjectifs et représentée comme atmosphère, climat, milieu physique et humain.»²⁵

L'ambiance d'un lieu est donc créée par les caractéristiques du lieu qui sont perçues par celui qui le traverse. Cette perception comprend une part objective et une part subjective. Il est évident que deux personnes qui traversent un même lieu n'auront pas le même ressenti. La part subjective de l'ambiance est donc très importante. Face à ce constat, nous allons tenter de voir ce qui différencie les valeurs objectives des valeurs subjectives, pour ensuite analyser les conditions d'une ambiance.

2.2. Objectif/subjectif - quantitatif/qualitatif

Une ambiance fait intervenir deux types de variables.

1. Des variables physiques, par essence objectives

Ces variables physiques sont essentiellement des domaines tels que l'acoustique, la thermique et l'éclairage, appelés par Jean-François Augoyard des « techno-sciences ». Ces domaines ont la caractéristique d'être mesurables, quantifiables. Ce sont ces domaines qui sont souvent enseignés dans les écoles d'architecture sous le nom de « maîtrise des ambiances ». Pour Augoyard, ces domaines « servent de base aux règlements et normes, inspirent des techniques efficaces, induisent des stratégies d'aménagement du confort. »²⁶

Ces techno-sciences ne prennent pas en compte les données qualitatives. Toujours selon Jean-François Augoyard, « les techno-sciences définissent *des* ambiances : l'une thermique, l'autre acoustique, etc. alors que l'architecte désire produire *une* ambiance. »²⁵ En utilisant l'aspect objectif, la notion d'ambiance est donc approchée de manière complexe pour parvenir à maîtriser une ambiance unique.

2. Des variables subjectives, liées à la perception, à l'expérience sensible ou à l'usage

Il est certain qu'il n'est pas possible de rendre compte d'une ambiance en utilisant uniquement les valeurs objectives. Pour rendre à l'ambiance toute sa subjectivité, il est nécessaire de prendre en compte le sensible et le vécu : « Il faut assortir les approches quantitatives objectives d'analyses des valeurs d'usage et de caractérisations esthétiques. »²⁷

La notion d'ambiance nécessite toujours cette double caractérisation : l'aspect objectif, quantitatif, mesurable et l'aspect subjectif qui relève de la perception sensible et du vécu de chacun. Selon Jean-François Augoyard, « notre difficulté à définir une ambiance vient du fait qu'elle implique nécessairement à la fois du quantitatif,

²⁵ [Augoyard, p. 22]

²⁶ [Augoyard, pp. 13-14]

²⁷ [Péneau et Joanne, p. 35]

du qualitatif, du physique et de l'humain, du conçu et du vécu, du théorique et du pratique.»²⁸

Selon Gérard Hégron et Henry Torgue, «les recherches engagées depuis quelques décennies se sont focalisées sur deux champs complémentaires : l'un se concentrant davantage sur la maîtrise des flux ambiants (lumière, son, chaleur, aéraulique, odeur, ...) s'appuyant sur les sciences pour l'ingénieur et la connaissance des formes urbaines et architecturales, l'autre explorant l'analyse de l'expérience sensible *in situ* et mobilisant les savoirs sur les usages et les représentations.»²⁹

Dans le cadre de ce mémoire, l'objectif n'est pas d'analyser, de mesurer ou de simuler les caractéristiques objectives de l'ambiance des parcs urbains, mais d'approcher l'ambiance essentiellement par ses caractéristiques subjectives. Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre les éléments qui vont intervenir dans notre propre ressenti de l'espace. Nous nous trouvons donc dans le deuxième champ de recherche défini par Hégron et Torgue : celui explorant l'analyse de l'expérience sensible *in situ*.

2.3. Les éléments qui influencent la subjectivité de l'ambiance

Ce chapitre va permettre de comprendre quels sont les éléments qui interviennent lorsque nous ressentons une ambiance, ainsi que les conditions pour la ressentir.

2.3.1 L'intersensorialité

Même si l'architecture et le paysage sont essentiellement conçus, perçus et analysés par la vue, les autres sens – toucher, odorat, audition – doivent être réhabilités lorsqu'on parle d'ambiance.

«Chaque sens construit l'espace et le temps à sa façon.»³⁰

Les ambiances sont donc qualifiées de multisensorielles et même d'intersensorielles étant donné que les différentes perceptions sensorielles composent simultanément l'ambiance, elles interagissent les unes avec les autres.

Durant une promenade, la vue est bien sûr notre guide, elle permet de nous repérer, d'envisager les limites visuelles de l'espace, ses caractéristiques formelles, ses couleurs, sa lumière, ses matériaux, etc. Notre odorat permet de sentir l'odeur de la boulangerie, de la friterie, des fleurs. Il sert également de repère et fait intervenir notre propre vécu («Cette odeur me rappelle la boulangerie de mon enfance...»). Notre toucher intervient, non seulement par les objets que nous touchons avec les mains, mais aussi par le contact de nos pieds avec le sol lorsque nous nous déplaçons : un sol gravillonné n'a pas le même effet qu'un sol pavé, de même nous n'avons pas les mêmes sensations lorsque nous nous asseyons sur un banc de bois ou un banc de pierre froide. Enfin, notre audition nous permet d'apprécier le chant d'un oiseau, le son d'un accordéon d'un artiste de rue, ou nous fait subir le bruit incessant des voitures,

28 [Augoyard, pp. 13-14]

29 [Hégron et Torgue, p. 2]

30 [Augoyard, p. 18]

de travaux de voiries, d'une ambulance qui approche, etc.

Toutes ses sensations interviennent donc pour définir l'ambiance du lieu. L'interaction de l'ensemble des sens peut donner lieu à de multiples ressentis, parfois inattendus.

2.3.2 L'importance des usagers

Les usagers participent aussi à la définition d'une ambiance particulière. «En effet, la présence humaine, la manière dont un espace est investi par les usagers affecte en retour les qualités sensibles du lieu. L'ambiance se conçoit donc comme le jeu réciproque entre les ressources de l'environnement construit et les usages.»³¹

Il semble donc important d'intégrer l'analyse des usages dans l'évaluation d'une ambiance. De plus, comme Kevin Lynch nous le rappelle, nous sommes nous-mêmes des usagers lors de nos observations de l'espace : «Dans une ville les éléments qui bougent, en particulier les habitants et leurs activités, ont autant d'importance que les éléments statiques. Nous ne faisons pas qu'observer ce spectacle, mais nous y participons, nous sommes sur la scène avec les autres acteurs»³²

2.3.3 La perception *in situ*

Les variables subjectives de l'ambiance font intervenir la perception du lieu, le sensible. Il est donc nécessaire lorsqu'on étudie une ambiance de faire une analyse *in situ* : l'observateur attentif qui se rend sur le site prend conscience du nombre de variables contextuelles qui existent. Ces variables qualitatives ne sont pas aisées à étudier étant donné qu'elles font intervenir l'histoire individuelle, l'imaginaire, le réseau de sociabilité de la personne qui se rend sur le site.

2.3.4 La découverte en mouvement

Le fait d'être en mouvement lors de la découverte d'un lieu influence notre perception. Le mouvement induit des effets de découverte, des perspectives progressives, le son de nos pas sur le sol, etc. Le mouvement influence l'ambiance.

De plus, inconsciemment ou non, notre cheminement se fera par les endroits où l'ambiance nous plaît le plus, par le chemin qui semble le plus accueillant, sécurisant. Arnaud Piombini et Jean-Christophe Foltête³³ ont réalisé une étude sur la correspondance entre le choix d'un parcours pédestre dans la ville et la qualité de l'ambiance proposée le long du parcours. Ils parviennent à définir quels éléments d'une ambiance urbaine (présence d'arbres, de commerces, de cours d'eau, etc.) influencent le choix d'un parcours. On peut donc dire que l'ambiance influence le mouvement.

2.3.5. L'échelle spatiale

Enfin, l'ambiance dépendra aussi de l'échelle spatiale que l'on envisage. L'ambiance

31 [Thibaud, p. 78]

32 [Lynch, p. 2]

33 [Piombini et Foltête]

du quartier ne sera pas la même que celle d'un îlot ou d'une rue ou encore d'un lieu précis. Plus l'espace sera restreint, plus notre perception s'affinera pour ressentir davantage de choses et avec plus de précisions. Par exemple, l'ambiance de tout un quartier sera définie après une balade dans l'ensemble des rues et des espaces qui le composent et rendra uniquement compte des éléments marquants ressentis durant la promenade. L'ambiance d'un carrefour sera par contre analysée de manière plus précise étant donné la plus petite échelle du lieu.

2.4. Méthodes d'observation et de représentation d'une ambiance

Dans le cadre de ce mémoire, je vais être amenée à utiliser une méthode pour analyser les ambiances du parc André Citroën. Le but ne sera pas de mesurer les caractéristiques objectives de l'espace mais de comprendre les éléments qui sous-tendent l'ambiance de manière subjective. La méthode ne sera donc pas une méthode scientifique, mais une analyse des perceptions sensibles.

Dans ce chapitre, nous allons voir une méthode d'observation des ambiances mise en place par Jean-Paul Thibaud et ses associés. Il s'agit de la «méthode des parcours commentés». Cette méthode, je n'utiliserai pas parce que ses objectifs sont différents des miens, mais elle comporte des éléments intéressants et pour cette raison, elle est expliquée dans ce chapitre.

La méthode des parcours commentés

L'article *Comment observer une ambiance?*³⁴ écrit par Jean-Paul Thibaud et ses associés s'applique à définir ce qui est observable en terme d'ambiance et à mettre au point une méthode pour rendre compte des cadres sensibles de l'espace.

Cette méthode approche les ambiances *in situ* et se base sur les phénomènes perçus. Il est demandé à plusieurs personnes, usagers du lieu ou non, d'effectuer un parcours en milieu urbain et de décrire les perceptions ressenties dans leur mouvement, en utilisant tous leurs sens.

«Ce sont la redondance et la récurrence des descriptions de même nature provenant d'observateurs différents qui attestent d'une communauté de perception pour un site donné.»³⁵ La synthèse de ces analyses est effectuée par recomposition des descriptions dans des récits de parcours «idéaux» comportant un collage d'expressions remarquables issues des différentes descriptions. Ceux-ci «conservent la logique du cheminement et expriment la dynamique de la perception en mouvement.»³⁵

Ensuite, un retour sur le terrain permet de «rapporter les descriptions à ce qui est observable, enregistrable et mesurable sur place. (...) Les données sociales, spatiales et physiques du lieu deviennent pertinentes dans la mesure où elles mettent en perspective et ressaisissent les résultats de la première phase. On passe alors (...) de l'expérience ordinaire des usagers aux configurations sensibles du site. »³⁵

34 [Thibaud]

35 [Thibaud, pp. 78-79]

Commentaires sur la méthode des parcours commentés

Echelle limitée : étant donné que l'analyse se base sur un parcours urbain, l'échelle de l'étude reste limitée. Selon les concepteurs de la méthode, «ce type d'investigation de terrain est particulièrement adaptée pour saisir les ambiances urbaines telles qu'elles sont vécues *in situ*.»³⁶

Le langage pour retranscrire une ambiance ? Une ambiance étant surtout de l'ordre de la sensation corporelle, est-il possible de la mettre en mots? Jean-Paul Thibaud répond que «la langue est ce par quoi l'homme a «prise sur les choses» et «s'élève au monde». Ainsi, nous avons fait l'hypothèse que le recours à des paroles pour accéder aux ambiances nous permet de saisir la manière dont celles-ci se constituent comme telles et se configurent dans et par la langue.»³⁷

La retranscription immédiate des phénomènes perçus ? Verbaliser immédiatement ce qui est ressenti *in situ* n'est peut-être pas l'idéal. On prend en effet souvent conscience de ce que l'on vit après coup, une fois l'expérience terminée. Jean-Paul Thibaud et ses associés justifient leur méthode par le fait que «le cheminement offre l'occasion d'évènements, d'«accidents» qui provoquent une certaine mise à distance du sujet percevant.»³⁷ De plus, ils poursuivent le parcours par un entretien qui permet de se remémorer ce qui vient d'être vécu et fait donc appel au travail de la mémoire à court terme.

Avantages et inconvénients de la méthode

Ce qui m'intéresse dans cette méthode est la notion de parcours. On aborde le site en mouvement, selon un cheminement et on relate ensuite nos sensations. C'est une méthode simple, a priori facile à mettre en oeuvre. Mais leur but est d'avoir le plus d'expériences possible pour obtenir des résultats concordants et en tirer des conclusions. Il faut donc parvenir à regrouper suffisamment de volontaires pour réaliser le parcours et il faut que ceux-ci soient représentatifs des usagers du site.

J'apprécie aussi le fait que Jean-Paul Thibaud et ses associés défendent le langage pour retranscrire une ambiance. J'estime que les mots permettent d'exprimer ce que l'on ressent, ce que l'on voit tout en laissant au lecteur la possibilité de visualiser à sa guise le lieu. Les images, photos, schémas rompent souvent cet aspect en donnant une image trop précise du lieu.

On peut donc dire que la méthode comporte des éléments intéressants, mais elle n'a pas le même objectif que celui recherché dans ce mémoire. En effet, leur méthode a pour objectif de décrire l'ambiance la plus proche du ressenti «moyen» des utilisateurs. Mon objectif dans ce mémoire est de mettre en évidence des paramètres créateurs d'une ambiance de qualité du point de vue spécifique d'un auteur de projet. Pour ce faire, la méthode que j'utiliserai se basera plutôt sur mon expérience personnelle et non pas sur l'expérience d'un panel d'usagers.

La méthode appliquée dans ce mémoire sera expliquée dans le chapitre suivant, consacré à l'analyse du parc Citroën. Cette analyse permettra de mettre en pratique les éléments qui influencent l'ambiance : l'intersensorialité, l'influence des usagers, l'analyse *in situ*, la découverte en mouvement ou encore la notion d'échelle spatiale.

³⁶ [Thibaud, pp. 86-87]

³⁷ [Thibaud, p. 88]

3. ANALYSE DE CAS : LE PARC ANDRÉ CITROËN, PARIS

Cette partie du mémoire consiste en une analyse du parc André Citroën à Paris. Le but de l'analyse est de mettre en place une méthode pour permettre de rendre compte des ambiances existant dans le parc et ainsi, de définir les éléments qui définissent la nature d'une ambiance. L'analyse et la détermination de ces critères permettront la création d'une carte d'ambiance du parc.

3.1. Choix du site

Le choix de ce parc s'est fait en raison du grand nombre d'ambiances différentes qu'il comporte : grande pelouse centrale ouverte, petits jardins intimes, allées de promenades, etc. De plus, le parc André Citroën est souvent considéré comme une référence dans le domaine du paysage, étant un des premiers parcs de grande ampleur réalisés dans les années 1980 par une équipe composée à la fois d'architectes et de paysagistes. Il est à présent bien intégré dans le quartier et son utilisation est adaptée aux modes de vie des habitants. Il constitue donc une bonne base d'étude dans le cadre de ce mémoire.

«Par son dessin, sa structure générale et ses grandes circulations le reliant au quartier tout en ouvrant sur un large éventail d'ambiances raffinées, c'est un parc urbain d'un genre nouveau.»³⁸

3.2. Principes de l'analyse

L'analyse du parc s'intéresse aux ambiances que l'on peut ressentir dans le parc. Il s'agit donc de mettre en place une méthode pour caractériser ces ambiances. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la notion d'ambiance comporte à la fois un aspect objectif et un aspect subjectif, celui-ci dépendant du ressenti et du vécu de la personne qui évalue l'ambiance. C'est cet aspect subjectif et qualitatif qui nous intéresse dans cette analyse.

Ainsi, pour tenter de répondre au mieux aux caractéristiques qualitatives et subjectives des ambiances – caractéristiques rarement analysées dans le cadre des ambiances, contrairement aux côtés quantitatifs –, la méthode d'analyse du parc sera basée sur une approche paysagère. Ce processus d'analyse, appelé «analyse inventive» ou «analyse paysagère» a été imaginé par le paysagiste français Bernard Lassus. C'est un de ses élèves, Pascal Aubry qui m'a permis de découvrir cette méthode lors de mon séjour Erasmus à Paris.

38 [Racine, p. 105]

Voici comment Bernard Lassus décrit «l'analyse inventive»: *«cette démarche consiste à dépasser l'ignorance première, en vue d'approcher le site dans sa singularité, son histoire, ses potentialités... D'abord, en adoptant «l'attention flottante» pour s'imprégner, au cours de longues visites à diverses heures du jour et par tous les temps, du site, de ses alentours et «faire éponge» de sol à ciel jusqu'à presque l'ennui. Puis peu à peu chercher des points de vue préférentiels, déceler les micropaysages, les perspectives qui les lient, repérer, tester les échelles visuelles et tactiles... tout en plongeant dans les archives et découvrir ses lieux-dits, ses contes, ses histoires... Puis analyser l'existant et découvrir dans l'usage même des lieux ce qui a été occulté par l'usure du quotidien et est en train de disparaître, et s'il conviendrait de s'en ressouvenir.»*³⁹

L'analyse paysagère (nom que je préfère à celui d'analyse inventive) est donc un processus d'analyse basé dans un premier temps sur l'observation, la découverte du site et dans un second temps sur une prise de connaissance de tous les éléments culturels du site : son histoire, ses acteurs, ce que l'on en dit dans la littérature. Ces deux phases sont appelées respectivement l'*analyse sensible* et l'*analyse culturelle*. Une fois ces deux analyses effectuées, on peut dire que l'on maîtrise le site. Les éléments que l'on aura pu observer, lire et analyser forment une base complète pour imaginer des lignes directrices de futurs projets sur le site.

Dans le cas de l'analyse du parc André Citroën, on applique la méthode sur un parc existant. Il ne s'agit donc pas de réaliser une analyse paysagère dans une optique de projet, mais dans le but de prendre connaissance du parc et d'en déterminer les différentes ambiances. Cette double approche – sensible et culturelle – est justifiée par le caractère subjectif d'une ambiance : une simple analyse cartographique et une recherche bibliographique ne peuvent suffire. La notion d'ambiance a besoin d'être approchée en prenant en compte le vécu, les sensations, le rapport au temps, les usagers du site, l'échelle spatiale, comme on l'a vu dans le chapitre consacré à la notion d'ambiance. Cette approche paysagère, et notamment l'analyse sensible, est un processus qui permet de tenir compte de ces éléments.

3.3. Analyse sensible - parcours sur le site

L'analyse sensible est certainement l'approche qui diffère le plus des approches traditionnelles d'analyse, du moins dans la manière de l'exprimer.

Toute analyse de site comporte une visite personnelle sur les lieux pour maîtriser l'ensemble du site : son environnement, son échelle, ses reliefs, son occupation du sol, etc. Cette visite est souvent faite de manière à déterminer les potentialités, les contraintes du site. Seront ainsi retenues les caractéristiques évidentes du site. Il est cependant rare que l'on prenne le temps d'aller plus loin.

Une analyse sensible propose de se rendre sur le site sans avoir auparavant aucune connaissance culturelle de celui-ci. Elle consiste alors à relever, en plus des caractéristiques de base citées ci-dessus, l'ensemble de nos impressions, de nos sensations, de nos observations.

³⁹ [Lassus, p. 22]

Par exemple, une visite « traditionnelle » sur le site se fait après avoir pris connaissance du plan, de l'orientation etc. Par la visite, il s'agit de vérifier ces informations et de se faire une image du site. On ressentira peut-être qu'un endroit est plus agréable qu'un autre, mais sans s'interroger davantage sur la raison de cette impression.

Lors de l'analyse sensible, on se promènera en « aveugle », sans avoir pris réellement connaissance du plan du site auparavant. On notera alors le relief ressenti, les limites visuelles du paysage, la lumière, les couleurs, les sensations thermiques, etc. On pourra créer alors une carte des impressions, des observations, avant même d'avoir pris connaissance de la carte réelle. Toutes ces observations pourront être synthétisées de manière à se rendre compte que la zone jugée agréable l'est parce qu'elle présente, par exemple, une grande ouverture au ciel la rendant très lumineuse et offrant des contrastes intéressants.

Ainsi, en plus des éléments tels que l'échelle, le relief et l'occupation du sol, on aura repéré, par exemple, la luminosité, les contrastes et l'ouverture au ciel, trois caractéristiques du site qui pourront permettre de mieux le comprendre. Dans le cadre d'un projet, on pourra utiliser ces caractéristiques comme idées de base ou lignes directrices.

L'analyse sensible permet également de mieux appréhender et comprendre les espaces de manière générale. Utiliser ses 5 sens pour décortiquer et comprendre le paysage qui nous entoure est un processus qui peut devenir un automatisme permettant de mieux cerner les composants de l'espace. Cette compréhension pourra être utile lors d'aménagement d'espaces : si on a compris nos sensations dans un espace existant, on pourra plus facilement créer des espaces donnant les sensations voulues.

«Structurer et identifier son milieu est une faculté vitale chez tous les animaux.»⁴⁰

L'analyse sensible du parc André Citroën va être présentée de la manière suivante :

1. Six visites du site ont été effectuées à des moments différents de la semaine sous des conditions climatiques différentes. Les trois premières visites ont été réalisées sans avoir encore pris connaissance de l'histoire du parc, de ses principes de conception. Il s'agissait donc de se promener en tant qu'« ignorant ». Ces trois visites sont relatées ci-dessous de manière précise sous forme de textes accompagnés de photos. Les textes sont bruts, c'est-à-dire qu'ils retracent les parcours effectués, les sensations ressenties et les observations faites. Ils ne constituent pas encore une analyse. Les trois premières visites permettent de parcourir entièrement l'ensemble du parc. Les trois visites suivantes sont des visites supplémentaires essentiellement faites pour observer les usagers. Elles ne sont donc pas relatées de manière précise.
2. A partir de ces textes, des cartes de synthèse sont réalisées. Pour chaque visite, un plan schématique du parc reprend le parcours effectué et les impressions sont situées. Il s'agit d'une première phase de synthèse.
3. A partir des impressions reprises dans les textes et sur les cartes, des mots-clés sont retenus pour constituer des critères d'ambiance. Ces critères seront réutilisés par la suite pour la création d'une carte d'ambiance générale.

40 [Lynch, p. 4]

4. Une carte des usages est réalisée, reprenant l'ensemble des observations faites lors des 6 visites.

Cette présentation va permettre au lecteur de prendre connaissance du parc de la même façon que moi : d'abord un parcours sans connaître le plan du parc et sa composition. Il faudra qu'il s'y retrouve d'après mes descriptions. Ensuite, il pourra situer les impressions sur un plan schématique. Il ne prendra connaissance du plan réel et des principes de composition que dans l'analyse culturelle, venant après l'analyse sensible.

Carnet des 6 visites effectuées entre novembre 2008 et janvier 2009

VISITE 1 : 10 novembre, lundi matin, nuageux et venteux

VISITE 2 : 22 novembre, samedi fin d'après-midi, beau temps

VISITE 3 : 25 novembre, mercredi après-midi, beau temps

VISITE 4 : 07 décembre, dimanche après-midi, nuageux

VISITE 5 : 19 décembre, vendredi matin, beau temps

VISITE 6 : 10 janvier, samedi début d'après-midi, beau temps et neige au sol

Légende

Dans les textes qui décrivent les 3 premières visites, les éléments permettant d'imaginer l'ambiance du lieu sont soulignés. Il peut s'agir de descriptions du lieu ou d'impressions personnelles. Les observations d'usagers sont quant à elles *en italique*. Ce système facilitera la création des cartes de synthèse et de la carte des usages.



FIG. 1 : ALLÉE LONGEANT LA SEINE



FIG. 2 : ENFILADE D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX DERRIÈRE DES BAMBOUS



FIG. 3 : LE JARDIN EN MOUVEMENT



FIG. 4 : SERRES ET PASSERELLES



FIG. 5 : LE JARDIN BLEU



FIG. 6 : PLANTES GRIMPANTES

VISITE 1 : 10 novembre, lundi matin nuageux et venteux

Mes parents sont en visite à Paris, je les emmène voir le parc. Je l'ai moi-même visité quelques années auparavant. Nous arrivons par la ligne de RER C, station Javel, au nord du parc. Nous longeons le quai dans un environnement très minéral occupé par l'automobile. Les bureaux de Canal + sur notre gauche imposent leur architecture.

Nous atteignons la grille d'entrée du parc, ma mère prend la peine de lire le panneau d'explication de l'histoire du site. Nous avançons dans une allée pavée bordée de cubes de pierres jaunes plus grands que moi, dans chacun desquels pousse un petit arbre. Ils sont strictement alignés le long de l'allée. Mon père dit que l'on se croirait dans une allée de cimetière, tandis que pour ma part, je suis intriguée par ces cubes de pierres jaunes qui, en plus de constituer des « pots d'arbres », comportent un escalier qui mène au pied de l'arbre. Est-ce une architecture ? Une sculpture ?

L'allée se poursuit, longée de hauts arbres qui nous poussent à continuer notre chemin. Nous arrivons à un carrefour : soit nous suivons la rangée de grands arbres parallèlement à la Seine [fig. 1] (qui est invisible mais que nous savons être là), soit nous prenons un chemin à notre gauche. Ne voyant pas où le premier chemin aboutit, nous prenons sur la gauche, apercevant une enfilade d'éléments architecturaux qui nous attirent par derrière une masse de bambous [fig. 2].

Nous traversons rapidement ce que je sais être le « Jardin en Mouvement » [fig. 3] création de Gilles Clément dont j'explique brièvement les principes que j'avais retenu : «c'est la végétation qui détermine le jardin, on la laisse venir puis on décide de ce qu'on garde. On part d'une friche et on trie.». Mais le temps est venteux, nous restons sur l'allée principale parallèle au quai sans nous aventurer dans cet espace «sauvage». Par rapport à l'espace bordé des «pots d'arbres» si bien taillé et entretenu, le Jardin en Mouvement semble à l'abandon. J'en avais gardé un meilleur souvenir lors d'une visite au mois d'août. J'aurais peut-être dû faire visiter le parc à mes parents durant une autre période que l'hiver.

Nous approchons des éléments architecturaux. J'explique à mes parents qu'il s'agit de serres et de rampes d'accès répétées plusieurs fois et reliées par une passerelle en hauteur [fig. 4]. Entre chaque travée, un jardin est aménagé selon une couleur définie.

Nous n'avons encore croisé personne.

Nous découvrons le Jardin Bleu [fig. 5]. Il aurait été difficile d'en déterminer la couleur si une plaque métallique donnant le nom du jardin et les noms des plantes n'avait pas été là. Je suis impressionnée par les plantes qui grimpent en s'entortillant le long d'une structure métallique [fig. 6]. Nous apercevons un grand ballon par derrière des arbustes taillées. Les bancs « transats » en bois attirent mon père qui s'y allonge, reconnaissant.

Le Jardin Bleu nous ayant attiré, nous l'avons traversé pour rejoindre une allée parallèle à celle que nous venons de quitter, les jardins de couleur se trouvant entre les deux.



FIG. 7 : ALLÉE BORDÉE DES JARDINS COLORÉS ET DES BLOCS TAILLÉS ORANGÉS

L'allée est bordée sur le côté gauche des jardins de couleurs et du côté droit par des blocs d'arbres taillés qui conservent encore leurs feuilles d'un ton orangé [fig. 7]. Par derrière les jardins de couleur, nous apercevons mieux, avec le recul, les serres, la passerelle et les rampes [fig. 8]. *Un joggeur courageux parcourt la passerelle.*

Nous atteignons le jardin suivant : le Jardin Vert [fig. 9], selon la plaque explicative. Nous continuons le chemin, nous découvrons le Jardin Orange [fig. 10] et le Jardin Rouge [fig. 11]. Nous les avons tous les trois regardés depuis le chemin sans nous y aventurer. Ils sont conçus de manière à se révéler entièrement au regard depuis le chemin.



FIG. 8 : SERRES, ESCALIERS ET PASSERELLE



FIG. 9 : LE JARDIN VERT



FIG. 10 : LE JARDIN ORANGE



FIG. 11 : LE JARDIN ROUGE



FIG. 12 : DÉGAGEMENT VERS L'ÉTENDUE CENTRALE

Sur notre droite, un dégagement entre les blocs d'arbres taillés nous permet d'apercevoir la pelouse centrale et de prendre conscience de l'étendue du parc [fig 12].

Nous atteignons le Jardin Argenté [fig. 13]. Celui-ci se situe en contrebas par rapport au chemin. Un escalier permet d'y accéder, il est encadré de murs hauts qui, depuis le chemin, rendent difficile la vue vers le jardin. Par le fait de la frontière visuelle et physique, c'est finalement le seul jardin dans lequel nous nous aventurons. Une fois en bas, il est constitué de deux chemins en bois parallèles séparés par un espace couvert de cailloux et de végétaux me rappelant mon voyage au Japon. Pour passer d'un chemin de bois à l'autre, il faut traverser l'étendue de cailloux en passant sur de petits carrés de bois [fig. 15]. Le fait de traverser ne mène nulle part, mais le caractère ludique pousse ma mère à le faire.



FIG. 13 : LE JARDIN ARGENTÉ

Ma mère me fait remarquer que les jardins sont beaux, mais qu'elle ne se sentirait pas en sécurité si elle était seule. Sentiment que je partage, étant donné que depuis le début de notre promenade, *nous n'avons pratiquement croisé personne*. Les nuages, le vent et le silence rendent les lieux quelque peu mystérieux, éloignés de tout.



FIG. 15 : PASSAGE ENTRE CHEMINS

Enfin, nous passons devant le Jardin Doré [fig. 16], qui ressemble plus à une allée entourée de masses végétales qu'à un jardin.

Nous tournons alors sur la droite et descendons une allée pavée. Nous débouchons enfin dans l'espace central, et plus précisément à la fin de la grande pelouse qui accueille le ballon qui se révèle être une mongolfière et au début de l'esplanade grise



FIG. 16 : LE JARDIN DORÉ

pavée qui monte vers les deux grandes serres [fig. 17]. Les nuages gris et l'étendue vide couverte de pavés gris donnent à l'espace une allure un peu menaçante. Nous montons l'étendue pour arriver au pied de la serre de gauche. Nous nous asseyons sur un banc, observant alors l'étendue et ses limites qui s'offrent à nos yeux [fig. 18]. L'eau des jets d'eau entre les deux serres émet un son qui renforce la météo menaçante. Et le vent fait voler des gouttes jusqu'à nous lorsque nous poursuivons notre chemin vers la deuxième serre.



FIG. 17 : ESPLANADE ET SERRE



FIG. 18 : ÉTENDUE CENTRALE VUE DEPUIS LES SERRES



FIG. 19 : ARBRES CYLINDRIQUES



FIG. 20 : LA DIAGONALE

Après avoir parcouru l'espace de l'esplanade en passant devant les deux serres, nous traversons un espace où sont plantés des arbres aux feuilles vertes et grasses, taillés en cylindres et entourés d'eau [fig. 19]. Nous suivons un chemin, qui s'avère être, lorsque nous nous retournons, un chemin qui traverse tout le parc en diagonale [fig. 20].

En poursuivant sur ce chemin, nous traversons une étendue de pelouse puis nous sortons du parc. Un peu plus loin, de nouvelles grilles : nous rentrons dans l'enceinte du parc, et plus précisément dans ce que l'on appelle le Jardin Noir (un écriteau nous l'indique). Le chemin diagonal traverse le jardin de manière directe et nous le suivons car la faim se fait sentir. Nous percevons aux alentours des massifs de végétaux, sans comprendre réellement leur agencement. Nous quittons le parc en passant sous un immeuble présentant une architecture non conventionnelle et passée de mode. Nous retrouvons une rue bordée d'immeubles anciens.

Cette visite a été faite avant de choisir le sujet précis de mon mémoire. Les usagers n'ont donc pas été répertoriés, ni même les ambiances précises des différents espaces. Néanmoins, cette visite du lundi matin aura permis de prendre un premier contact avec l'organisation générale du parc. Et de constater que peu de visiteurs ou promeneurs occupent le parc le lundi matin par temps gris et venteux.

CARTE 1 - Synthèse de la visite 1

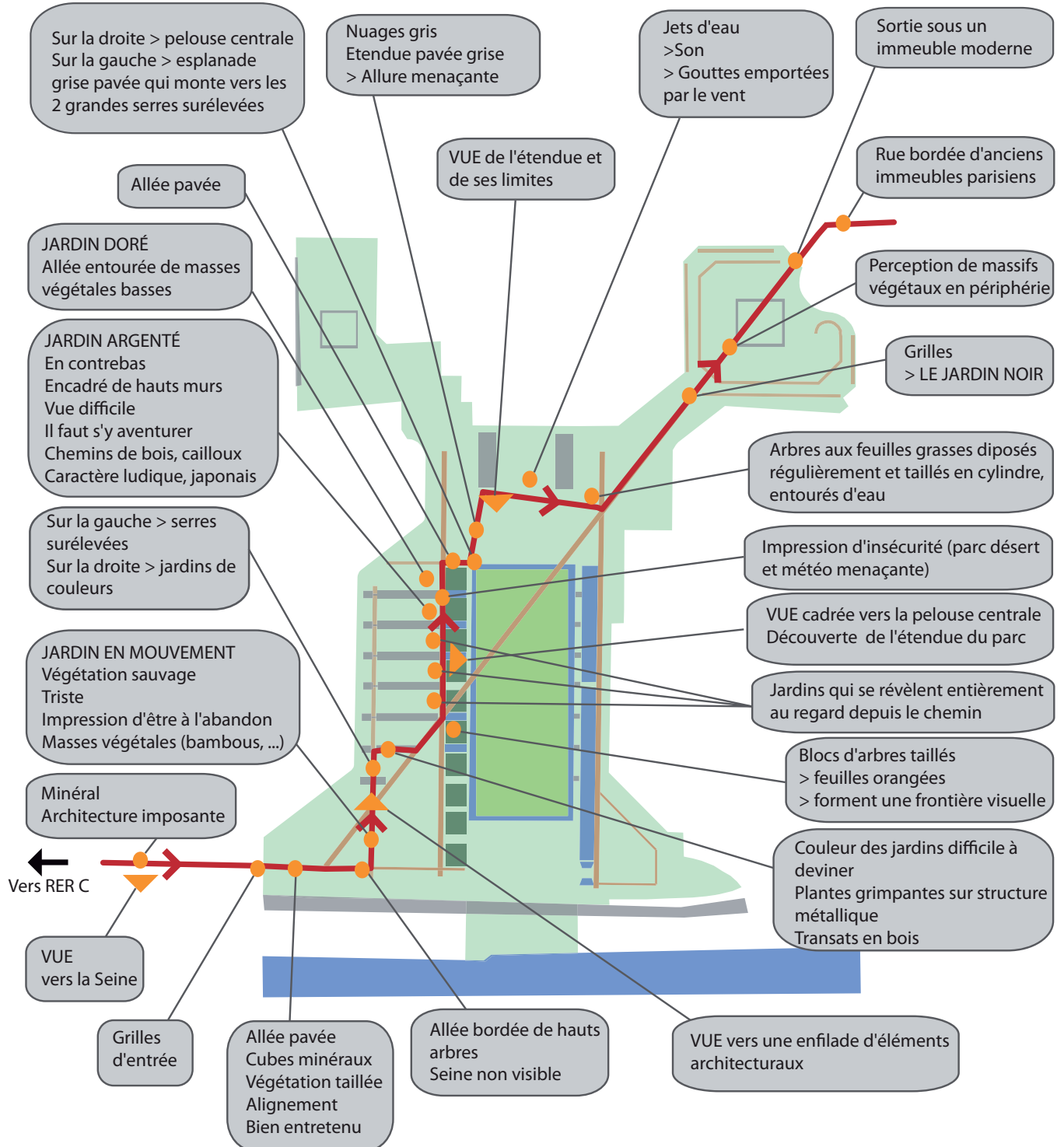


SCHÉMA 1: CARTE DE SYNTHÈSE DE LA VISITE 1



FIG. 21 : ROUTES ET LIGNE DE RER



FIG. 22 : LE QUAI - ASPECT FÉRIQUE



FIG. 23 : ESPLANADE PAVÉE



FIG. 24 : LE PONT DU RER : LES ARCS MARQUENT L'ENTRÉE DU PARC



FIG. 25 : ENTRÉE SOUS PONT DU RER



FIG. 29 : PAROI DE GAUCHE



FIG. 30 : PAROI DE DROITE

VISITE 2 : 22 novembre, samedi fin d'après-midi, beau temps

Cette deuxième visite a lieu un samedi en fin d'après-midi. Cette fois, J'arrive avec la ligne T3 du tram, en m'arrêtant à la station « Pont du Garigliano ». Depuis cette station, le parc n'est pas encore visible. Pour l'atteindre, je dois longer la Seine, en passant devant les bureaux imposants et vitrés de France Télévision. Le paysage du quai est composé de routes et de lignes de RER [fig. 21]. Le soleil caché derrière un nuage donne à l'ensemble un aspect féérique [fig. 22].

Après avoir longé cette voie de RER, puis être descendue au niveau du quai, j'arrive sur une esplanade pavée, le long de laquelle quelques bateaux de plaisance sont amarrés [fig.23]. L'entrée vers le parc s'effectue en passant sous un pont de chemin de fer. La structure du pont avec ses arcs marque l'entrée du parc [fig. 24]. Néanmoins, l'entrée se fait sous un espace sombre et bas [fig. 25].

Je découvre alors pour la première fois l'étendue de la pelouse centrale vue depuis le « bas ». Le ballon occupe l'espace [fig. 26]. Quelques arbres sont présents dans la pelouse. Les deux serres au bout du parc semblent très loin. Et je remarque que, contrairement à la première visite, il y a du monde. J'avance sur les petits chemins de pierres tracés dans la pelouse. A ma gauche, un groupe de jeunes joue au football. Des joggeurs passent devant moi. Sur la droite de la pelouse centrale, un chemin longe la pelouse et mène vers les deux serres au bout de l'étendue [fig. 27]. Ce chemin est ponctué d'éléments architecturaux [fig. 28], obligeant le promeneur à les traverser. Pas mal de promeneurs s'y baladent. Beaucoup d'entre eux, à la fin du chemin, s'engouffrent par une « porte » qui mène à un jardin sur ma droite.



FIG. 26 : ETENDUE CENTRALE VUE DU BAS



FIG. 27 : CHEMIN SUR LA DROITE DE LA PELOUSE CENTRALE



FIG. 28 : ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX QUI PONCTUENT LE CHEMIN DE DROITE

Je pénètre finalement par la porte dans le mur de pierres grises à ma droite. J'arrive dans une sorte de creux : à ma gauche une paroi de pierres grises en pente, couverte de mousses [fig. 29] et à ma droite une autre paroi de pierre un peu moins penchée [fig. 30]. Je comprends que normalement, il doit y avoir de l'eau. Mais sans eau, l'espace n'est pas très rassurant, ni beau.

Par la porte suivante dans le prolongement du chemin, on peut apercevoir un jardin spécial, composé de buis très verts dans lesquels ressortent les troncs très blancs de jeunes bouleaux. Il est comme cadré par la porte et mis en scène par la pente qui monte légèrement [fig. 31].

Une fois la porte passée, je découvre, sur les bords du jardin, des plantes disposées en escalier sur des talus périphériques [fig. 32]. L'ensemble du jardin me plaît : c'est ordonné (par les petits buis taillés formant comme des touches) et sauvage en même temps (par les plantes qui occupent les talus en escaliers [fig. 33]). Et les branches



FIG. 31 : JARDIN CADRÉ PAR LA PORTE

nues des bouleaux font le lien entre le jardin et le ciel [fig. 34].

En arrière-plan, on peut apercevoir des bâtiments imposants et vitrés [fig. 32]. Mais depuis ce jardin, ils ne sont pas gênants, le jardin prenant plus d'importance à mes yeux.

Au fond du jardin, des blocs d'arbres taillés, les feuilles orangées, terminent le parcours rectiligne [fig. 35]. *Je m'assieds quelques instants sur un des bancs transats de bois qui surplombent ce jardin.*



FIG. 32: TALUS PLANTÉS PÉRIPHÉRIQUES ET BÂTIMENTS VITRÉS EN ARRIÈRE PLAN



FIG. 33: VÉGÉTATION DES TALUS

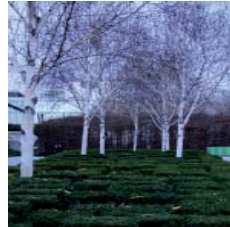


FIG. 34: BUIS ET BOULEAUX



FIG. 35: BLOCS TAILLÉS AU FOND



FIG. 36: ESPLANADE QUI TERMINE VISUELLEMENT LE CHEMIN

Ensuite, deux possibilités : soit je prends à droite (vers la Seine) soit à gauche (vers le bâtiment vitré). Je me décide pour la droite, soucieuse de visiter chaque recoin. Il faut monter quelques marches pour arriver sur un chemin qui longe le jardin que je viens de quitter, le surplombant pour en offrir de nouvelles perspectives. Il est bordé sur la droite de lavandes et de bouleaux, et sur la gauche de plantes à feuilles grasses qui cachent les lignes du RER.



FIG. 37: CHEMIN LE LONG DU CANAL D'EAU - PASSERELLE POUR Y ACCÉDER

Au bout du chemin se trouve une petite esplanade de pierres grises, avec un bouquet de bouleaux qui termine visuellement mon chemin [fig. 36]. Cette esplanade surplombe la pelouse centrale. *Un groupe de jeunes y est assis fumant et bavardant, c'est un coin tranquille, on n'y accède pas facilement.*

La seule possibilité pour continuer le chemin est de prendre à droite. Je découvre directement une grande pièce d'eau qui mène jusqu'au bout du parc. Elle est située sur ma gauche, dans le prolongement de l'espace « creux » avec les deux parois de pierres grises en pente, où l'eau du canal devrait chuter. Une passerelle passe entre cet espace et le jardin de buis et de bouleaux [fig. 37]. Une nouvelle perspective de ce dernier s'offre encore à moi [fig. 38].



FIG. 38: NOUVELLE PERSPECTIVE DU JARDIN DEPUIS LA PASSERELLE

Je longe le canal d'eau [fig. 39]. La surface de l'eau vibre légèrement avec le vent mais reflète malgré tout le ciel et renforce l'impression d'ouverture, de grandeur [fig. 40]. Le canal est situé en hauteur par rapport à la grande pelouse centrale qu'on ne perçoit presque plus.

En se retournant, on peut apercevoir le pont du RER [fig. 41]. Tandis que sur la droite du chemin, vers le début, se trouve un espace comportant de nouveau des bouleaux. Cet espace représente une sorte de petite forêt [fig. 42], il est moins travaillé que l'espace avec les buis et les bouleaux.



FIG. 39: CHEMIN LE LONG DU CANAL D'EAU

Les éléments architecturaux de forme parallélépipédique creux [fig. 43] aperçus le long de la pelouse centrale en arrivant sont également visibles depuis la promenade le long du canal. Ils ponctuent la promenade le long de la pièce d'eau, et font le lien vertical entre la pelouse et la promenade le long du canal. Par des fentes tracées



FIG. 40: REFLETS DANS L'EAU, ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

dans les éléments, je remarque qu'ils sont alignés avec les serres et les rampes entre les jardins de couleurs de l'autre côté du parc [fig. 44].

Au bout du canal se trouve un ensemble de végétaux à feuilles vertes et grasses taillés en cylindre, et régulièrement espacés. Ils forment comme des piliers qui ne soutiennent rien, si ce n'est le ciel. Le canal se termine par une longue bande d'eau fine contenue dans un muret de pierre [fig. 45].



FIG. 41: VUE SUR LE PONT DU RER



FIG. 42: FORÊT DE BOULEAUX



FIG. 44: ALIGNEMENT



FIG. 45: FIN DU CANAL D'EAU



FIG. 43: ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX



FIG. 46: LA DIAGONALE



FIG. 47: SERRE IMPOSANTE



FIG. 48: L'ESPLANADE ET SES USAGERS



FIG. 49: REFLETS DANS UNE SERRE

J'arrive à présent au bout du chemin le long du canal. Il croise la diagonale qui vient de la pelouse centrale et qui va vers le Jardin Noir [fig. 46].

Sur la gauche se trouve l'esplanade de pavés gris. Les serres surplombent l'espace [fig. 47], le ciel et les immeubles alentour se reflétant dans leurs vitres, pour un très bel effet [fig. 49]. A ce moment, des familles avec de jeunes enfants traversent ou bien jouent sur celle-ci [fig. 48]. La lumière qui règne ce soir-là au coucher du soleil rend l'ensemble du parc très beau. Ici, contrairement à de nombreux endroits dans Paris, on peut voir le ciel dans toute son étendue et cela dans un calme rassurant [fig. 50].



FIG. 50: ETENDUE DU PARC AU COUCHER DU SOLEIL

Le soleil se couche et je me dirige vers le Jardin Noir (coïncidence ?). L'espace compris entre le parc principal et le jardin Noir consiste en une sorte de square planté d'arbres. L'éclairage le rend attrayant [fig. 51].

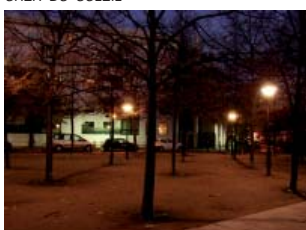


FIG. 51: SQUARE PLANTÉ ENTRE LE PARC ET LE JARDIN NOIR

Une fois dans le jardin Noir, l'heure de fermeture du parc approchant, je me hâte de découvrir rapidement les massifs occupant les contours de l'espace, que j'avais vaguement aperçus la première fois.

Je suis agréablement surprise par ce que je découvre. Un chemin longe les côtés du jardin, formant presque un carré. Ce chemin est surélevé par rapport à la rue, mais



FIG. 52: CHEMIN PÉRIPHÉRIQUE AVEC SES PORTIQUES ILLUMINÉS



FIG. 53: JARDIN EN CONTREBAS



FIG. 54: ETENDUE CENTRALE



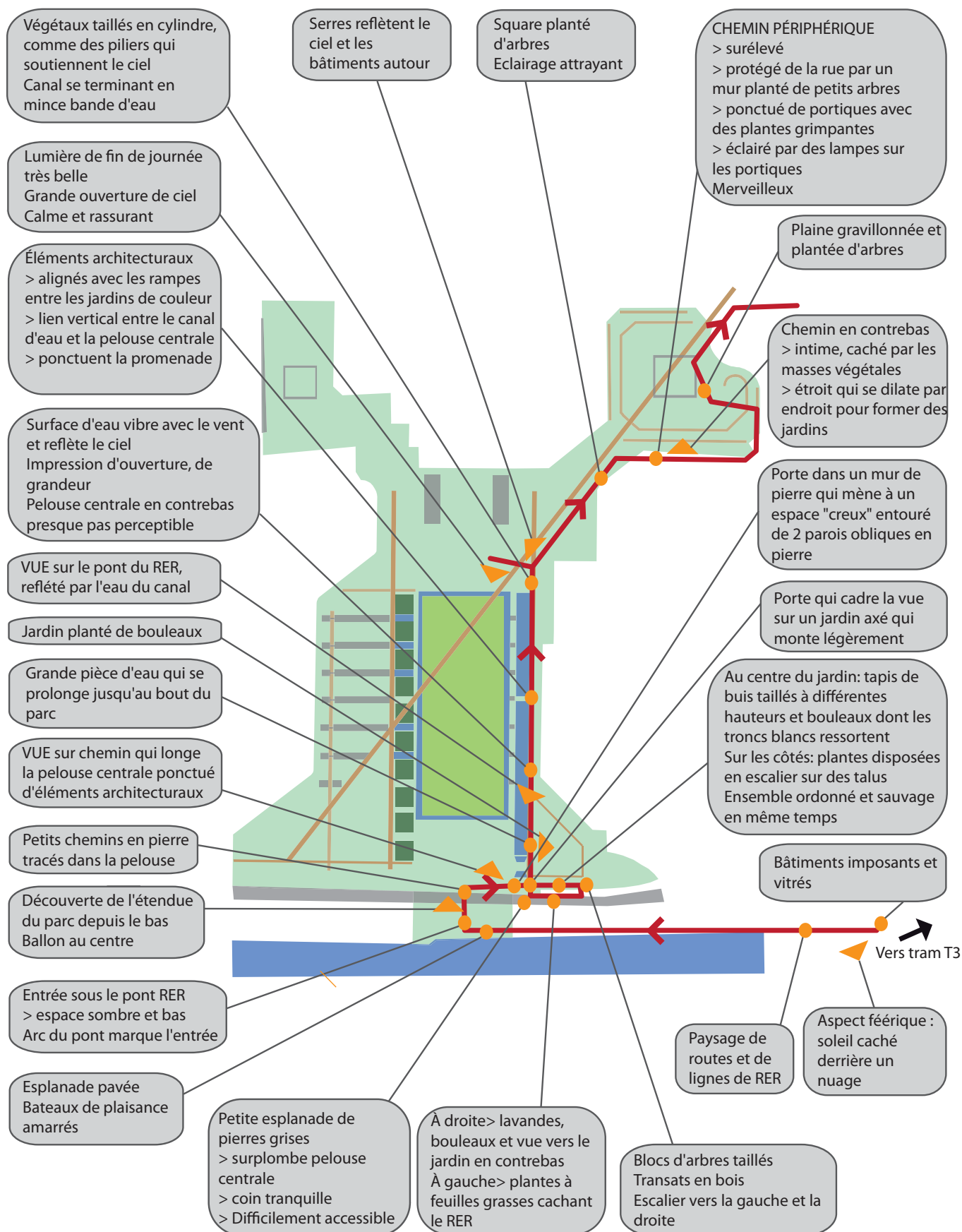
FIG. 55: SORTIE SOUS UN BÂTIMENT MODERNE

protégé de la rue par un mur périphérique planté de petits arbres. Des portiques ponctuent tout le chemin et sont recouverts d'une plante grimpante au feuillage vert clair. L'effet de répétition des portiques est accentué par un éclairage qui met en lumière le feuillage des plantes grimpantes. Merveilleux [fig. 52].

Depuis ce chemin de ronde, j'aperçois en contrebas (du côté du centre du jardin), un autre chemin qui le suis, mais cette fois, non plus surélevé, mais enfoncé dans le sol. Des végétaux sur des talus le rendent fermé, intime. Ce chemin en contrebas est étroit puis parfois se dilate, créant de petits jardins [fig. 53]. Je n'ai pas le temps de chercher comment on y accède, le parc va fermer.

Je traverse rapidement l'espace central du parc [fig. 54] occupé par une plaine plantée d'arbres. Je ressors finalement par-dessous le bâtiment à l'architecture démodée [fig. 55].

CARTE 2 - Synthèse de la visite 2



SCHEMA 2: CARTE DE SYNTHÈSE DE LA VISITE 2



FIG. 56: RUE LE LONG DU JARDIN NOIR

VISITE 3 : 25 novembre, mercredi après-midi, beau temps

J'arrive par le sud, avec la ligne de tram et j'entre par le Jardin Noir. La rue qui le borde est constituée de belles maisons parisiennes [fig. 56]. Le soleil d'hiver et les grands arbres plantés le long de la voie donnent à la rue beaucoup de charme.

A l'entrée du Jardin Noir, un plan du Parc est affiché ainsi que les divers règlements [fig. 57]. J'apprends que le wifi est installé dans le parc et une carte indique les zones où l'on peut se connecter. Des toilettes publiques sont installées à droite juste après l'entrée.



FIG. 57: RÈGLEMENT DU JARDIN NOIR

Je prends alors le temps de découvrir totalement le Jardin Noir que je ne n'avais que traversé la première fois, et vu dans le noir la deuxième fois. De ces deux visites, j'avais néanmoins déjà compris la composition « concentrique » du jardin : au centre un jardin renfoncé, très minéral, autour de celui-ci une étendue de graviers plantée d'arbres [fig. 58], autour un cheminement renfoncé composé de petits jardins successifs [fig. 59] et enfin, pour ceinturer l'ensemble, un chemin surélevé [fig. 60].



FIG. 58: PLAINE CENTRALE



FIG. 59: JARDINS EN CONTREBAS



FIG. 60: CHEMIN PÉRIPHÉRIQUE



FIG. 61: LIMITES CHEMIN PÉRIPHÉRIQUE



FIG. 62: VUE EN CONTREBAS

Je décide de commencer par le chemin périphérique surélevé, ses portiques poussant à « entrer dans l'espace » et ponctuant le chemin. La limite avec la rue [fig. 61] est composée d'un muret caché par des haies végétales et, de manière régulière, de cubes de pierres dans lesquels sont plantés de petits arbres. Un banc de bois se trouve dans chaque travée. Ce côté droit du chemin pourrait sembler monotone mais la répétition des éléments lui donne un certain ordre, une grande lisibilité et, je trouve, une grande beauté. De plus, le traitement de cette limite permet des vues vers la rue extérieure, tout en ayant une impression de distance par la hauteur. On n'entend pratiquement pas la rue. Le côté gauche du chemin, lui, offre plus de diversité puisqu'il permet des vues variées sur les jardins situés en contrebas [fig. 62]. Les vues sont parfois très limitées et parfois plus larges.



FIG. 63: PORTIQUES ET LUMIÈRE

Je réalise ainsi le tour du Jardin. *Je m'assieds sur un banc au niveau du deuxième côté pour manger mon sandwich* : il fait beau, beaucoup de gens se promènent ou profitent du soleil qui illumine ce deuxième côté [fig. 63] [fig. 64]. Le soleil permet d'apprécier le contraste entre le ciel lumineux et la silhouette sombre des arbres sans leurs feuilles [fig. 65].

Après avoir parcouru 2 côtés du Jardin, je croise la diagonale, et je peux apercevoir le reste du parc Citroën qui s'étend plus loin. Je poursuis mon tour du Jardin Noir



FIG. 64: LUMIÈRE



FIG. 65: CONTRASTES



FIG. 66: VUE EN CONTREBAS



FIG. 67: LA LUMIÈRE EST SUPERBE

et j'ai toujours hâte d'avancer pour découvrir d'avantage les vues qui s'ouvrent sur les jardins en contrebas [fig. 66]. La lumière est superbe [fig. 67], les couleurs des feuillages ressortent [fig. 68].



FIG. 68: COULEUR DU FEUILLAGE

Arrivée à la fin du chemin périphérique, je débouche au niveau de l'étendue centrale. J'observe que, malgré l'hiver, il y a tout de même pas mal d'essences de plantes à feuillage persistant. Le parc ne semble donc pas « mort ». Une plante attire même mon attention : elle porte des fleurs jaunes !

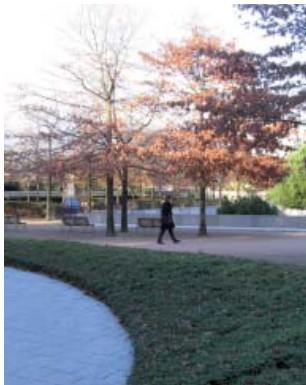


FIG. 69: PLAINE ET RAMPE

J'emprunte une rampe courbe [fig. 69] qui permet d'accéder aux jardins en contrebas. Un mur de béton me guide jusqu'au premier petit jardin. Les végétaux sont placés sur des terrasses successives [fig. 70]. Le premier jardin est essentiellement composé de magnolias, de pins et de lavandes. Les branches torchées des magnolias donnent un aspect tortueux et sauvage au jardin [fig. 71]. Une fontaine et un banc sont placés au fond du jardin.

Il faut ensuite passer sous une passerelle pour atteindre le jardin suivant. On doit ainsi descendre quelques marches et les remonter aussitôt, ou bien prendre les rampes, pour le bonheur des enfants en vélo [fig. 72].



FIG. 70: VÉGÉTAUX SUR TERRASSES



FIG. 71: ASPECT TORTUEUX ET SAUVAGE



FIG. 72: CHEMIN SOUS LA PASSERELLE



FIG. 74: MUR À HAUTEURS VARIABLES



FIG. 73: CLOS DES PAVOTS ET IRIS

Le jardin suivant est intitulé «clos des pavots et des iris» [fig. 73] et le plan de disposition des essences plantées est gravé sur une plaque métallique. Je découvre ensuite la perspective qui s'ouvre devant moi : un chemin rectiligne bordé de murs à hauteurs variables créant une série de dilatations successives de l'espace [fig. 74].



FIG. 75: VUE SUR LE CHEMIN SURÉLEVÉ



FIG. 76: CONTRASTES LUMINEUX



FIG. 77: ROSE TRÉMIÈRE EN FLEUR



FIG. 78: CLOS DES GÉRANIUMS



FIG. 79: CLOS DES ACANTHES



FIG. 80: CLOS DES ARALIAS, ...



FIG. 81: ESCALIER EN PENTE DOUCE



FIG. 82: ESPACE DE JEUX ENFANTS



FIG. 83: JARDIN CENTRAL

Depuis ces jardins, on ne perçoit la présence du chemin périphérique surélevé que lorsqu'un passant s'y trouve [fig. 75]. Outre le jeu magnifique des dilatations et resserrements successifs de l'espace, j'admire le contraste entre les espaces lumineux et les espaces sombres [fig. 76]. Ils sont créés grâce à la forme et à la disposition des végétaux et à leur densité de feuillage. Les espèces végétales sont variées et mises en scène. Je découvre par exemple des roses trémières en fleur sous un rayon de soleil... on oublie qu'on est à Paris en plein hiver ! [fig. 77]

Mon chemin se poursuit et je traverse successivement le «clos des astilbes et des rhododendrons», le «clos des géraniums» [fig. 78], le «clos des acanthes» [fig. 79], les «clos des spirées et clos des épis» et les «clos des aralias, clos des hémérocailles, clos de la grande berce» [fig. 80]. Chacun des clos présente une forme différente et une ouverture au ciel variable, et on perçoit donc une multitude d'ambiances différentes grâce à l'utilisation des végétaux et à leur disposition.

A la fin du cheminement, un escalier en pente douce [fig. 81] me ramène au niveau de l'étendue principale. Sur la périphérie de cet espace, se trouvent deux espaces de jeux pour enfants, mais ceux-ci sont intégrés à la composition de manière à ne pas être vus immédiatement. Ils sont fermés par des haies basses de conifères. *En ce mercredi après-midi ensoleillé, plusieurs familles occupent ces espaces.* [fig. 82]

Au centre du Jardin Noir, j'approche enfin le jardin en contrebas [fig. 83]. Il n'est pas visible directement, mais sa position au centre et le fait qu'il soit traversé par la diagonale en font un espace qui est, sinon traversé, découvert lors de cheminements à travers le parc. On voit les arbres qui dépassent de l'espace, cela intrigue, *les gens s'arrêtent pour l'observer* [fig. 84]. Au centre, des îlots de verdure se découpent sur les pavés du sol. Manifestement, toutes les essences ont été choisies pour que, même l'hiver, l'ensemble reste vert et contraste avec la couleur claire de la pierre [fig. 85].

Dans cet espace en contrebas, on ressent très fort la présence de la diagonale [fig. 86]. Les escaliers ainsi que les joints des dalles sont disposés de manière oblique par rapport aux côtés du jardin [fig. 87]. Les parterres végétaux du centre de l'espace ont des bords irréguliers, sauf à l'endroit où la diagonale passe, où les bords sont rectilignes. La diagonale représente la main de l'homme qui domine le naturel. Les gestes de compositions sont vraiment visibles dans ce jardin. Un des parterres est surélevé et entouré d'un muret de pierre, formant un carré. La nature est encadrée.



Fig. 84: OBSERVATEURS



Fig. 85: CONTRASTE PIERRE-VERDURE



Fig. 88: JEUX D'OMBRE ET DE LUMIÈRE



Fig. 86: PRÉSENCE DE LA DIAGONALE



Fig. 87: ESCALIER EN DIAGONALE



Fig. 89: DEUX SAPINS TORDUS



Fig. 90: REFLETS DANS LES SERRES



Fig. 91: OCCUPATION DE L'ESPLANADE



Fig. 92: FRONTIÈRE FOSSE



Fig. 93bis: PLACE ENTRE LE PARC ET LE JARDIN BLANC



Fig. 93: PLAN DU JARDIN BLANC ET DE LA PLACE CARRÉE



Fig. 94: ESPACE DE JEUX POUR LES PLUS PETITS



Fig. 95: MODULES DE JEUX POUR LES PLUS GRANDS

Le soleil d'hiver donne un très bel aspect à l'ensemble, rendant plus lumineuses les pierres et plus verdoyants les végétaux, offrant ainsi un très beau contraste entre les deux, ainsi que des jeux d'ombre et de lumière intéressants [fig. 88].

Je quitte le Jardin Noir pour retrouver la diagonale qui mène au reste du parc. Les deux sapins tordus qui forment le portique d'entrée me fascinent [fig. 89]. Leur masse sombre contraste avec le ciel bleu et l'étendue que l'on perçoit derrière. Les serres, malgré leur taille imposante, sont pratiquement invisibles grâce aux reflets [fig. 90], de même que les bâtiments de bureaux vitrés longeant le parc.

Malgré les températures assez fraîches, l'esplanade est occupée par pas mal de personnes, profitant du soleil, jouant, se promenant [fig. 91]. Je traverse l'esplanade en passant devant les deux serres pour rejoindre l'allée de l'autre côté du parc. Je m'arrête pour admirer le jeu d'ombre et de lumière dans les plantations régulières d'arbustes taillés en cylindre.

Je décide alors d'aller vers la droite et de sortir du parc pour découvrir le Jardin Blanc. En quittant le parc, je perçois la limite entre le parc et la rue qui le longe. Aucune barrière, uniquement des végétaux et un fossé [fig. 92]. La limite est physique mais pas visuelle, vraiment intéressant ! La rue qu'il faut traverser pour atteindre enfin le Jardin Blanc est une rue plutôt sombre, le bâti étant plutôt haut et dense. C'est dommage que le passage pour piétons ne soit pas dans la continuité de la sortie du parc. Je comprends mieux lorsque je vois le plan schématique affiché à l'entrée du parc : les concepteurs ont dessiné une place carrée, bien délimitée par des parterres, avec la route qui la traverse en diagonale [fig. 93]. Le piéton qui sort du parc doit donc faire un détour pour atteindre le reste du parc.

Le Jardin Blanc ne possède pas vraiment de limites claires: il n'y a pas de grilles. Les aménagements minéraux et végétaux s'entremêlent dans le tissu urbain. Des plantations d'arbres alignés et un sol de pavés forment la place carrée perçue sur le plan [fig. 93bis]. Si je n'avais pas vu le plan, je ne pense pas que je l'aurai perçu. Le Jardin Blanc débute plutôt sur la gauche, là où le sol est en gravillons jaunes. De nombreux enfants occupent l'espace. Une plaine de jeux pour les plus petits est entourée de barrières basses [fig. 94], tandis que les modules de jeux pour plus grands, des tables de ping-pong et un carrousel sont placés dans la plaine [fig. 95]. On se sent non pas dans un parc, mais plutôt dans un square de quartier.



FIG. 96: LES SERRES EN ARRIÈRE-PLAN



FIG. 97: JARDIN ENTOURÉ D'IMMEUBLES

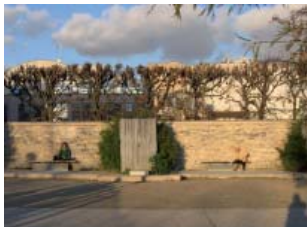


FIG. 98: MUR DE PIERRES JAUNES



FIG. 99: FONTAINE

Depuis la plaine de jeux, on perçoit en arrière-plan, derrière la végétation de la place, les serres du parc [fig. 96]. Seule leur présence rappelle que l'on se trouve dans un parc de grande taille. La taille du Jardin Blanc est à l'échelle du quartier et semble propice aux rencontres. Le Jardin Blanc est entouré d'immeubles d'habitations de grande hauteur. On voit les façades arrière des immeubles [fig. 97], ce qui renforce encore l'impression d'être dans un jardin de quartier, tel un jardin collectif.

Sur la gauche du jardin, un mur de pierres claires sépare le jardin du cimetière situé derrière [fig. 98]. Des fontaines dans de grosses pierres brutes entourées de bambous sont disposées régulièrement le long du mur [fig. 99], créant des petites enclaves, chacune occupée par un banc. *Des joueurs de pétanque se sont approprié l'espace gravillonné.*

Au bout du jardin blanc, se trouve un espace grillagé accueillant un terrain de foot ou de basket [fig. 100]. *Des jeunes du quartier l'occupent.* Ces grillages n'étaient pas visibles depuis le début du jardin, ils sont cachés par la présence d'un jardin clos d'épais murs de pierres jaunes au centre de l'espace [fig. 101]. A l'intérieur de ces murs se trouve un jardin carré surélevé, planté de petits arbustes taillés [fig. 102]. Les murs qui l'entourent sont percés de baies carrées créant un lien visuel entre le jardin clos et le reste du Jardin Blanc [fig. 103]. On y accède par les coins du carré. Des grilles permettent de fermer le jardin. Malgré ça, *j'ai pu observer un jeune garçon qui s'amusait à entrer dans le jardin en se faufilant par les petites baies carrées !*



FIG. 100: TERRAIN DE FOOT/BASKET



FIG. 101: JARDIN CLOS D'ÉPAIS MURS



FIG. 102: JARDIN SURÉLEVÉ



FIG. 103: PETITES BAIES CARRÉES

Sur les bords du parc, on trouve des constructions très diverses : une maison ancienne qui garde le cimetière [fig. 104], ou des bâtiments plus contemporains (bibliothèque pour enfants, salle de sport) [fig. 105 et 106]. Je retransverse le Jardin Blanc pour aller rejoindre le parc principal. Les serres sont toujours bien visibles. Les aménagements au sol sont vraiment traités dans le détail, guidant les piétons et les voitures [fig. 107]. La frontière à l'entrée du parc est à la fois formée par un mur et par un bassin d'eau.



FIG. 105: BIBLIOTHÈQUE POUR ENFANTS



FIG. 106: BÂTIMENT PUBLIC



FIG. 104: MAISON DU CIMETIÈRE



FIG. 107: AMÉNAGEMENTS AU SOL



FIG. 108: PARC ACCESSIBLE AUX PMR



FIG. 109: JARDIN DORÉ



FIG. 110: CADRAN SOLAIRE

Retour dans l'allée du parc. *De nombreux promeneurs la parcourent. Je rencontre des personnes en chaises roulantes* [fig. 108] et je prends conscience que tout le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les allées sont plates, des rampes permettent d'aller d'un espace à l'autre.

J'arrive aux jardins de couleurs déjà découverts lors de mes autres visites. Le premier sur la droite, c'est le Jardin Doré, qui comporte deux allées centrales permettant de le traverser, ce que je fais [fig. 109]. Au bout, un cadran solaire occupe l'espace [fig. 110]. Il n'y a plus de soleil, je ne sais vérifier son bon fonctionnement.

Après le cadran solaire, le Jardin Doré se termine par une petite place ronde entourée de bancs [fig. 111]. Elle fait la liaison entre le jardin et l'allée sous la passerelle, longeant les jardins colorés. Cette allée est fort sombre, traversant régulièrement les porches formés par les éléments architecturaux menant aux serres périphériques [fig. 112]. Le chemin est ponctué par ces éléments, entre chacun desquels se trouve un jardin coloré. La passerelle supérieure est parallèle à l'allée, située sur la gauche. Elle forme un cadre supérieur, ou un porche aux jardins colorés [fig. 113]. *De nombreuses personnes s'y promènent, plus que sur l'allée inférieure.*



FIG. 111: PLACE RONDE ET BANCs



FIG. 112: ALLÉE PONCTUÉE DES SERRES



FIG. 113: CADRE FORMÉ PAR LA PASSE-RELLE SUPÉRIEURE



FIG. 114: DESSIN DES TRONCS

Dans le Jardin Rouge, j'admire le dessin fait par les troncs minces et tortueux de jeunes arbres, disposés devant le béton clair des rampes [fig. 114]. Je décide de traverser le Jardin Rouge, celui-ci étant fait pour être vu depuis l'autre allée. De l'autre côté de l'allée, le tracé des rampes se prolonge vers la pelouse centrale en un bassin d'eau planté de plantes aquatiques. L'eau étant fixe, elle reflète le ciel rosé de cette fin d'après-midi. Par ces percées dans les blocs taillés longeant l'allée, on peut admirer des cadrages vers l'espace central [fig. 115].



FIG. 115: BASSIN ET CADRAGE

Arrivée au dernier jardin coloré, le Jardin Bleu, je traverse le croisement entre l'allée et la diagonale. La diagonale trace une percée dans le bloc d'arbres taillés [fig. 116] pour se poursuivre au-delà du Jardin Bleu, vers le Jardin en Mouvement. Néanmoins, le muret de la rampe avant le Jardin Bleu se place dans l'axe de la diagonale, c'est dommage [fig. 117].

J'emprunte la diagonale pour entrer dans le Jardin en Mouvement [fig. 118]. Le chemin n'est plus empierré, je marche sur la pelouse, renforcée par un treillis en plastique. Marcher sur une pelouse n'est pas courant pour le citadin parisien. *Un père et ses enfants improvisent une partie de foot* [fig. 119]. Même si l'espace donne une impression de manque d'entretien, il donne surtout une impression de nature sauvage. Pour une fois dans la ville, la main de l'homme s'efface quelque peu devant celle de



FIG. 116: FONTAINE



FIG. 117: MURET DANS AXE DIAGONALE



FIG. 118: JARDIN EN MOUVEMENT



FIG. 119: PARTIE DE FOOT IMPROVISÉE

la nature, ça fait du bien. Le « fouillis » apparent est *propice aux jeux*. Des bancs/tables carrés en bois doivent certainement *accueillir des pique-niques en été*.



FIG. 120: ASPECT DE SOUS-BOIS

Plus loin sur la gauche se trouve le Jardin d'Ombre. Cet espace évoque plus le sous-bois : les chemins sont étroits, sinueux et semblent être tracés par le passage de l'homme [fig. 120].

Séparé par une haie taillée, le Jardin d'Ombre et l'allée d'entrée entourée des blocs de pierre offrent un contraste fort. Autant le Jardin d'Ombre exprime la nature et le sauvage, autant l'allée bordée des blocs exprime l'ordre, la domination de l'homme sur le végétal [fig. 121]. Dans le dernier espace, le sol est minéralisé, les pelouses bien déterminées et bien tondues, les haies taillées. L'allée qui le traverse se poursuit, longeant le fleuve, bordée de hauts arbres qui lui donnent un caractère d'allée menant au château des anciens parcs [fig. 122]. Elle descend en fait vers la pelouse centrale.



FIG. 121: ORDRE DE L'ALLÉE D'ENTRÉE

Arrivée sur l'espace central, se trouvent sur ma gauche le chemin menant vers les deux grandes serres [fig. 123], un peu plus à droite, le ballon qui occupe la pelouse centrale [fig. 124] et sur ma droite, quelques arbres et le pont de RER, par derrière lequel on devine la Seine [fig. 125].



FIG. 122: ALLÉE BORDÉE D'ARBRES

Je sors du parc par la sortie sous le pont du RER. L'espace sous le RER est écrasant et sa présence empêche de ressentir le lien avec le fleuve [fig. 126]. L'esplanade pavée qui mène à la Seine n'est pas ressentie comme faisant partie du parc.

Je me retourne pour observer une dernière fois le parc. Le soleil couchant donne à l'ensemble une couleur rosée [fig. 127]. Et je remarque aussi le panneau indiquant que les vélos sont interdits dans le parc. C'est bizarre, je n'en comprends pas la raison, d'autant que *j'ai croisé des gens en vélo*.



FIG. 123: ALLÉE VERS LES SERRES



FIG. 124: BALLON AU CENTRE



FIG. 125: PONT DU RER

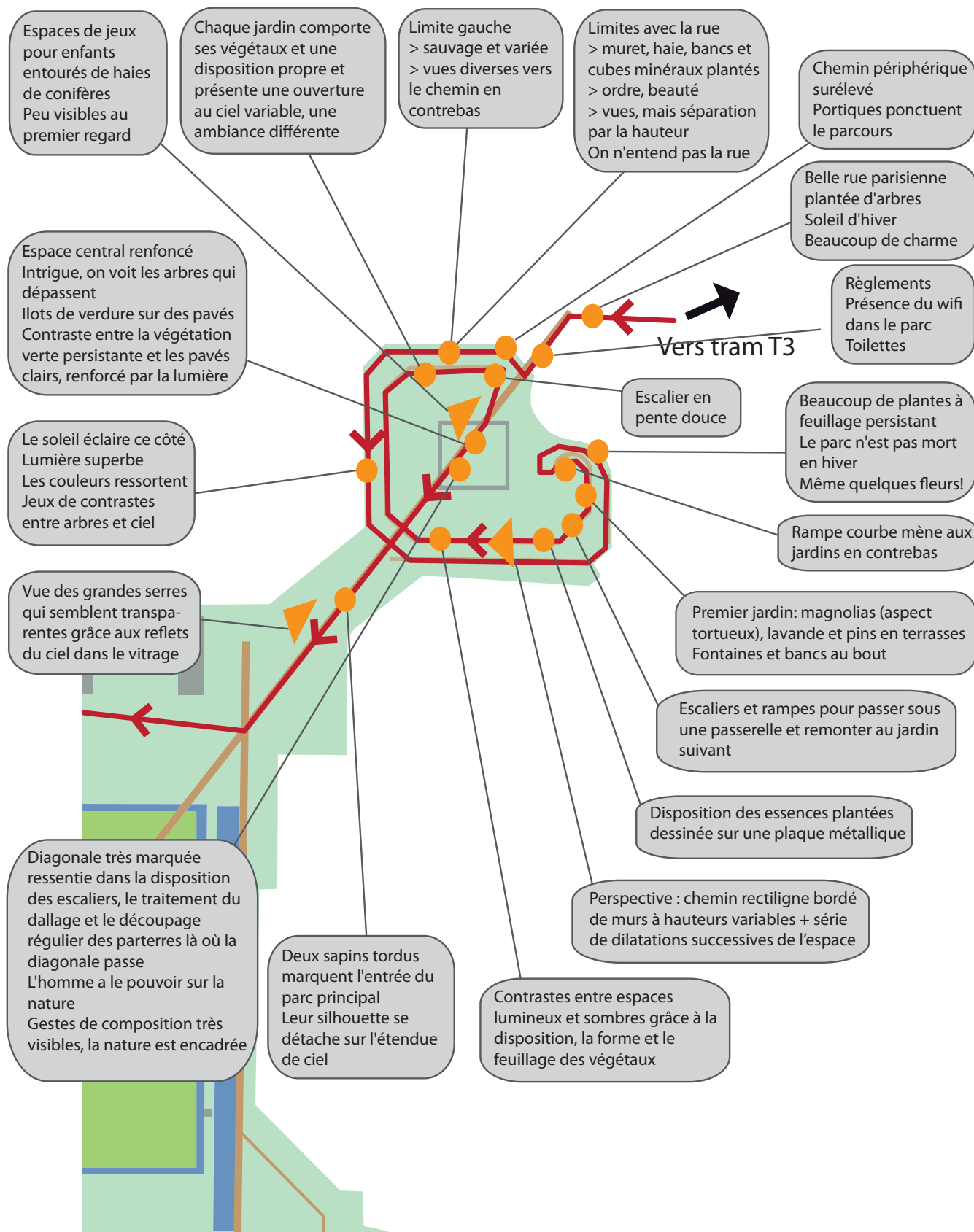


FIG. 126: SOUS LE PONT DU RER

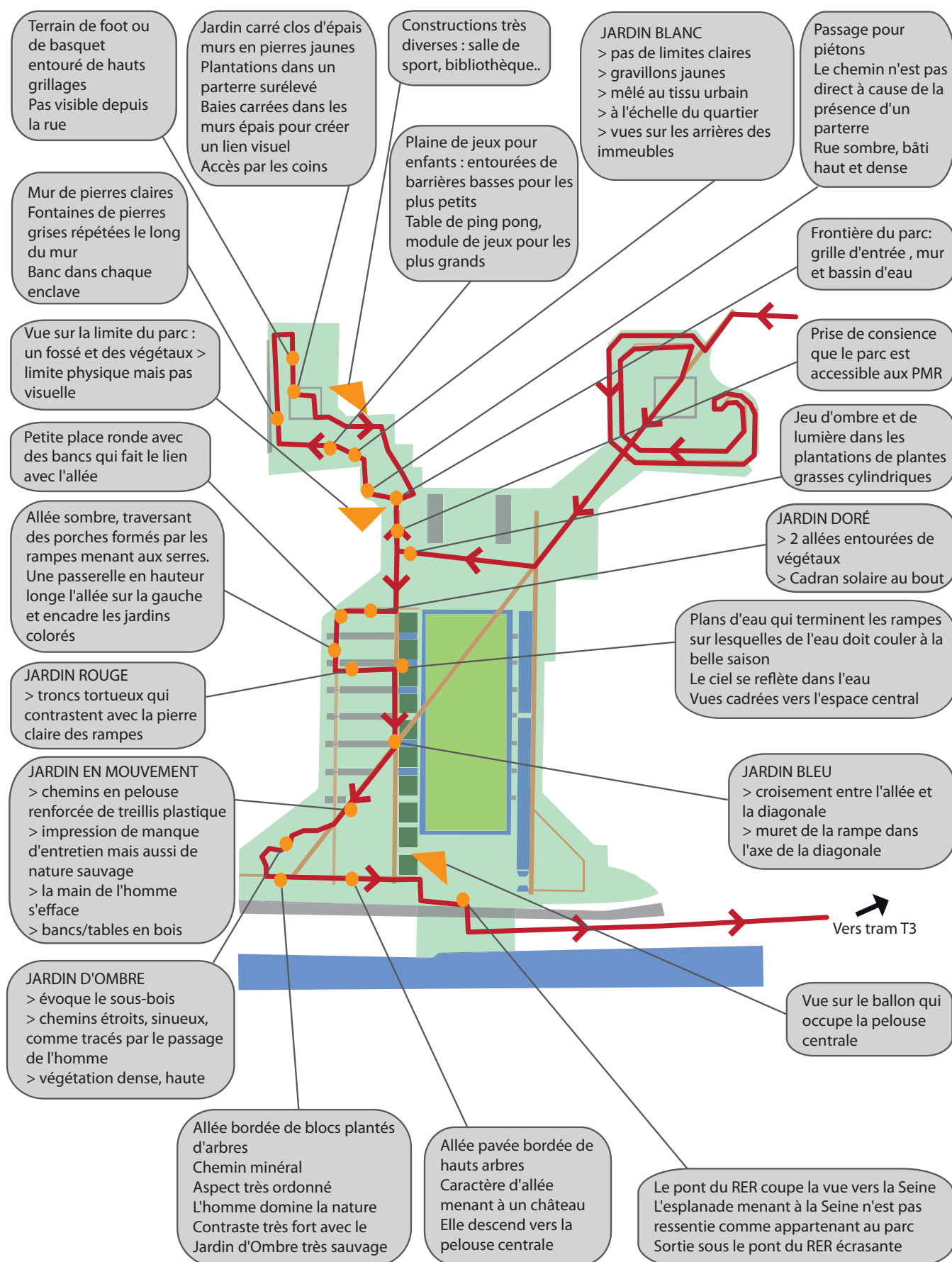


FIG. 127: DERNIÈRE VUE VERS LE PARC

CARTE 3 - Synthèse de la visite 3 - partie 1



CARTE 4 - Synthèse de la visite 3 - partie 2



SCHEMA 4: CARTE DE SYNTHÈSE DE LA VISITE 3 - PARTIE 2

3.4. Analyse culturelle

Elle comprend l'analyse cartographique, historique, bibliographique, donc tout ce qui aura pu être trouvé à propos du site étudié. L'analyse culturelle est destinée à compléter les informations données lors de l'analyse sensible. Ainsi, après ces deux lectures, on pourra dire que le site est maîtrisé : on l'a vécu par nous-mêmes et à travers ce que les autres en disent.

De la même manière que dans l'analyse sensible, les éléments évoquant l'ambiance du lieu seront soulignés, tandis que ceux décrivant les usages sont en italique.

3.4.1 Contexte historique de la création du parc

Comme nous l'avons vu (chapitre 1. «Jardins, parcs, paysages»), l'engouement actuel pour les parcs et jardins urbains débute dans les années 1980 après une période où l'espace vert est traité de manière fonctionnelle et où se développent en France essentiellement des grands ensembles et des cités pavillonnaires. La prise de conscience de l'importance des parcs au sein même des îlots denses de la ville se manifeste notamment à Paris.

En effet, la ville de Paris programme et réalise entre 1982 et 1995 quatre grands parcs majeurs : le parc de la Villette (1981-88), le parc André Citroën (1986-92), la promenade plantée de la Bastille (1988) et le parc de Bercy (1987-92). Pour comprendre le contexte dans lequel le parc André Citroën a été conçu, il est utile d'expliquer brièvement le contexte de création du parc de la Villette.

En 1982 a lieu le concours international pour le parc de la Villette. «Il suscita une mobilisation exceptionnelle, avec près de 500 projets présentés, et constitua une confrontation décisive dans le regain d'intérêt pour les jardins qui s'était fait jour à la fin des années 1970. L'ambition était de créer un ensemble innovant et précurseur du XXI^{ème} siècle. (...) Lauréat du concours, le projet de Bernard Tschumi est fondé sur une approche essentiellement architecturale ou urbanistique, avec un maillage géométrique rigide. Le végétal est ici utilisé de manière très accessoire et conventionnelle: alignements d'arbres et grandes pelouses.»⁴¹

En 1985, la ville de Paris élabore un programme et lance de nouveau un concours international pour la création du parc André Citroën. Cette fois, la ville exige des équipes mixtes : un paysagiste et un architecte. Cette condition vise à ne pas reproduire les caractéristiques de la Villette où l'architecture domine la nature dans un univers «Hi-Tech», mais, au contraire, de retrouver un parc où la nature domine.

Comme le soulignent H. Brunon et M. Mosser, la municipalité parisienne a aussi créé, en plus des grands parcs «qui renouent avec l'ampleur des grandes réalisations haussmanniennes»⁴², des espaces d'échelle plus modeste, tels que des parcs, des jardins ou des squares.

⁴¹ [Brunon et Mosser, p.44]

⁴² [Brunon et Mosser, p.47]

3.4.2. Le site des anciennes usines Citroën

Le site est situé en bordure de Seine, dans le 15^{ème} arrondissement, non loin du périphérique.

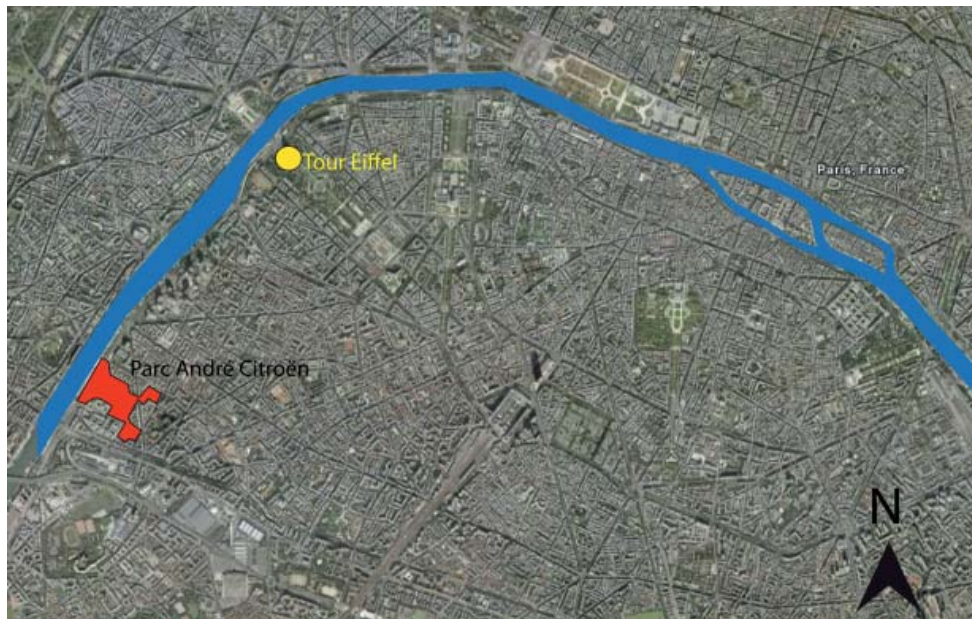


FIG. 128: SITUATION DU PARC CITROËN

Avant 1860, le site était occupé par des cultures maraîchères de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. En 1860, les terrains sont intégrés dans le Grand Paris pour y implanter des industries. D'abord occupés par les usines du Comte d'Artois qui produit la fameuse eau du même nom, ils sont ensuite occupés sur 20 hectares par les usines Citroën de 1915 à 1972, date de la faillite de l'entreprise. On avait alors un «paysage de zone, renforcé par la présence des voies SNCF, des quais du port et du boulevard périphérique.»⁴³

En 1972, un schéma directeur d'aménagement urbain décide de

- créer une ZAC (=Zone d'Aménagement Concerté) de 42 hectares, dont le plan d'urbanisme prévoit un hôpital, des bureaux et des espaces pour diverses activités, entre autres la construction de 2500 logements ;
- mettre en valeur le paysage vers la Seine par la suppression du port ;
- créer un parc de 14 hectares au cœur du futur quartier.

Malgré cette idée de créer un parc central dans le nouveau quartier, Michel Racine explique que ce sont d'abord les constructions qui ont été conçues. «La composition des jardins restait perçue comme un art d'accompagnement des édifices. Furent d'abord déterminés sur 28 hectares les infrastructures, les voiries et les îlots destinés au logement, restaient 14 hectares de terrains libres affectés au Parc, avec des limites incertaines et compliquées.»³⁰

3.4.3. Le concours – les lauréats

En 1986, la Ville de Paris lance un concours international pour l'aménagement du parc. Soixante-sept équipes y répondent, chacune d'entre elles constituée d'un architecte et d'un paysagiste. Neuf équipes sont retenues dans un premier temps.

43 [Racine, p. 128]

La Ville de Paris va finalement sélectionner deux projets : celui de l'équipe Jean-Paul Viguier-Allain Provost et celui de l'équipe Patrick Berger-Gilles Clément. Ces deux projets présentent tous deux des points communs et apportent chacun des idées intéressantes («Le contenant était singulièrement proche mais le contenu fort différent.»⁴⁴)

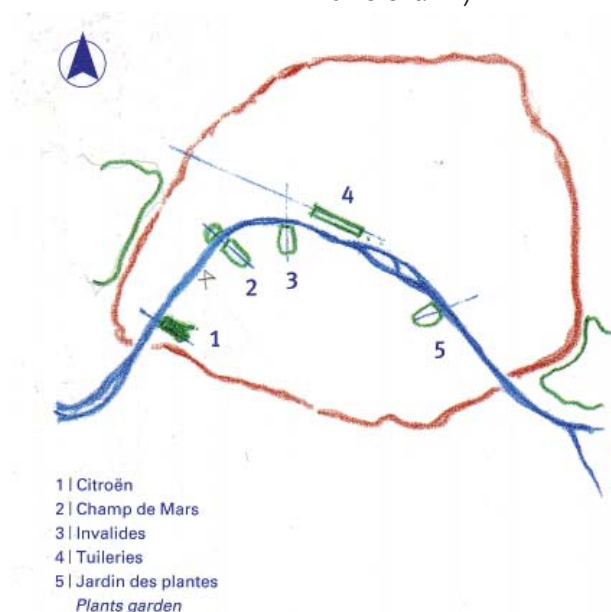


FIG. 129: LES AXES DES AUTRES PARCS
PARISIENS

Les deux équipes avaient en effet des aspirations communes sur le plan formel : elles proposaient un vaste espace central axé perpendiculairement à la Seine, rappelant les pelouses du Champ de Mars, celle des Invalides, celle des Tuileries, et celle du Jardin des Plantes. Le schéma suivant explique bien cette idée.

Mais le point commun le plus important entre les deux équipes était qu'elles accordaient toutes deux à la nature un rôle décisif dans la définition du caractère du projet.

A. Projet initial de l'équipe Provost-Viguier

Dans son ouvrage sur Allain Provost, Michel Racine explique les idées initiales de l'équipe Provost-Viguier. «Dans le cadre du concours initial, l'équipe Provost - Viguier a cherché à éviter une réponse littérale au programme, le catalogue d'idées, la réponse à tous les usages et à l'histoire de la période Citroën, pour créer un parc fort qui ose dire son nom et le mérite, et dont l'identité serait basée sur les fondamentaux du jardin : les terres, les eaux, les végétaux.»⁴⁵

«Pour inventer le parc, la difficulté était de lui donner une unité poétique, qualitative et plastique. Le parti proposé par Provost-Viguier pour arriver à cette unité passait par la création d'un support, d'une colonne vertébrale solide, d'un site vigoureusement composé, modelé, proportionné, façonné, ferme, dynamique et accueillant.»⁴⁶

Pour cela, leur projet se composait d'un dégagement central autour duquel s'articulait de nombreux espaces aux formes diverses : salons de verdure, terrasses, pergolas, portiques, ... Le tracé géométrique rigoureux était une des caractéristiques essentielles du projet. Les concepteurs ont également apporté une grande attention aux essences plantées, désirant rappeler les jardins des plantes des XVIIIème et XIXème. L'eau avait également une présence importante : des cascades, cascadelles, des péristyles, des canaux étaient prévus. Enfin, les limites entre le parc et la ville étaient traitées de manière à créer un véritable lien entre les deux, évitant l'utilisation de murs et de clôtures. Le parc devenait lui-même un lien entre la Seine et le quartier, proposant 5 cheminements possibles pour relier les deux.

Le projet initial de Provost et Viguier proposait donc déjà beaucoup d'idées qui se

44 [Racine, p. 132]

45 [Racine, p. 128]

46 [Racine, p. 130]

sont finalement retrouvées dans le projet final. «Les premières images proposées, (...), fixaient le cadre général et beaucoup de l'esprit du parc actuel : le vide central et la lisière d'eau, l'allée des eaux, les jardins terrasses (pas encore sériels), un jardin sauvage (pas encore en mouvement), la traversière (pas encore diagonale), le viaduc et l'ouverture sur la Seine.»⁴⁷

Documents Provost-Viguié
Concours 1986
Competition 1986

- 1 | Tapis vert
Green tapestry
- 2 | Allée d'eaux
Water alley
- 3 | Lisière d'eau
Water edge
- 4 | Traversière
Cross-alley
- 5 | Passerelle s/Seine
Footbridge over the Seine
- 6 | Jardins en terrasses
Terraced gardens
- 7 | Jardin sauvage
Wild garden
- 8 | Piazza / Quais
Piazza / Quays
- 9 | Malls
Avenues
- 10 | Viaduc
Cross-over

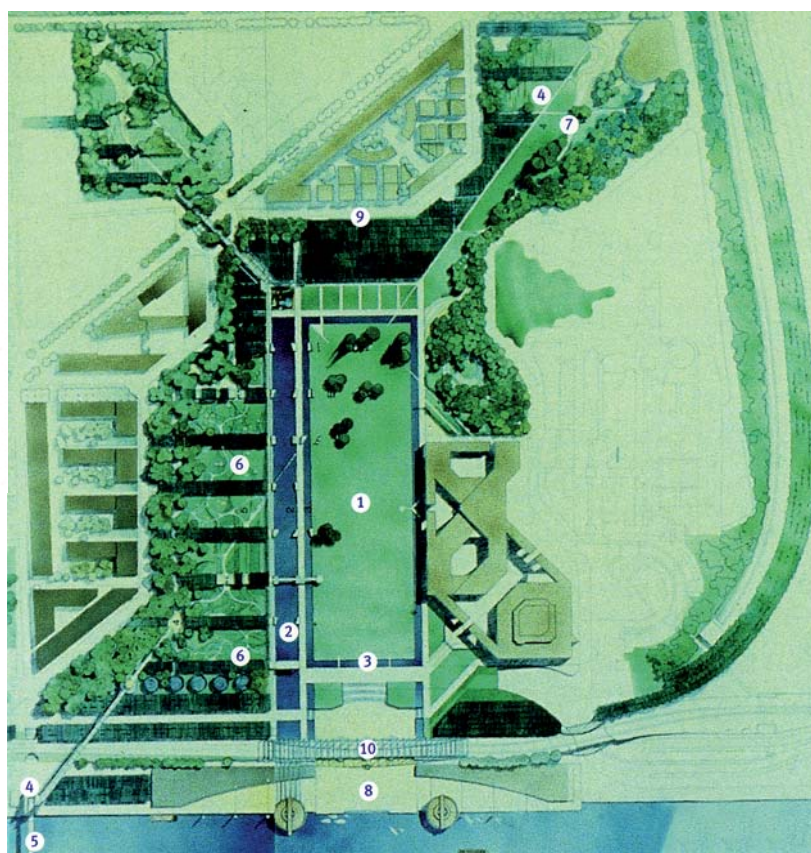


FIG. 130: SCHEMA DU PROJET INITIAL DE PROVOST-VIGUIER

B. Projet initial de l'équipe Clément-Berger

Le projet initial de l'autre équipe, celle de Gilles Clément et Patrick Berger, est expliqué par Gilles Clément dans son livre «Une écologie humaniste». «Avec Patrick, nous réfléchissons sur les enjeux particuliers que représente la création d'un parc dans Paris intra-muros plus d'un siècle après les grands aménagements d'Alphand. Nous estimons devoir proposer un « manifeste », et, quitte à se tromper sur la nature du paradigme, tenter l'écriture d'une page de l'histoire urbaine puisque la chance nous en est donnée.»⁴⁸

Cette équipe prend comme assise conceptuelle et argument du parc les principes du Jardin en Mouvement, théorie imaginée par Gilles Clément et mise en pratique dans son propre jardin (Jardin de la Vallée). Cette théorie définit une nouvelle position de l'homme face à la nature.

«Le Jardin en Mouvement tire son nom du mouvement physique des espèces végétales sur le terrain, que le jardinier interprète à sa guise. Des fleurs venant à germer dans un passage mettent le jardinier devant un choix : conserver le passage ou conserver les fleurs. Le Jardin en Mouvement préconise de conserver les espèces ayant décidé du choix de leur emplacement.

⁴⁷ [Racine, p. 130]

⁴⁸ [Clément et Jones, p. 91]

Ces principes bouleversent la conception formelle du jardin qui, ici, se trouve entièrement confiée aux mains du jardinier. Le dessin du jardin, changeant au fil du temps, dépend de celui qui l'entretient ; il ne résulte pas d'une conception d'atelier sur les tables à dessin.»⁴⁹

Ensuite, ils établissent un certain nombre de principes pour «déterminer la forme générale et détaillée du projet, l'organisation de ses composantes, la diversité et le nombre des espaces, les échelles et les usages possibles.»⁵⁰

1. Ils imaginent un vaste espace central axé perpendiculairement à la Seine, s'inspirant des autres parcs situés en bordure du fleuve.
2. Ils s'inspirent des rythmes figurant sur les plans des futurs logements (en forme de créneaux) entourant le parc pour déterminer «la cadence et l'esprit des Jardins Sériels»⁵¹. Ceux-ci sont en effet des espaces identiques répétés et déclinés selon un principe de transmutation. «La transmutation – prise ici comme métaphore du mouvement – permet d'utiliser les symboles traditionnels de l'alchimie en les réinterprétant. Les Jardins Sériels, aujourd'hui identifiés par leur couleur, se réfèrent également aux métaux, aux roches, aux planètes et aux jours de la semaine.»⁵¹ Les Jardins Sériels, de par leur taille réduite, donnent l'échelle du jardin de quartier, s'opposant ainsi à la pelouse centrale qui, elle, est composée à l'échelle de la ville.
3. Ils insistent sur la présence de l'eau. «La Seine limite le parc à l'ouest. Partout ailleurs, l'eau sera placée auprès des limites, coïncidant avec l'épaisseur du «cadre» où se trouve l'essentiel des jardins. Canal au pied du Ponant vers le sud, coursiers d'eau sur les rampes des Sériels au nord, péristyle d'eau entre les serres à l'est, cadre d'eau isolant l'espace central du reste du parc.»⁵¹
4. Ils imaginent une progression du naturel à l'artifice, depuis la Seine vers la ville. «Ce principe détermine une écriture libre vers le fleuve et une écriture maîtrisée à l'opposé. Entre nature et artifice, un troisième terme – «architecture» – articule et construit l'ensemble.»⁵¹

Par cette idée de progression, les jardins situés en cœur d'îlot (Jardins Blanc et Noir) devront être des illustrations de l'artifice.

Le thème de l'écologie est le sujet central du projet. Le Jardin en Mouvement doit en être l'illustration, ils le placent donc au centre du parc. Pour compléter cette idée de mouvement, ils imaginent différents jardins : Jardins des Transmutations (les Sériels), Jardin des Métamorphoses, Jardin du Vent le long de la Seine.

Clément imagine également les nymphées (constructions au-dessus d'une fontaine, selon le Larousse, baptisées «éléments architecturaux» lors de mes visites) le long du canal, rythmant un coursier d'eau. Certains nymphées devaient abriter des insectes, dont l'élevage représente le mouvement, d'autres nymphées devaient recevoir des chutes d'eau qui se métamorphosaient en glace, en vapeur, en mercure, ... En partie haute du canal, la terre aussi devait se métamorphoser en fleurs (bulbes afoiés).

49 [Clément et Jones, p. 18-19]

50 [Clément et Jones, p.91]

51 [Clément et Jones, p.92]

C. Projet final

A l'issue du concours, la Ville n'a pu choisir entre ces deux projets, et s'en est donc remis au Maire de Paris qui a proposé un mariage des équipes. La Ville exigeait que l'on retienne certains points de chaque projet.

Du projet de Provost et Viguié : «sa rigueur générale, son ouverture sur la Seine, la grande qualité de ses perspectives»⁵², et plus précisément, il fallait conserver l'espace vide central, la lisière d'eau et la diagonale.

Du projet de Berger et Clément : «la qualité du traitement, la position du canal et abords de la partie centrale, l'aménagement des terrasses».⁵²

D'après Michel Racine, «L'écriture de cette singulière partition à quatre mains s'est faite sans accrocs. Elle a abouti à la production d'un plan d'ensemble où chaque trait résultait de décisions prises «à la majorité»».⁵²

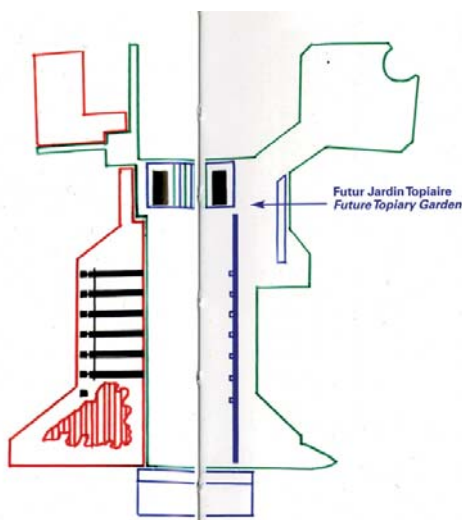


FIG. 131: RESPONSABLES DES DIFFÉRENTES ZONES DU PARC

Les deux équipes conçoivent donc un plan et un texte qui l'accompagne, définissant les fondements communs et indivisibles du parc. Ensuite, le parc est partagé en zones, chacune attribuée à une équipe ou une personne, dans lesquelles l'écriture de l'espace résulte de l'approche personnelle de son concepteur. Le schéma ci-dessous indique les différentes zones géographiques et leur(s) responsable(s).

Remarque : après l'ouverture du parc, une certaine tension est apparue entre les différents concepteurs suite à la médiatisation de Gilles Clément et de son Jardin en Mouvement, et à l'oubli partiel de Berger, Provost et Viguié.

Pourtant, d'après les honoraires attribués à chacun des concepteurs (Berger 27%, Clément 15%, Provost 40%, Viguié 18%) et l'historique de la conception du parc, il est clair que Gilles Clément avec son Jardin en Mouvement (occupant 5% du site) ne peut pas être considéré comme le seul auteur du parc.

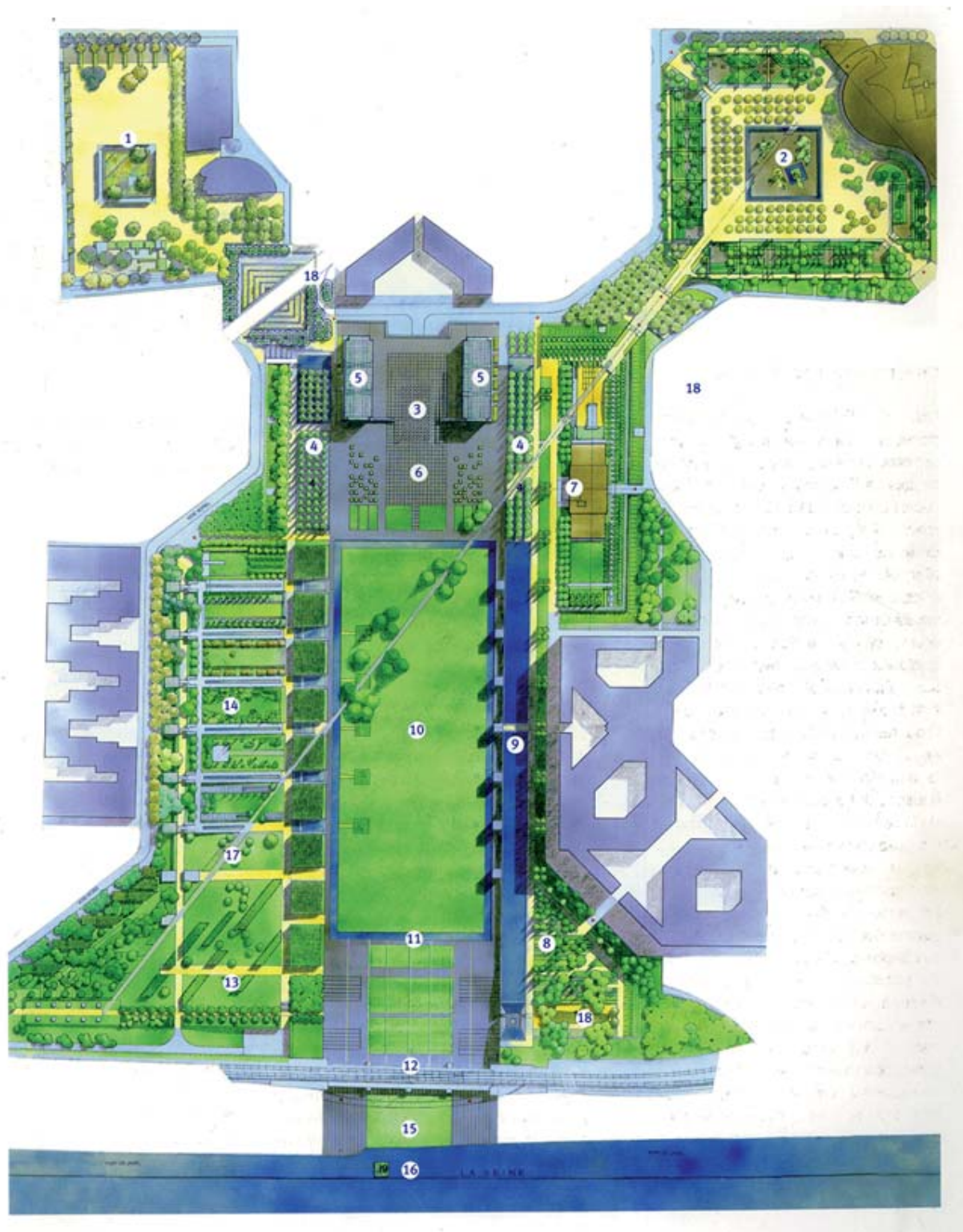
3.4.4. Présentation du parc – Les différents jardins

La carte de la page suivante représente le parc tel qu'il a été conçu finalement. Certains espaces n'ont cependant pas été réalisés (voir légende de la carte).

Ensuite, les différents thèmes ou les différents jardins seront repris de manière à voir ce que les concepteurs avaient imaginé.

52 [Racine, p. 132]

FIG. 132: PLAN GÉNÉRAL DU PARC



- | | | | |
|----|---|-----|---------------------|
| 1. | Jardin Blanc | 10. | Tapis vert |
| 2. | Jardin Noir | 11. | Lisière d'eau |
| 3. | Péristyle d'eau | 12. | Viaduc |
| 4. | Péristyles végétaux | 13. | Jardin en mouvement |
| 5. | Serres | 14. | Jardins sériels |
| 6. | Plazza | 15. | Quais |
| 7. | Jardin topiaire / Accueil / restaurant (non réalisés) | 16. | Île (non réalisée) |
| 8. | Jardin des Métamorphoses | 17. | Diagonale |
| 9. | Canal et nymphées | 18. | Jardin des cascades |

A. Idées symboliques générales

Selon Gilles Clément dans une interview (août 1987), «l'ensemble du parc repose sur l'interprétation actuelle de quatre grands principes de mise en œuvre : Nature, Mouvement (ou Métamorphose), Architecture et Artifice.»⁵³

Ces quatre principes peuvent se combiner deux à deux pour exprimer une idée générale. Par exemple, la Nature et le Mouvement symbolisent le monde animé.

Gilles Clément insiste aussi sur le fait que l'objectif du projet était de rassembler le travail des architectes et le travail des paysagistes dans une pensée commune. Ces deux visions étant jusque là souvent considérées comme deux réflexions différentes et apparemment étanches.

«Au travers de tout le parc, cette imbrication [entre architecte et paysagiste] est sensible mais elle se décline différemment suivant qu'on est plus près du fleuve (de la Nature) ou plus près de la ville (de l'Artifice).»⁵³

Le parc possède un ordre logique de lecture, lecture qui se veut réversible. Par exemple si l'on parcourt le parc dans le sens Artifice-Mouvement (du quartier vers la Seine), on acquiert une certaine connaissance de la Nature, tandis que dans le sens Mouvement-Artifice (depuis la Seine vers le quartier), on acquiert une certaine maîtrise de l'Artifice. Mais ces lectures ne sont pas évidentes : par exemple dans les jardins Blancs et Noirs, les plus artificiels, une grande quantité de végétaux est mise en place, contrairement à l'idée simple que l'on pourrait se faire de l'«artificiel». C'est en fait dans l'agencement des végétaux, dans leur maîtrise que l'on va ressentir l'artifice.

Le Jardin en Mouvement, le jardin le plus naturel, est certes composé de plantes sauvages mais celles-ci ne sont pas placées au hasard : «leur gestion suppose une connaissance approfondie de leur biologie, de sorte que l'on peut parler également de sophistication pour l'entretien de ce type de jardin.»⁵³ C'est dans son aspect qu'il évoque le plus la Nature.

Le Jardin des Métamorphoses donne aussi un bon exemple d'une combinaison de deux principes : Architecture et Nature. En effet, il évoque le monde vivant dans un aspect chaotique, mais il est accompagné d'une architecture puissante : le canal, les Nymphées.

Le thème du Mouvement ne doit pas être interprété comme le mouvement du promeneur, découvrant sans cesse de nouvelles perspectives, mais comme un jeu sur la vie même des végétaux. «Il s'agit pour le jardinier de suivre, d'interpréter et d'orienter le cycle des plantes, variable en fonction des espèces et de leurs combinaisons. Le mouvement est temporalité et cycle de la végétation ; il est aussi événement physique.»⁵⁴ On peut illustrer ces événements physiques par les espèces qui ondoient au vent près de la Seine, par le mouvement de l'eau dans le canal lorsque le vent vient la froter, ou encore par l'atmosphère ludique des jets d'eau intermittents entre les deux grandes serres.

53 [Van Zuylen, p 158]

54 [Cortesi, p. 119]

B. Les dénivellations du parc

Les différents espaces du parc ne se placent pas tous sur le même niveau. Les dénivellations sont mises en place comme un principe de conception qui permet de créer des frontières ou des liens visuels privilégiés. La grande étendue centrale est ainsi bordée d'espaces surélevés, «reliefs qui paraissaient nécessaires pour modeler l'espace du parc et de ses jardins.»⁵⁵

Les reliefs mis en place introduisent une grande variété d'espaces et des relations particulières les uns avec les autres. Tous les dispositifs mis en place «se révèlent une démonstration magistrale des possibilités et des limites de l'art de l'architecte – paysagiste – tant dans la composition interne du parc que dans son lien avec les architectures qui l'entourent.»⁵⁵

La coupe transversale ci-dessous permet de visualiser l'importance des dénivellations. Cette coupe fait aussi apparaître les cinq manières de relier la Ville au fleuve, cinq circulations parallèles : la passerelle dans les arbres, la promenade le long des Jardins Sériels, le chemin le long de la pelouse centrale, celui passant par les Nymphées et enfin la promenade le long du chemin d'eau.

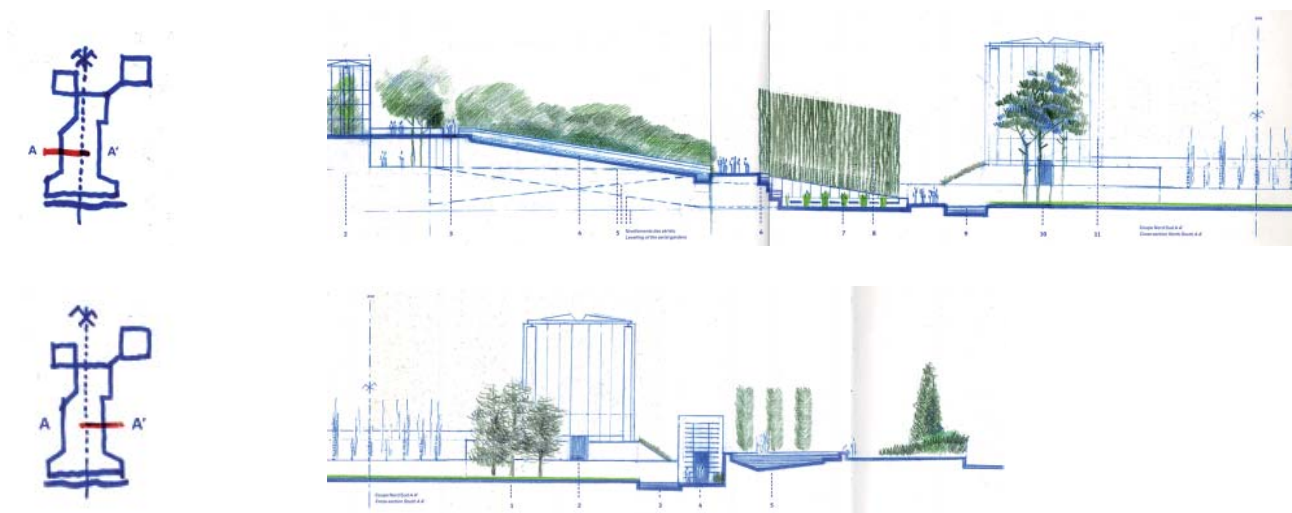
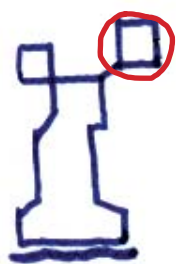


FIG. 133 ET 134: COUPES TRANSVERSALES

C. Le Jardin Noir

Le Jardin Noir est situé dans un espace pratiquement carré au sud-est du site. Il est entouré de bâtiments et relié au reste du parc Citroën par la Diagonale qui le traverse. Il constitue un jardin du parc Citroën tout en fonctionnant de manière autonome, par la présence de grilles à son entrée.

«Avec son alternance entre un espace ouvert où l'on marche le nez au vent et une succession de petits jardins dans le jardin, où l'on vient chercher le calme et l'intimité, le Jardin Noir reprend dans un style épuré, l'organisation générale du parc et son jeu de niveaux très maîtrisés.»⁵⁶



⁵⁵ [Racine, p. 132]

⁵⁶ [Racine, p. 144]

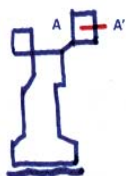
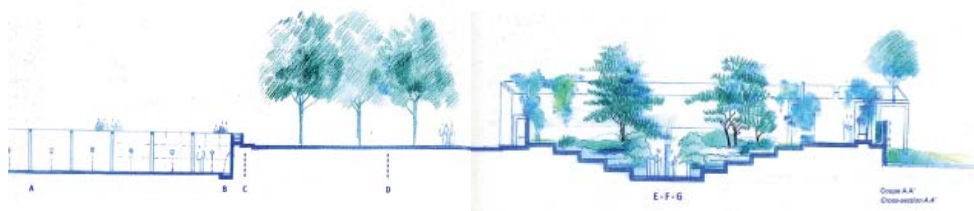


FIG. 135: COUPE DANS LE JARDIN NOIR



A première vue, le jardin est constitué d'une étendue de gravillons plantée de chênes pédonculés. Pourtant ce jardin cache de nombreux espaces que l'on découvre petit à petit. Un premier jardin se trouve au cœur de la composition sous la forme d'une place carrée plutôt minérale située sous le niveau du sol. La diagonale y mène et permet de découvrir des « îles » de plantations qui émergent de cet espace fort minéralisé.

«Au cœur de ce vaste carré, la diagonale crée la surprise, dès le départ, en disparaissant, sitôt qu'elle aborde le mail planté de chênes pédonculés. Traversant le cadre lumineux d'une balustrade couverte d'une nappe d'eau, elle réapparaît onze marches plus bas, sur une petite place ensoleillée. Quatre jardins aux formes géométriques y flottent, jardins fragments rassemblant des fleurs et graminées sombres, éclats de jardins très dessinés sur une page blanche. Jaillissant des parois de granit noir du patio, l'eau de soixante fontaines ruisselle somptueusement sur les murs.»⁵⁷

FIG. 136: JARDIN CENTRAL



Autour de l'étendue plantée, on trouve une promenade, située elle aussi en contrebas. Le promeneur passe successivement par des petits jardins, possédant chacun une thématique, chaque jardin étant séparé du suivant par une contraction de l'espace. Une autre promenade est aussi possible, elle suit les limites du parc et offre une vue surplombante sur les jardins situés en contrebas.

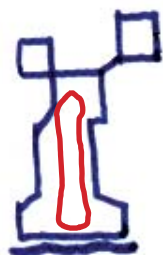
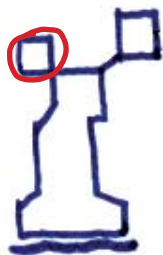


FIG. 137: PROMENADE EN CONTREBAS

«A la périphérie, la succession de jardins clos reste un plaisir *pour les initiés*. Il faut connaître. Un promenoir permet d'en faire le tour, d'en découvrir, par le haut, les masses végétales colorées, d'en deviner les bons coins. Mais pour accéder à la suite de petits salons formant un labyrinthe bordé de banquettes de plantes à bulbes, de pins et de rhododendrons, il faut en trouver les rampes d'accès. De grands portiques de bois où grimpent des plantes sarmenteuses les divisent par intervalles. Cette pergola géante « agrafe » patios et promenoir au mail de l'esplanade. Elle tient les immeubles environnant à distance et protège l'intimité des lieux qui sont aussi, *lorsqu'on s'y installe sur un banc, des jardins de ciel*. *C'est le coin des amoureux et de quelques gratteurs de guitare*. Un critère.»⁵⁷

57 [Racine, p. 144]

D. Le Jardin Blanc



On trouve très peu d'informations sur ce jardin dans les livres ou explications du parc. Il semble être un espace un peu «à part». Il n'est d'ailleurs pas inclus dans l'enceinte des grilles du parc et fonctionne donc indépendamment, tel un square de quartier.

E. La pelouse centrale et ses limites

La pelouse centrale est constituée à la fois d'une étendue de gazon encadrée d'une bande d'eau, que seule la diagonale permet d'enjamber et d'une pelouse «ouverte» qui descend progressivement vers l'esplanade devant la Seine. Au nord, l'espace central est limité visuellement par une succession de blocs d'arbres taillés, protégeant ainsi des vues vers les Jardins Sériels. A l'ouest, la limite visuelle est constituée par le pont du RER, camouflant partiellement la Seine par derrière. Au sud, ce sont les nymphées et le canal en surplomb qui limitent l'espace. A l'est, les deux grandes serres et leur esplanade minérale en pente dominant le parc.

«Depuis la grande pelouse, le fond de scène du Parc est constitué de deux grandes serres (...) encadrant le péristyle d'eau. (...) Dans une disposition qui évoque les grands palais de la Renaissance, les deux serres furent surélevées et posées sur des socles dominant une place en pente descendant jusqu'à la lisière d'eau. Cent vingt jets d'eau à hauteur modulable, jaillissent du sol dallé de façon inattendue selon une programmation sophistiquée et ludique. S'inventant de multiples manières d'en jouer, le public a plébiscité le traitement onirique et joyeux de ce point focal où les eaux retombent avec des bruits clairs. Ce péristyle fut inventé pour venir en contre-point des seize colonnes en teck, hautes de quinze mètres portant les toitures et les vitrages suspendus des deux serres et des deux péristyles de magnolias grandiflora rigoureusement taillés.»⁵⁸

«Le souci d'encadrer le vide central a également conduit à des bornages latéraux, au sud par sept nymphées-belvédères, transposition contemporaine des grottes de la Renaissance promettant ombre et fraîcheur. Au nord, le bornage est assuré par les serres-salons, remarquables de légèreté, supportées par une unique colonne en teck. (...) Ainsi la lisière d'eau idéalise-t-elle la pelouse qui devient tapis vert flottant, d'autant plus précieux que ses deux seuls accès constituent un petit mystère pour celui qui veut l'aborder.»⁵⁹



FIG. 138 À 142: VUES DE LA PELOUSE CENTRALE, LES SERRES ET LES JETS D'EAU

58 [Racine, p. 136]

59 [Racine, p. 140]

La grande pelouse accueille un grand ballon gonflable qui propose aux visiteurs de s'élever et de profiter de la vue sur Paris. Ce ballon constitue aussi l'image du parc, il est visible depuis de nombreux endroits et permet de se repérer.

F. Le canal et le Jardin des Cascades

Le canal est situé en surplomb de la pelouse centrale. Son aspect rectiligne souligne le tracé de l'espace central et propose une promenade agréable avec vue sur la pelouse centrale et le reflet du ciel dans l'eau du canal. On perçoit la Seine et les quartiers périphériques du parc. Ce canal s'achève, non pas dans la Seine, mais par une cascade aboutissant dans un petit espace clos, fait de pierres et d'eau, première partie du Jardin des Cascades.



FIG. 143: COUPE AA' DANS LE JARDIN DES CASCADES

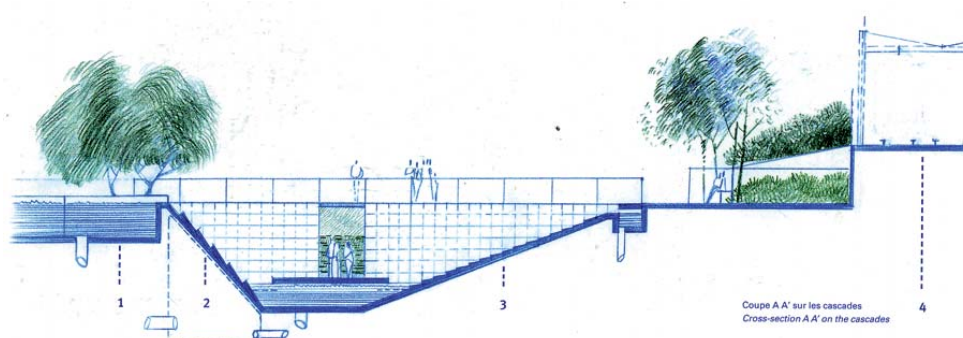


FIG. 144: VUE SUR LE CANAL ET LA CASCADE

«Le processus de décision collective a conduit à surélever le canal, à le placer en pleine ombre et à le faire buter sur la voie de chemin de fer. A défaut d'avoir une source, ce canal devait avoir un aboutissement. C'est la raison du Jardin des Cascades où, dans un enclos surplombé de saules et de bouleaux, Allain Provost invente une opposition d'effets d'eaux, l'une classique, aux pierres posées à contre-courant sur quatre mètres de dénivelé, pour donner une force supplémentaire aux eaux en cataractes, l'autre moins pentue où l'eau s'enroule et se déroule en films sur des dalles. Pour ménager la surprise, l'accès à cet espace se fait par deux fentes dans les murs.»⁶⁰



FIG. 145: VUE SUR LA CASCADE D'EAU DEPUIS LE JARDIN DES CASCADES

Tout juste après cet espace minéral avec ses cascades d'eau, une porte mène au reste du Jardin des Cascades. Le centre de l'espace est occupé par un jeu de buis taillés et des bouleaux dont la couleur blanche des troncs se détache sur le fond vert des buis. Ce jardin est au niveau de la pelouse centrale mais semble renforcé dans le sol vu que les espaces qui l'entourent sont surélevés. Son échelle et sa pente douce permettent de l'appréhender directement, ses limites étant bien définies par des talus plantés « en escaliers ».

«Passé ces jeux d'eau [les Cascades d'eau], que l'on peut aussi apprécier par le haut, s'ouvre le jardin des cascades vertes où une collection de sédums et de saxifrages habille des talus retenus par des fascinaiges de bois. Suspendus à des poutrelles d'acier, ils ne sont pas fichés dans les terres mais participent d'une véritable architecture. Vers le sud, l'enclos se termine par une cascade de buis taillés en blocs aléatoires. Ce Tapis en forme de trapèze a été conçu pour créer une perspective accélérée.»⁶⁰

60 [Racine, p. 142]

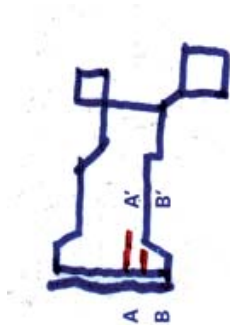
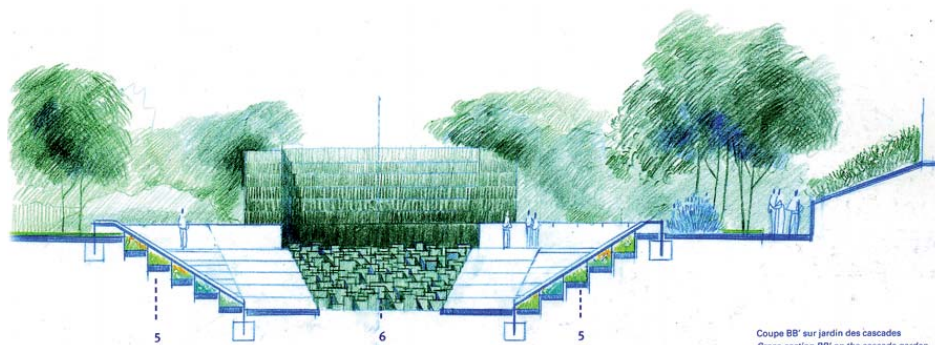


FIG. 146: COUPE BB' DANS LE JARDIN DES CASCADES



Coupe BB' sur le jardin des cascades
Cross-section BB' on the cascade garden



FIG. 147: VUE SUPÉRIEURE DES CASCADES VERTES

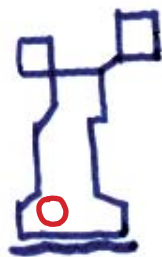


FIG. 148: TALUS DE SÉBUMS ET SAXIFRAGES



FIG. 149: VUE AÉRIENNE DU JARDIN DES CASCADES VERTES

G. Le Jardin en Mouvement



Le Jardin en Mouvement est situé au nord-ouest, proche de la Seine. Il est composé de bosquets à l'aspect sauvage, tel un sous bois, ainsi que d'espaces plus ouverts gazonnés ou fleuris. Les piétons cheminent sur le gazon, l'absence de chemin laissant pratiquement libre le cheminement.

«Le Jardin en Mouvement (...) suit le mouvement naturel et les cycles végétaux des plantes semées, choisies en fonction de leurs capacités migratoires et d'autoreproduction. Gilles Clément transpose ainsi les prés naturels de la campagne à l'intérieur de l'habitat urbain d'une grande densité ; il recrée des lieux abandonnés par les cultures, où l'absence de fauchage organise les hasards de la croissance, comme cela se passe dans la nature quand l'homme n'intervient pas sur elle.»⁶¹



FIG. 150: JARDIN EN MOUVEMENT



FIG. 151: JARDIN EN MOUVEMENT

Gilles Clément et Louisa Jones en parlent en ces termes : «Le Jardin en Mouvement s'inspire de la friche : espace de vie laissé au libre développement des espèces qui s'y installent. Dans ce genre d'espace, les énergies en présence – croissances, luttes, déplacements, échanges – ne rencontrent pas les obstacles ordinairement dressés pour contraindre la nature à la géométrie, à la propreté ou à tout autre principe culturel privilégiant l'aspect. Elles rencontrent le jardinier qui tente de les infléchir pour les tourner à son meilleur usage sans en altérer la richesse. « Faire le plus possible avec, le moins possible contre » résume la position du jardinier du Jardin en Mouvement.

Comme tous les espaces animés d'êtres vivants – plantes, animaux, humains –, le Jardin en Mouvement se trouve soumis à l'évolution résultant de leur interaction dans

61 [Cortesi, pp.122-123]

le temps. Ici, la tâche du jardinier revient à interpréter ces interactions pour décider quel genre de « jardinage » il va entreprendre. Quelle balance entre l'ombre et la lumière, quel arbitrage entre les espèces en présence, l'objectif étant de maintenir et accroître la diversité biologique, source d'étonnement, garantie du futur.

Pour cela il faut :

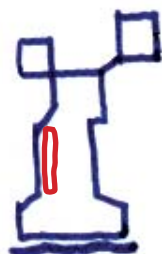
- Maintenir et accroître la qualité biologique des substrats : eau, terre, air.
- Intervenir avec la plus grande économie de moyens, limitant les intrants, les dépenses d'eau, le passage des machines...

Cet état d'esprit conduit le jardinier à observer plus et jardiner moins. A mieux connaître les espèces et leurs comportements pour mieux explorer leurs capacités naturelles sans dépense excessive d'« énergie contraire » et de temps.

Dans cette dynamique de gestion, l'une des manifestations les plus remarquables du Jardin en Mouvement vient du déplacement physique des espèces sur le terrain.

Ce déplacement rapide et spectaculaire concerne les espèces herbacées à cycle court – annuelles, bisannuelles (coquelicot, bleuets, nielles, nigelles, digitales, molènes, résédas...) – qui disparaissent sitôt leurs graines formées. Elles réapparaissent à la faveur des accidents du terrain – sols retournés – partout là où les graines, disséminées par le vent, les animaux et les humains, parviennent à germer.»⁶²

H. Les Jardins Sériels



Les Jardins Sériels se succèdent le long de la limite nord du parc. Chacun de même superficie, ils s'installent entre les rampes d'eau venant des serres périphériques. On peut les apprécier depuis la passerelle en hauteur, ou bien par les 2 chemins qui les longent.

«Les Jardins Sériels sont articulés de manière thématique ; sept pièces sont numérotées et enfermées entre des rampes. Leur composition se fonde sur l'association de minéraux et de couleurs à l'intérieur d'un parcours caractérisé par la quantité d'eau différente qui depuis la mer (le Jardin en Mouvement), représentée comme un état idéal, diminue jusqu'à devenir le « cadran solaire » du jardin n°7.»⁶³

Les Jardins Sériels constituent une narration : le mouvement du promeneur permet une lecture de l'espace, basée sur des correspondances entre couleurs, nombres, planètes et métaux. «La nature [est] elle-même le matériau constitutif de parc : des éléments que *le public peut sentir, toucher et respirer.*»⁶³ Ainsi, cette conception valorise les initiatives des usagers, la promenade devient un parcours qui a un sens, où l'on apprend. On peut dire que ce parcours physique mais aussi mental constitue une réinvention du parc.

⁶² [Clément et Jones, pp. 18-19]

⁶³ [Cortesi, p. 123]

1. Jardin en Mouvement



FIG. 152: JARDIN EN MOUVEMENT



FIG. 153: JARDIN EN MOUVEMENT



FIG. 154: JARDIN EN MOUVEMENT

2. Jardin Bleu

Le plan ci-contre est un exemple des plans que l'on peut trouver dans le livre «Le Jardin en Mouvement» de Gilles Clément. Sa volonté est manifestement de permettre à tous de reconnaître les essences plantées.



FIG. 155: JARDIN BLEU



FIG. 156: JARDIN BLEU



FIG. 157: PLAN DU JARDIN BLEU

3. Jardin Vert



FIG. 157: JARDIN VERT



FIG. 158: JARDIN VERT



FIG. 159: JARDIN VERT

4. Jardin Orange



FIG. 160: JARDIN ORANGE



FIG. 161: JARDIN ORANGE



FIG. 162: JARDIN ORANGE



FIG. 163: JARDIN ORANGE

5. Jardin Rouge



FIG. 164: JARDIN ROUGE



FIG. 165: JARDIN ROUGE



FIG. 166: JARDIN ROUGE

6. Jardin Argenté



FIG. 167: JARDIN ARGENTÉ



FIG. 168: JARDIN ARGENTÉ



FIG. 169: JARDIN ARGENTÉ



FIG. 170: JARDIN ARGENTÉ

7. Jardin Doré



FIG. 171: JARDIN DORÉ



FIG. 172: JARDIN DORÉ



FIG. 173: JARDIN DORÉ

I. La diagonale



FIG. 174: LA DIAGONALE

La diagonale traverse le parc de manière rectiligne, scindant parfois en deux des blocs de végétaux. Elle constitue aussi le lien entre le parc et le Jardin Noir.

«Elle ne relève pas d'un jeu graphique mais du désir d'agrandir le parc en soulignant sa plus grande dimension (750 mètres) en même temps que celle d'assurer la liaison Nord-Sud directe entre les stations de métro Balard et Javel.»⁶⁴

64 [Racine, p. 140]

3.5. Mise en évidence des ambiances

L'analyse paysagère a permis de prendre connaissance du parc, d'abord selon mes propres observations, ensuite selon les explications des concepteurs. On a ainsi pu remarquer que beaucoup de concepts expliqués par Clément ou Provost n'avaient pas été relevés lors de mes promenades. Il s'agit surtout des concepts symboliques qui sous-tendaient la création du parc : le mouvement, l'artificialité, la métamorphose. Je n'avais pas, lors de mes parcours, pensé à ces éléments. Néanmoins, ils ont constitué des principes de conception et, même s'il ne se ressentent pas de manière consciente dans le parc, ils ont contribué à la richesse et à la qualité des espaces du parc.

Rappelons maintenant que le but de l'analyse sensible et de l'analyse culturelle est de déterminer une carte des ambiances du parc Citroën. Pour cela, il est nécessaire de parvenir à caractériser les ambiances, à trouver quels sont les éléments qui participent à la création de l'ambiance. Etant partie d'une analyse sensible personnelle et subjective, la principale difficulté réside dans le fait de parvenir maintenant à définir des critères concrets qui puissent caractériser des ambiances en général.

3.5.1. Les critères d'ambiance

Pour caractériser les différentes ambiances, la méthode choisie a été de reprendre l'ensemble des éléments soulignés dans l'analyse paysagère et de les classer par thèmes. Pour rappel, les éléments soulignés sont ceux qui permettent de visualiser le lieu et de comprendre son ambiance. Ce classement par thèmes va permettre de déterminer les éléments généraux qui composent l'ambiance. A partir de la subjectivité d'une promenade personnelle, il s'agit donc de découvrir les critères qui sous-tendent l'ambiance.

Dans un premier temps, chaque élément souligné a été classé dans un ou plusieurs thème(s) reprenant l'idée de l'élément souligné. Ainsi, «encadré de hauts murs» évoque le thème de «la frontière des espaces» et le thème de «hauteur». De proche en proche, les différents éléments soulignés ont donc fourni une liste de thèmes variés.

Tous les thèmes ont ensuite été regroupés dans des catégories selon leurs correspondances. Par exemple, les thèmes «cadre», «limites visuelles» ou encore «vues» ont été regroupés dans une catégorie «VISUEL». Tous les thèmes choisis, regroupés par catégories, sont repris en annexe (Annexe 1), ce qui permet de mieux comprendre le choix des thèmes en fonction des éléments soulignés. Enfin, ces catégories ont encore pu être regroupées selon 3 ensembles : l'espace en lui-même, l'espace vécu par l'utilisateur et l'espace dans le temps.

ELEMENTS SOULIGNES --> THEMES --> CATEGORIES --> 3 ENSEMBLES

Les trois ensembles sont expliqués ci-dessous.

- L'ESPACE EN LUI-MÊME

C'est dans cette partie que sont repris tous les thèmes qui touchent à la composition intrinsèque de l'espace. Il est clair que l'ambiance d'un lieu dépend de la grandeur de

l'espace, de ses matériaux, ses couleurs, etc. Ce sont les critères qui vont permettre de décrire concrètement l'espace. Même si chaque utilisateur aura un ressenti propre de l'espace, ce sont néanmoins les thèmes les plus évidents, ceux qui caractérisent l'espace en lui-même.

- L'ESPACE VECU PAR L'USAGER

Les thèmes qui dépendent réellement de l'utilisateur sont repris dans cet ensemble. Il s'agit, par exemple, des vues, des sons perçus, des perspectives ou encore des contrastes ressentis. Ce sont donc les usagers dans leurs mouvements et dans la façon dont ils vont vivre l'espace qui vont déterminer ces différents éléments.

- L'ESPACE DANS LE TEMPS

L'espace n'est pas immuable, il se modifie au gré des saisons, au fil des années, selon les entretiens des jardiniers. Il va donner une impression différente selon que la journée sera ensoleillée, nuageuse ou pluvieuse. Ces éléments, indépendants de l'utilisateur, vont également influencer le ressenti de l'espace, son ambiance.

Le tableau complet des critères d'ambiance est repris à la page suivante.

Il permet de mettre deux choses en évidence :

- Les 3 ensembles généraux obtenus sont valables autant pour l'architecture que pour les jardins. Néanmoins, la part prise par le troisième ensemble «L'ESPACE DANS LE TEMPS» prend plus d'importance dans le cas des parcs. La météo, les saisons, l'entretien et la croissance des matériaux évolutifs des jardins sont en effet des éléments essentiels du ressenti des ambiances du jardin.

- Les trois ensembles généraux comportent chacun une part d'objectivité et une part de subjectivité. A première vue, on pourrait penser que le premier ensemble «L'ESPACE EN LUI-MÊME» reprend les éléments objectifs de l'espace, tels que ses dimensions, ses matériaux, etc. tandis que le deuxième ensemble «L'ESPACE VECU PAR L'USAGER» reprend plutôt des éléments subjectifs. Mais en fait, même si la taille d'un espace est clairement mesurable, sa perception sera différente pour chaque usager. Le premier ensemble comporte donc une part de subjectivité. De la même façon, on peut dire que le deuxième ensemble reprend des éléments objectifs: un contraste lumineux pourra être mesuré, même s'il est ressenti de manière très différente d'une personne à l'autre. Enfin, le troisième ensemble «L'ESPACE DANS LE TEMPS» peut caractériser des éléments objectifs ainsi que des éléments subjectifs. En effet, le fait d'observer objectivement que le ciel est couvert de nuages peut être vu de manière subjective comme un ciel menaçant ou romantique. Ainsi, par ces trois ensembles, on retrouve les deux aspects objectif/subjectif des ambiances, tels que cela était expliqué dans le chapitre consacré à la définition de la notion d'ambiance.

Enfin, on peut dire que cette grille de critères pourrait être vérifiée et affinée en analysant d'autres parcs. Mais ce travail dépasse le cadre de ce mémoire. Dans ce mémoire, cette grille va plutôt être vérifiée et commentée dans la partie du projet de parc place de l'Yser à Liège.

CRITÈRES D'AMBIANCE

L'ESPACE EN LUI-MÊME

1| CARACTÉRISTIQUES FORMELLES

- Hauteur
- Largeur
- Différence de niveaux
- Alignement - répétition
- Frontières physiques ou visuelles
- Étendue
- Forme de l'espace
- Centre/contours
- Chemins
- Forme des végétaux
- Disposition des végétaux
- Type d'architecture
- Liens verticaux

2| CARACTÉRISTIQUES DES SURFACES

- Minéral > matériaux
- Végétal > essences
- Eau
- Couleurs
- Texture
- Réflectivité
- Luminosité des surfaces

3| NATURALITÉ

- Sauvage
- Contrôlé
- Lecture des principes de composition

4| CONTEXTE ENVIRONNANT

- Composition, identification
- Traitement des frontières

L'ESPACE VÉCU PAR L'USAGER

1| CARACTÉRISTIQUES SENSORIELLES

- Étendues et limites visuelles
- Vues
- Ouverture du ciel
- Visible/non visible
- Éléments repères
- Arrière-plan/avant-plan
- Cadres
- Luminosité naturelle
- Sources lumineuses artificielles
- Sons "naturels"
- Sons "artificiels"
- Silence/calme
- Sécurité/insécurité
- Sensation de chaud/froid

2| CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES

- Équipements
- Mobilier
- Informations

3| PERCEPTIONS DE L'USAGER EN MOUVEMENT

- Mise en scène
- Ponctuation
- Perspectives
- Effets de découverte

4| CONTRASTES

- Sauvage - maîtrisé
- Minéral - végétal
- Lumineux - sombre
- Contrastes de couleurs, de matières
- Dilatations - resserrements
- Simplicité - diversité
- Bruyant - calme

L'ESPACE DANS LE TEMPS

1| VARIABILITÉ SPATIO-TEMPORELLE

- Changements saisonniers
- Entretien, jardinage
- Croissance des végétaux

2| VARIABILITÉ CLIMATIQUE

- Vent
- Précipitations (pluie, neige, ...)
- Nuages
- Soleil
- Températures

3| VARIABILITÉ DES USAGES

- Activités
- Nombre de personnes
- Types de personnes

4| VARIABILITÉ DU CONTEXTE

- Automobiles
- Nature
- Bâtiments

Le tableau reprend l'ensemble des éléments qui vont, de près ou de loin, influencer une ambiance. Il est évident que chaque espace aura son ambiance caractérisée par un certain nombre d'éléments du tableau, mais tous n'influenceront pas l'ambiance de la même manière. On pourrait donc, en poursuivant le travail, définir des degrés d'importance des critères.

3.5.2. Cartes des zones d'ambiance

L'analyse paysagère a permis de prendre connaissance du parc, de ses différents composants, de ses principes de composition et de ses ambiances au travers des parcours commentés personnels et des commentaires des concepteurs du parc. Cette analyse a d'abord permis de définir des critères d'ambiance, critères qui se veulent généraux et applicables à d'autres parcs. Mais le but de l'analyse paysagère du parc Citroën était surtout d'établir une carte d'ambiance qui permettrait de faire une synthèse générale des ambiances rencontrées.

La détermination des zones d'ambiance du parc est effectuée en fonction des observations faites lors de mes visites et en fonction de mes ressentis. Elle sera donc une carte personnelle.

La carte doit donc permettre une lecture simple et globale. Chaque zone est représentée par une couleur et est nommée par un ensemble de mots qui caractérisent, selon moi, l'ambiance de la zone. Ce nom sera ensuite précisé par d'autres caractéristiques essentielles de la zone. Enfin, pour que la lecture ne se résume pas à des descriptions écrites, une photo de la zone permet de mettre l'ambiance en image. L'ensemble devra permettre de visualiser rapidement l'ambiance du lieu.

Le but de la carte est de présenter les différentes ambiances, mais surtout de voir comment ces différentes ambiances vont se juxtaposer les unes aux autres. En effet, au-delà de l'ambiance en elle-même, l'intérêt réside dans les relations que vont avoir les différentes ambiances entre elles. L'utilisateur visite habituellement le parc dans son entièreté et non pas pour une seule ambiance spécifique. Et même s'il se rend dans le parc pour y trouver une ambiance précise, il est amené à effectuer un parcours avant d'atteindre l'ambiance désirée. C'est donc la séquence des ambiances vécues par l'utilisateur durant son parcours qui devient importante.

La carte des ambiances du parc Citroën se trouve sur la page suivante.

LA CARTE DES ZONES D'AMBIANCE PARC ANDRÉ CITROËN, PARIS

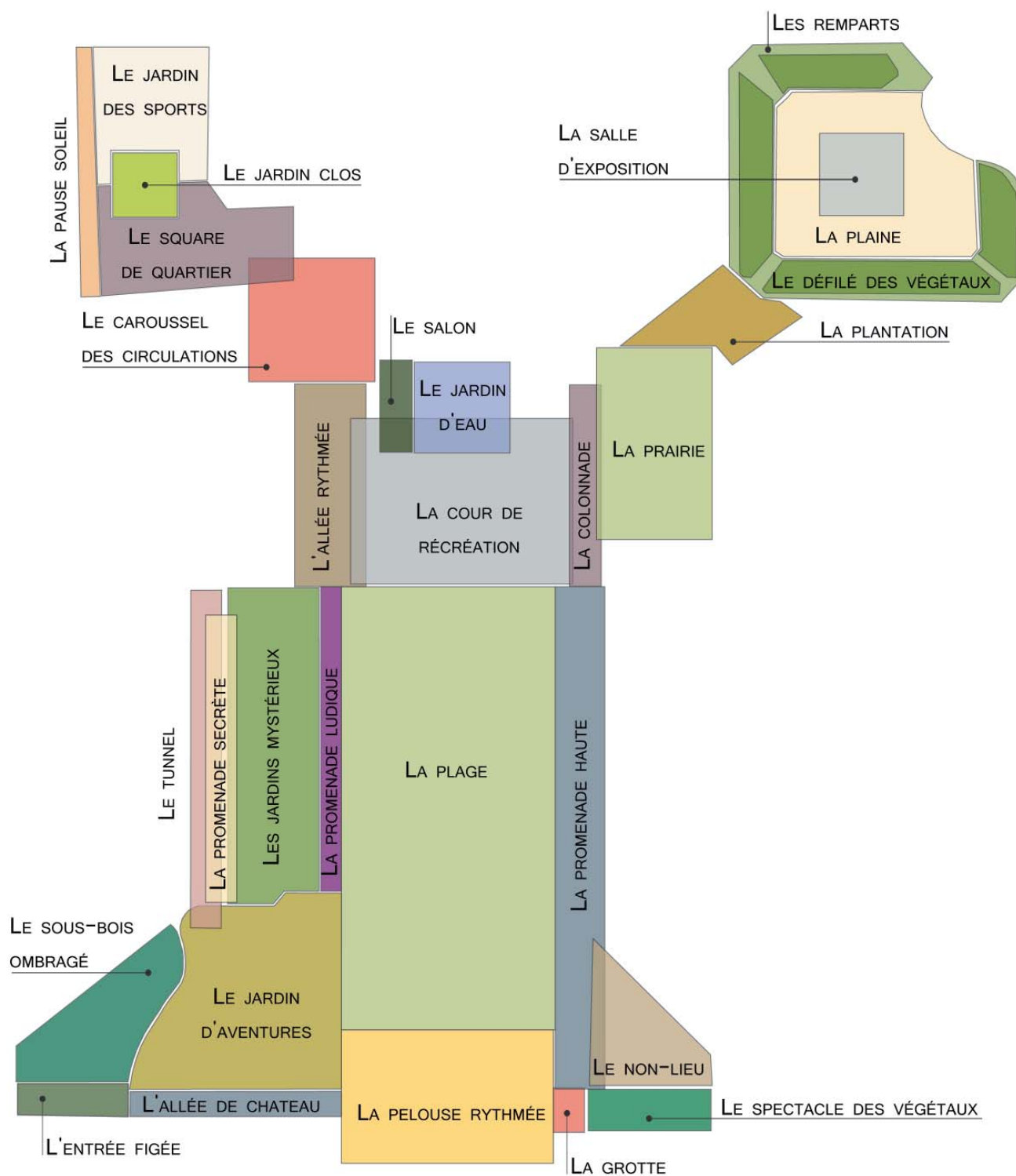
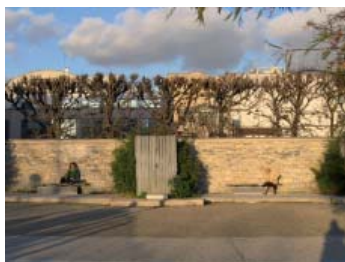


SCHÉMA 5: CARTE DES AMBIANCES DU PARC CITROËN

LÉGENDE DES ZONES D'AMBIANCE

(photos réalisées par M. Lausberg)

LA PAUSE SOLEIL



- Ouvert sur le Jardin Blanc
- Plutôt minéral
- Ensoleillé
- Bancs de pierre

LE JARDIN DES SPORTS



- Vaste espace minéral
- Peu visible
- Terrain des sport entouré de grilles

LE JARDIN CLOS



- Espace fermé par de gros murs Intime, introverti
- Centre végétal
- Calme
- Bancs

LE SQUARE DE QUARTIER



- Espace ouvert, accueillant
- Occupé par des zones de jeux
- Gravillons jaunes

LE CARROUSSEL DES CIRCULATIONS



- Carrefour aménagé
- Peu lisible
- Aménagement végétal taillé

LE SALON



- Serre accessible
- Espace fermé physiquement, ouvert visuellement
- Espace de découverte des végétaux

L'ALLÉE RYTHMÉE



- Allée gravillonnée
- Rythmée par des plantations régulières taillées
- Très fréquentée

LE JARDIN D'EAU



- Vaste espace minéral
- Vue sur la pelouse centrale
- Agrémenté de jets d'eau ludiques
- Entouré des serres

LA COUR DE RÉCRÉATION



- Étendue minérale
- Grande ouverture
- Impression d'immensité
- Jeux des enfants, passages fréquents

LÉGENDE DES ZONES D'AMBIANCE

(photos réalisées par M. Lausberg)

LE TUNNEL



- Chemin fermé sur lui-même
- Répétition des éléments architecturaux
- Jeux de dilatations - resserments
- Gravillons jaunes

LES JARDINS MYSTÉRIEUX



- Succession de jardins fermés
- Aspect de découverte
- Répétition des frontières
- Végétaux très présents

LE JARDIN D'AVENTURES



- Espace végétal sauvage
- Impression de fouillis
- Inspire les jeux d'enfants
- Espace fermés et espaces ouverts

LA PROMENADE SECRÈTE



- Passerelle en hauteur
- Promenade dans les arbres
- Revêtement de bois
- Vues vers les jardins mystérieux

LA PROMENADE LUDIQUE



- Chemin gravillonné
- Borde les jardins mystérieux
- Aspect ludique, découverte
- Rythmé par les massifs végétaux

LE SOUS-BOIS OMBRAGÉ



- Espace végétalisé fermé
- Hauts arbres
- Végétaux qui couvrent le sol
- Ombragé
- Pas de vues possibles

LA PELOUSE RYTHMÉE



- Pelouse plus fermée que la plage
- Quelques arbres
- Petits chemins minéraux
- Bancs

LA PLAGE



- Vaste étendue de gazon
- Frontières formées par les autres zones surélevées
- Bordure d'eau
- Difficilement accessible

L'ALLÉE DE CHÂTEAU



- Allée pavée
- Bordée de hauts arbres
- Promeneurs, flâneurs, coureurs

LÉGENDE DES ZONES D'AMBIANCE

(photos réalisées par M. Lausberg)

L'ENTRÉE FIGÉE



- Chemin entouré d'éléments sculpturaux
- Fermé par des haies taillées
- Nature maîtrisée
- Nature figée

LE NON-LIEU



- Espace neutre
- Végétaux présents

LE SPECTACLE DES VÉGÉTAUX



- Végétaux disposés sur des talus
- Mise en scène
- Tapis de buis
- Contraste de couleurs
- Pente légère

LA GROTTE



- Zone fermée
- Entourée de parois de pierres grises
- Petit espace

LA PROMENADE HAUTE



- Chemin pavé
- Vues sur la plage
- Surélevé par rapport à la palge
- Ouverture de ciel
- Reflets de l'eau
- Lumineux

LA COLONNADE



- Espace rythmé
- Végétaux taillés en colonnes
- Jeux d'ombre et de lumière
- Ordonné

LA PRAIRIE



- Étendue de pelouse
- Ouverture de l'espace
- Vues le bâti environnant
- Lumineux

LA PLANTATION



- Espace planté de petits arbres
- Zone tampon
- Sombre, fermé
- Gravillons

LA PLAINE



- Espace ouvert
- Espace traversé
- Quelques arbres
- Gravillons jaunes

LÉGENDE DES ZONES D'AMBIANCE

(photos réalisées par M. Lausberg)

LE DÉFILÉ DES VÉGÉTAUX



- Espaces en contrebas
- Petite ouverture du ciel
- Végétaux sur des talus
- Cheminement dans les jardins
- Dilatations resserement
- Contrastes ombre/lumière

LES REMPARTS



- Chemin surélevé par rapport à la rue
- Frontières variées
- Rythmée par des portiques
- Bancs
- Lumineux

LA SALLE D'EXPOSITION



- Espace en contrebas
- Contraste minéral/végétal fort
- Végétaux verdoyants

Grâce à la carte, on peut observer que, finalement, les frontières des ambiances perçues se calquent assez bien sur les frontières des espaces du plan de base. Les ambiances que les concepteurs ont voulu mettre en place correspondent donc bien aux ambiances ressenties finalement. Pour rappel, les promenades à partir desquelles ont été tirées ces ambiances ont été faites avant l'analyse culturelle et donc avant de connaître la vision des concepteurs. Néanmoins, la carte des ambiances a été réalisée après lecture des idées des concepteurs. Il est donc difficile de dire dans quelle mesure la lecture de celles-ci m'a influencée.

Les remarques suivantes vont permettre de mettre en évidence les relations entre les ambiances, de définir des types d'ambiance, ou de préciser certains critères particuliers.

A. Découpage des zones d'ambiance

Sur la carte, on peut remarquer que la frontière entre deux ambiances est en général assez nettement marquée. Lorsque c'est le cas, cela signifie qu'il existe un dispositif qui sépare clairement les deux zones. Ces dispositifs peuvent être : une barrière, un mur, une haie, une différence de niveaux, une différence de matériaux au sol, une étendue d'eau, les limites visuelles autour d'un chemin, etc.

A certains endroits néanmoins, la frontière n'est pas aussi évidente. C'est par exemple le cas entre le sous-bois ombragé et le jardin d'aventures. Là, la limite est floue, on a plutôt une sorte de progression : depuis une végétation sauvage peu dense (le jardin d'aventures) vers une végétation plus dense, plus haute (le sous-bois ombragé). La limite est plus ou moins donnée par un chemin.

Certaines limites sont plus clairement définies que d'autres. Par exemple, une différence de niveaux sépare deux espaces aux ambiances différentes mais n'empêche pas la vision de l'un à l'autre. On peut donc dire que l'ambiance d'un espace affecte l'ambiance de l'autre et inversement. C'est le cas notamment entre «les remparts» et «le défilé des végétaux» où la différence de niveaux permet de faire de chaque espace un décor visuel pour l'autre.

B. Superposition des zones d'ambiance

Certaines ambiances se superposent, c'est-à-dire que le même espace peut faire partie de plusieurs ambiances.

C'est le cas par exemple de la passerelle dans les arbres (ambiance «la promenade secrète») qui permet d'avoir une vision de haut de ce qui l'entoure. Ce qui est autour de la passerelle appartient donc à l'ambiance de la passerelle mais également aux ambiances situées en dessous, c'est-à-dire «le tunnel» et «les jardins mystérieux».

On a également une autre superposition. Le chemin qui longe «les jardins mystérieux» permet d'avoir une vision successive des différents jardins. Par leur taille et leur forme identiques, on ressent ces différents jardins comme appartenant à un ensemble global, formant un tout. Ce tout est lui-même une ambiance: une ambiance caractérisée par la répétition d'éléments. Mais chaque jardin a lui-même sa propre ambiance.

C. Types d'ambiances

Grâce à la carte, on peut voir qu'il y a en fait deux types d'ambiances : des ambiances de zone et des ambiances de cheminement. Par exemple, la pelouse centrale («la plage») présente une ambiance qui se crée dans une zone précise, bien délimitée. C'est une ambiance que l'on voit de loin, que l'on parcourt ou que l'on vit en s'asseyant sur la pelouse. Tandis que «la promenade ludique» est une ambiance qui se crée le long d'un parcours particulier. C'est essentiellement la succession d'éléments que l'on voit en avançant qui crée l'ambiance.

Certaines ambiances sont un peu des deux types. Par exemple, «les remparts» dans le Jardin Noir sont un cheminement mais des bancs permettent de s'y asseoir et de profiter du lieu en tant que tel.

D. Critères significatifs

La légende des zones d'ambiance précise chaque zone avec quelques mots qui tentent d'exprimer rapidement l'ambiance du lieu. Cette légende permet de mettre en évidence que, pour exprimer rapidement une ambiance, certains critères sont plus significatifs. Par exemple, il est rare, pour signifier une ambiance, de donner la largeur du lieu. Celle-ci intervient dans l'ambiance mais n'en est pas significative. Les critères les plus utilisés pour caractériser une ambiance sont des critères qui interviennent dans la catégorie «Contrastes» du tableau de critères : «Ouvert/fermé», «Minéral/végétal» ou encore «Sauvage/ordonné».

Ainsi, l'ensemble des critères définis dans le tableau (p. 57) sont utiles pour se rendre compte de l'ensemble des éléments qui interviennent dans la définition de l'ambiance, mais ces critères, pris séparément, ne suffisent pas à donner une idée de l'ambiance. Seuls les critères de contrastes évoquent facilement l'ambiance.

Il me semble intéressant d'étudier plus en détail ces critères significatifs dans l'ensemble du parc pour voir comment ils se disposent les uns par rapport aux autres. Le critère de fermeture et d'ouverture est, me semble-t-il, un critère très déterminant dans la définition d'une ambiance. Ensuite, les critères «minéral/végétal» et «sauvage/ordonné» sont des critères qui avaient été étudiés lors de la conception du parc par ses auteurs.

1. ESPACE OUVERT/ESPACE FERMÉ

La première évidence quant à la répartition des différentes ambiances dans le parc est la répartition entre les espaces ouverts et les espaces fermés. Pour ce critère, on peut diviser le parc en 3 sous-zones.

- La partie principale du Parc Citroën

«La plage», «la pelouse rythmée» et «la cour de récréation» forment une étendue ouverte au centre. Les côtés gauche et droit sont eux occupés par des jardins plus fermés. La plus grande progression du «fermé» vers «l'ouvert» se fait par «l'entrée figée» en bordure de Seine, vers «la pelouse rythmée».

- Le Jardin Noir

On y retrouve le même schéma que dans le parc : le centre est ouvert et la périphérie fermée. Mais ici, le schéma est concentrique. Il existe aussi des subtilités. Par exemple, «la salle d'exposition», espace renfoncé au centre du Jardin Noir, donne une impression d'ouverture lorsqu'on la voit depuis «la plaine» située plus haut, tandis qu'elle donne une impression de fermeture lorsqu'on se trouve dans l'espace en lui-même entouré de hauts murs.

- Le Jardin Blanc

Dans celui-ci, le schéma d'ouverture et de fermeture est inversé. L'ensemble de l'espace est ouvert, sans frontière avec le reste de l'espace public. C'est cette particularité qui donne envie d'appeler cet espace «square de quartier» plutôt que «jardin». Le centre de l'espace est par contre occupé par «le jardin clos», espace fermé par d'épais murs de pierres. Ce jardin permet de se couper de l'ambiance du reste du parc pour y goûter un moment de tranquillité. Seules de simples petites baies carrées dans les murs permettent d'apercevoir la vie aux alentours.

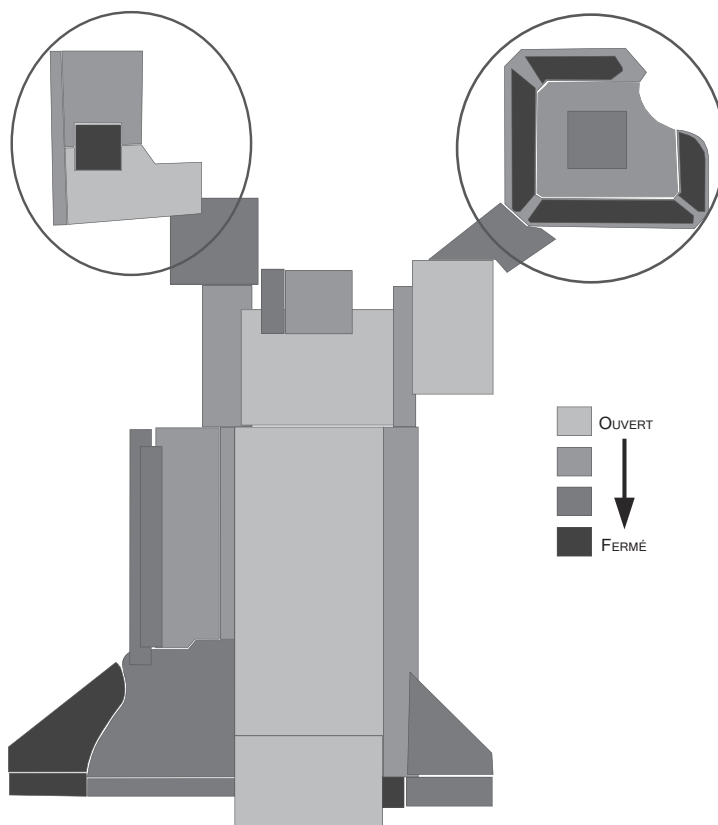


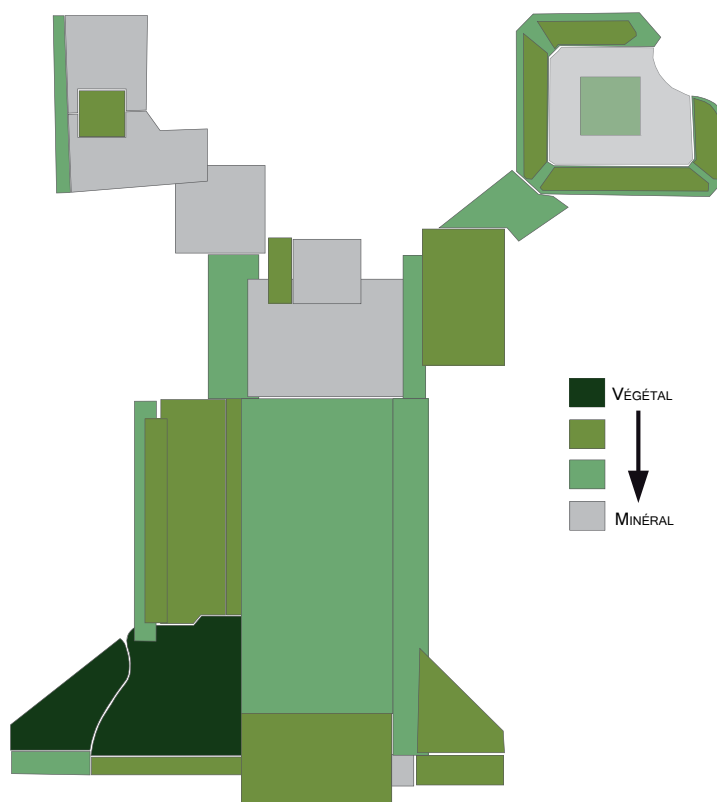
SCHÉMA 6: RÉPARTITION DES ESPACES OUVERTS ET FERMÉS DANS LE PARC CITROËN

2. VÉGÉTAL/MINÉRAL

Une autre caractéristique intéressante à relever plus précisément sur cette carte des ambiances est la juxtaposition des ambiances minérales et des ambiances végétales. La carte schématisée de la page suivante donne une idée de cette juxtaposition.

La progression du végétal du côté de la Seine vers le minéral du côté ville qui avait été imaginée par les concepteurs est donc réaliste. Le parc joue finalement peu avec des contrastes entre des espaces très minéraux et des espaces très végétaux. Il y a souvent une progression de l'un vers l'autre. Aucun espace très minéral ne jouxte directement un espace très végétal.

SCHÉMA 7: RÉPARTITION DU VÉGÉTAL ET DU MINÉRAL DANS LE PARC CITROËN



3. SAUVAGE/ORDONNÉ

Cette caractéristique est, dans le parc Citroën, très liée avec la caractéristique végétal/minéral. En effet, lorsque les espaces offrent une ambiance plutôt minérale, ils sont en général fort ordonnés, entretenus. A l'inverse, les espaces très végétalisés («le sous-bois ombragé» et «le jardin d'aventures») sont très sauvages. Et bien souvent, lorsque l'espace est qualifié de «plutôt minéral», il contient à la fois du minéral et du végétal mais celui-ci est bien entretenu et maîtrisé par les jardiniers. Tandis que les zones «plutôt végétales» donnent l'idée que la végétation a pris le dessus sur le minéral : elle présente une certaine part de sauvagerie, de spontanéité.

E. Coup de coeur

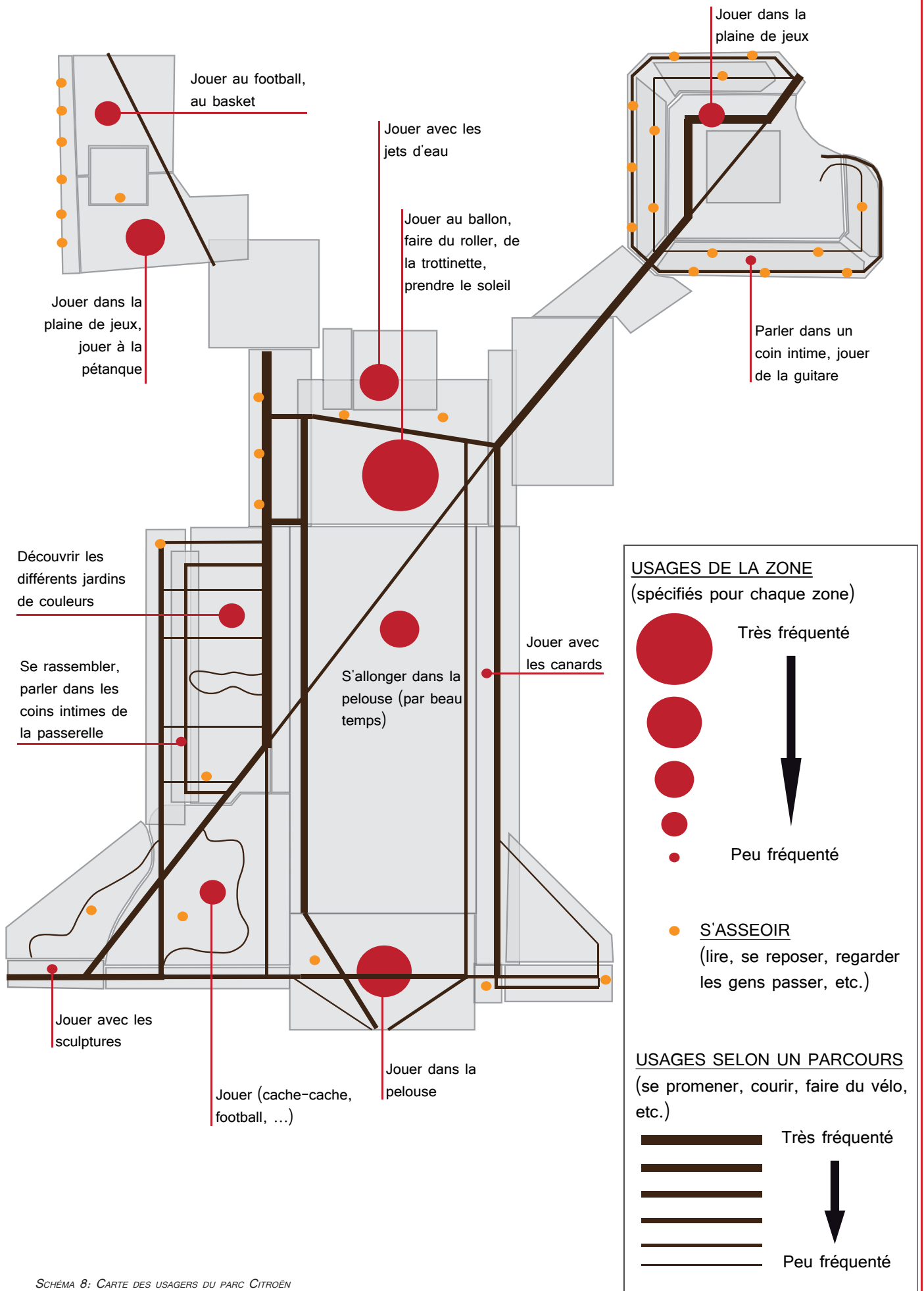
Le Jardin Noir est, selon moi, le plus intéressant au niveau des ambiances. Il utilise les différences de niveaux comme frontières aux ambiances, rendant possibles les interactions visuelles entre les différentes zones. Il utilise également les deux types d'ambiances expliquées plus haut : l'ambiance de zone et l'ambiance de cheminement. Par exemple, «le défilé des végétaux» est un parcours, avec un début et une fin, mais le chemin se dilate par endroit pour créer des zones. Dans ces zones, on oublie que l'on est sur un chemin pour se croire dans un jardin, et on s'y assied volontiers pour en profiter.

3.5.3. Les usagers

Puisque l'ambiance de l'espace dépend aussi des usagers qui s'y trouvent, il est normal de confronter les deux notions. Les usagers participent à l'ambiance du lieu et on peut donc s'attendre, par réciprocité, à ce que l'ambiance du lieu attire un certain type d'utilisateur.

Une carte des usagers va permettre de confronter les usagers avec les ambiances définies par la carte des ambiances. Cette carte des usagers reprend les types d'utilisateurs les plus rencontrés dans chaque zone, ainsi que le degré de fréquentation.

La carte des usages est reprise à la page suivante.



SCHEMA 8: CARTE DES USAGERS DU PARC CITROËN

La carte des usages permet de confirmer les deux types d'ambiances définies plus haut:

- les ambiances de zone, c'est-à-dire des ambiances que l'on ressent en s'installant d'une manière ou d'une autre dans la zone. Ce sont toutes les zones dans lesquelles il y a des points rouges (usages particuliers de la zone) et/ou des points oranges, qui signifient qu'il est possible de s'y asseoir. Le fait de jouer, de lire, de regarder les gens passer permet de s'imprégner de l'ambiance durant un long moment, d'exploiter réellement l'espace.
- les ambiances de parcours, c'est-à-dire les ambiances que l'on ressent en se déplaçant, le plus souvent en suivant les chemins. Ce sont toutes les zones dans lesquelles sont tracés des traits bruns.

Plusieurs zones possèdent à la fois des traits bruns et des points rouges ou orangés. Cela signifie que les zones peuvent être traversées ou bien peuvent accueillir d'autres usages. Elles possèdent les deux types d'ambiances.

On peut aussi remarquer que les plus grandes fréquentations d'usage de zone se situent dans les espaces ouverts, tels que la pelouse centrale, l'esplanade devant les serres. Les autres endroits les plus utilisés sont ceux qui permettent aux enfants de jouer : dans les zones aménagées pour eux (plaines de jeux) mais également dans les zones offrant des éléments qui développent l'envie du jeu. Il peut s'agir de pelouses dégagées, des jets d'eau, de sculptures ou encore de l'espace sauvage du jardin en mouvement, baptisé pour la cause «jardin d'aventures».

On peut terminer ce chapitre des usagers en énumérant quelques usages insolites rencontrés lors de mes promenades. Ce sont des usages que les concepteurs n'avaient certainement pas pu imaginer et leur présence montre que le parc est conçu de manière à offrir une variété d'espaces permettant d'accueillir des usages imprévisibles.

J'ai croisé un matin un homme qui pratiquait seul du Tai-Chi (art martial chinois) sur la passerelle près des jardins colorés. Il avait donc investi ce lieu calme perdu au milieu des arbres pour pratiquer son sport.

La mise en place du wifi dans le parc a également engendré un usage non prévu initialement. J'ai ainsi pu remarquer, même en plein hiver, des gens assis avec leur ordinateur portable près de l'esplanade pavée.

Le parc semble être également un lieu qui inspire les âmes artistiques. J'ai croisé plusieurs fois des personnes en train de dessiner ou de photographier des lieux. J'ai également rencontré un groupe d'étudiants en architecture qui devaient effectuer un travail sur un jardin au choix dans le parc.

Enfin, le parc est devenu un site important de Paris. J'ai vu à de nombreuses reprises des touristes, leur guide en main, visiter le parc. Malgré tout, le parc reste avant tout un lieu pour les habitants ou les travailleurs du quartier. C'est du moins l'impression qu'il m'a donnée en hiver.

4. DE L'ANALYSE AU PROJET

La première partie concernant l'analyse du parc Citroën finie, faisons le point sur ce qui a été fait et ce qui a pu être mis en évidence.

Tout d'abord, l'analyse des ambiances du parc, de par l'aspect subjectif de celles-ci, a été l'occasion d'appliquer la méthode de l'analyse paysagère. Celle-ci a permis de générer des critères d'ambiance généraux, utilisables pour d'autres espaces, ainsi qu'une carte des ambiances du parc, permettant de visualiser rapidement les caractéristiques de chaque zone et leur disposition les unes par rapport aux autres.

Habituellement, l'analyse paysagère est plutôt utilisée dans une optique de projet. C'est-à-dire qu'on l'applique à un site pour mettre en évidence ses potentialités, ses défauts, ses atouts. Ces éléments servent alors ensuite de base pour la réalisation d'un projet sur le site. Il serait donc intéressant de l'appliquer sur un site où un projet doit se faire.

Ensuite, on a vu que certains critères étaient plus significatifs que d'autres pour caractériser une ambiance. En effet, seuls les critères de la catégorie «Contrastes» du tableau des critères permettaient de caractériser directement une ambiance. Ainsi, des cartes spéciales du parc Citroën ont en effet été réalisées pour les critères «d'ouverture/fermeture», ainsi que ceux de «minéral/végétal» et «maîtrisé/sauvage». Dans le cadre d'un projet, on aurait la possibilité de vérifier si ces critères sont également significatifs lors de la conception.

Troisièmement, on a établi qu'il existait une relation entre les ambiances et les usages. En effet, les zones ouvertes semblent être les plus fréquentées. De plus, on a vu qu'il existe des zones d'ambiance «de zone», où l'on reste, et les zones d'ambiance «de cheminement», que l'on traverse. Dans un projet, cette relation entre usagers et ambiances doit certainement représenter un élément important dans la détermination des types d'ambiances.

Enfin, de manière générale, le fait d'analyser un espace existant, surtout un espace de qualité tel que le parc Citroën, constitue une référence dans l'esprit de celui qui analyse. Pour un concepteur, les références sont un bagage essentiel. Elles permettent de visualiser ce qui a déjà été fait, ce qu'il est possible de faire, d'acquérir un goût particulier, un style personnel (on sait ce que l'on aime ou ce que l'on n'aime pas et pourquoi).

Ainsi, le fait d'avoir analysé de manière attentive le parc Citroën fournit, en plus d'autres références déjà acquises, une matière qui peut être confrontée à d'autres projets.

En conséquence, la deuxième partie du mémoire va consister à réaliser un projet sur un site de la ville de Liège. Elle va donc permettre de mettre en oeuvre l'analyse paysagère dans une optique de projet, de voir quels sont les critères les plus significatifs, d'utiliser la relation entre les usagers et les ambiances, tout cela en profitant de la référence acquise du parc Citroën.

Le but du projet n'est évidemment pas de refaire un parc Citroën à Liège. Il s'agit plutôt de voir comment utiliser les conclusions de la première partie dans un autre site. Il est évident que chaque site aura ses propres spécificités et ses propres contraintes. Un élément qui n'avait peut-être pas d'importance dans le cas du parc Citroën en aura peut-être énormément dans un autre site. C'est justement dans ces différences que l'on va pouvoir enrichir l'analyse faite du parc Citroën.

5. PROJET DE PARC PUBLIC : PLACE DE L'YSER, LIÈGE

5.1. Choix du site

Ce chapitre va permettre de comprendre le choix de la place de l'Yser comme site d'étude et de projet d'ambiance. Ce choix est important puisque les ambiances à mettre en place seront dépendantes du contexte du site. Ce chapitre va donc passer en revue les caractéristiques générales du site de la place de l'Yser. Nous allons tout d'abord voir comment le site se place dans la ville et dans son quartier et ensuite, étudier rapidement les caractéristiques intrinsèques de l'espace de la place de l'Yser.

5.1.1. La place de l'Yser dans la ville

La place de l'Yser se situe dans le quartier d'Outremeuse, quartier historique de Liège. Les limites de ce quartier sont constituées de deux cours d'eau : la Meuse et la Dérivation. Le quartier, défini par ces deux limites fortes, est bâti de manière dense. Il offre un paysage de rues bordées de maisons mitoyennes ou de quais bâtis d'immeubles d'appartements. Les boulevards, rues, ruelles, quais présentent chacun des ambiances différentes mais l'ensemble forme un tissu cohérent.



SCHÉMA 9: VUE DU QUARTIER D'OUTREMEUSE (JAUNE) ET DE LA PLACE DE L'YSER (ROUGE)



FIG 175: RUE DES RÉCOLLETS



FIG 176: RUE ERNEST-DE-BAVIÈRE



FIG 177: RUE PUITS EN SOCK



FIG 178: QUAI VAN BENEDEN

Le quartier est occupé par une population très variée et propose des activités de toutes sortes. On y trouve en effet des écoles, des magasins, de l'Horeca, des bureaux,



FIG 179: QUAI SAINTE BARBE, LIEU DE PROMENADE

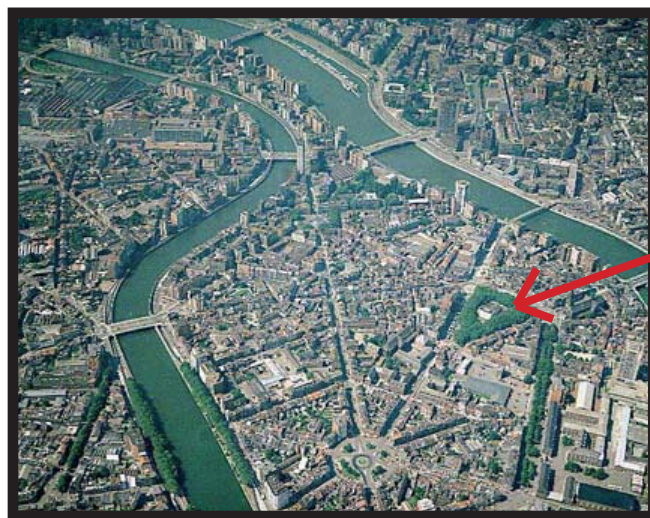


FIG 180: PROMENADE LE LONG DE LA MEUSE (QUAI VAN BENEDEN)

des cliniques, des centres sportifs et culturels, etc. C'est donc un quartier vivant, regroupant une grande mixité de population. De plus, les traditions liées à l'histoire du quartier se perpétuent dans le folklore traditionnel. Les festivités populaires du 15 août sont connues dans toute la région et même au-delà.

Le quartier étant fort dense, la présence des cours d'eau qui l'entourent lui offre des espaces ouverts et donc une certaine respiration. Des aménagements récents sur les quais, souvent bordés d'arbres, permettent aux piétons de s'y promener. Certains quais sont très agréables, d'autres inspirent plutôt un sentiment d'insécurité, sentiment surtout ressenti lorsque le quai de promenade est situé plus bas que les habitations, rendant le chemin non visible depuis celles-ci.

Ces quais sont pourtant les seules promenades offrant un espace dégagé où l'utilisateur peut trouver des éléments de la nature. Le quartier ne dispose d'aucun espace central plus ouvert tel qu'un parc, une grande pelouse qui permettrait aux habitants de s'y rencontrer et de profiter d'un coin de nature.



Place de l'Yser

FIG 181: VUE AÉRIENNE D'OUTREMEUSE. QUARTIER DENSE AVEC PEU D'ESPACES VERTS.

C'est donc surtout pour ce manque d'espace vert aménagé que ce quartier a été choisi comme lieu d'expérimentation d'un projet d'ambiance à travers un parc.

5.1.2. Les caractéristiques de la place de l'Yser

La place de l'Yser a été choisie spécifiquement pour plusieurs raisons.

1. La place de l'Yser occupe une position centrale dans le quartier, elle relie plusieurs grands axes du quartier.
2. Cet espace devra être bientôt remanié en raison du déménagement et de la démolition du Théâtre de la Place qui l'occupe actuellement. Le Théâtre de la Place a été installé de façon provisoire sur la place de l'Yser au milieu des années 1970 dans l'attente d'une reconstruction. Ses matériaux et ses finitions ont été mis en oeuvre dans l'optique d'un bâtiment bon marché destiné à ne durer que quelques saisons. En 2009, le théâtre est toujours là et présente un état général plutôt dégradé. Un projet sur cette place est donc une réflexion personnelle sur un site où il y aura bientôt un réel projet d'aménagement.

3. La place est intéressante puisqu'elle est entourée de différentes activités qui font qu'elle est traversée continuellement par différents types d'usagers.

4. L'espace proposé est de taille raisonnable (environ 2 hectares), de forme triangulaire entourée d'un bâti uniforme. Les frontières de l'espace sont donc clairement délimitées par un ensemble architectural de qualité et l'espace offre une possibilité d'aménagement à l'échelle du quartier.

5. Les limites de la place sont formées par le bâti qui l'entoure. Néanmoins, de grands arbres disposés sur le pourtour du centre de la place constituent une subdivision entre le coeur et le bord de la place. Cette complexité initiale pourra permettre une réflexion intéressante lors de la conception d'un projet.

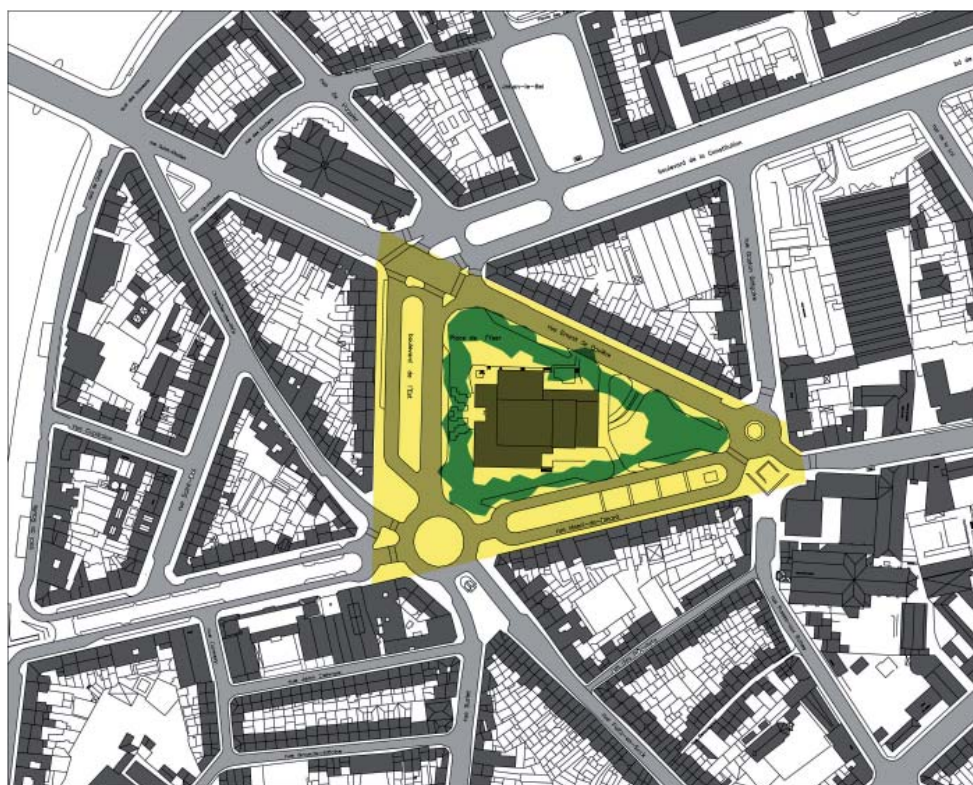


SCHÉMA 10: DÉLIMITATION DE LA PLACE DE L'YSER (EN JAUNE) ET FRONTIÈRE INTERNE FORMÉE PAR LES ARBRES (EN VERT)

La place de l'Yser a donc été choisie pour sa position dans un quartier où les espaces ouverts et verts sont rares, pour la qualité de son espace et de ses frontières et enfin, pour sa population et ses activités très diverses.

5.2. Analyse paysagère

L'analyse paysagère de la place de l'Yser reprend les mêmes principes que ceux utilisés pour l'analyse du parc Citroën : d'abord une analyse sensible basée sur le ressenti et les observations personnelles, ensuite une analyse culturelle qui reprend l'ensemble des éléments disponibles dans la littérature. Néanmoins, cette analyse paysagère va différer de la précédente sur plusieurs points en raison des éléments suivants.

Pour la place de l'Yser, l'analyse est faite dans l'optique d'un projet d'ambiance expérimental. C'est-à-dire que le choix du site en question a déjà fait l'objet d'une analyse

rapide qui permet de s'assurer de la qualité du site. Une ébauche de l'analyse a donc déjà été donnée dans le chapitre précédent «Choix du site».

Ensuite, la place de l'Yser est un site que je connais assez bien pour avoir habité en Outremeuse et pour l'avoir traversé chaque jour en revenant de l'école. L'analyse sensible est donc faussée dans le sens où il ne m'est pas possible de me rendre en aveugle sur le site et de noter mes impressions indépendamment de tous mes souvenirs et des éléments que je connais par rapport à ce site.

L'analyse sensible va donc être présentée de manière différente que dans le cas du parc Citroën, où je découvrais le site pour la deuxième fois seulement. La technique des parcours racontés s'y adaptait bien et permettait au lecteur de découvrir avec moi l'ensemble du parc. Pour la place de l'Yser, l'effet de découverte n'est plus possible pour moi, il serait donc artificiel d'en faire des parcours commentés. L'analyse sensible va donc être retranscrite sous une autre forme, expliquée dans le chapitre suivant.

5.2.1. Analyse sensible

Comme dans le cas du parc André Citroën, l'analyse sensible se base sur les visites effectuées sur le site. Une fois mes impressions relevées, il s'agit de trouver un moyen de faire découvrir aux lecteurs le site à travers mes propres impressions.

En plus du fait que je connais bien le site, la place de l'Yser propose moins de diversité et une échelle beaucoup plus réduite que le parc Citroën, la méthode des parcours commentés montrerait donc vite ses limites. La technique de retranscription choisie pour la place de l'Yser est une synthétisation des impressions sous la forme de slogans. Chaque slogan exprime une caractéristique marquante du site, selon mon point de vue, et est expliqué par des textes, des schémas et des photos.

La retranscription est donc moins brute que dans le cas du parc Citroën, où plusieurs phases de synthétisation avaient été nécessaires pour réaliser la carte des ambiances à partir des parcours commentés. La technique des slogans permet au contraire de déjà regrouper les informations, les découvertes ou impressions par thèmes et de les illustrer, les cartographier pour un usage aisé et rapide des observations lors des premières phases de conception du projet.

Dans les différents slogans analysés ci-dessous, on trouve donc déjà une synthèse de mes impressions, et les cartes et schémas sont des résultats obtenus par l'analyse sensible.

A. Tous les chemins mènent à la place de l'Yser

CARREFOUR

Une des premières constatations faite lors de mes visites sur le site, c'est que la place de l'Yser est accessible de manière directe depuis plusieurs endroits dans la ville. Elle est en fait un carrefour de grands axes routiers ou piétonniers. Une carte générale permet de s'en rendre compte.

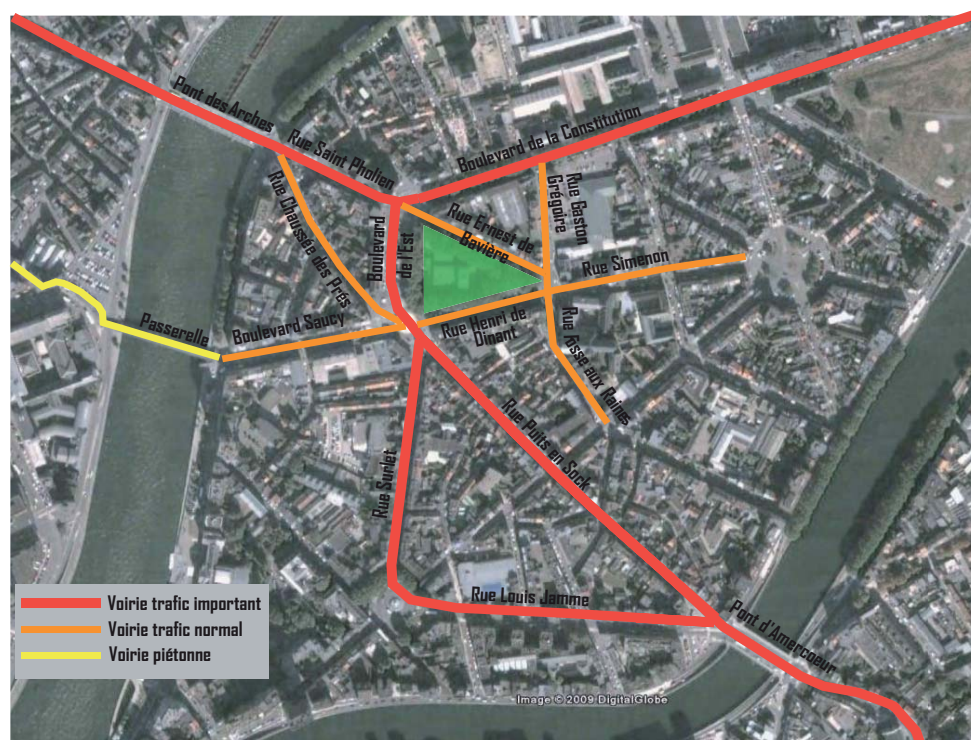


SCHÉMA 11: LA PLACE DE L'YSER AU CARREFOUR D'AXES DE CIRCULATION IMPORTANTS

PERCÉES VISUELLES LOINTAINES

Outre le fait de circuler, ces axes produisent les effets de percées visuelles importantes. Pour s'en rendre compte, la carte ci-dessous permet de voir jusqu'où la vision peut porter lorsqu'on se promène sur la place de l'Yser. Ces percées visuelles ne peuvent toutefois pas être perçues toutes en même temps depuis un point unique. Elles sont visibles depuis les carrefours aux trois coins de la place.

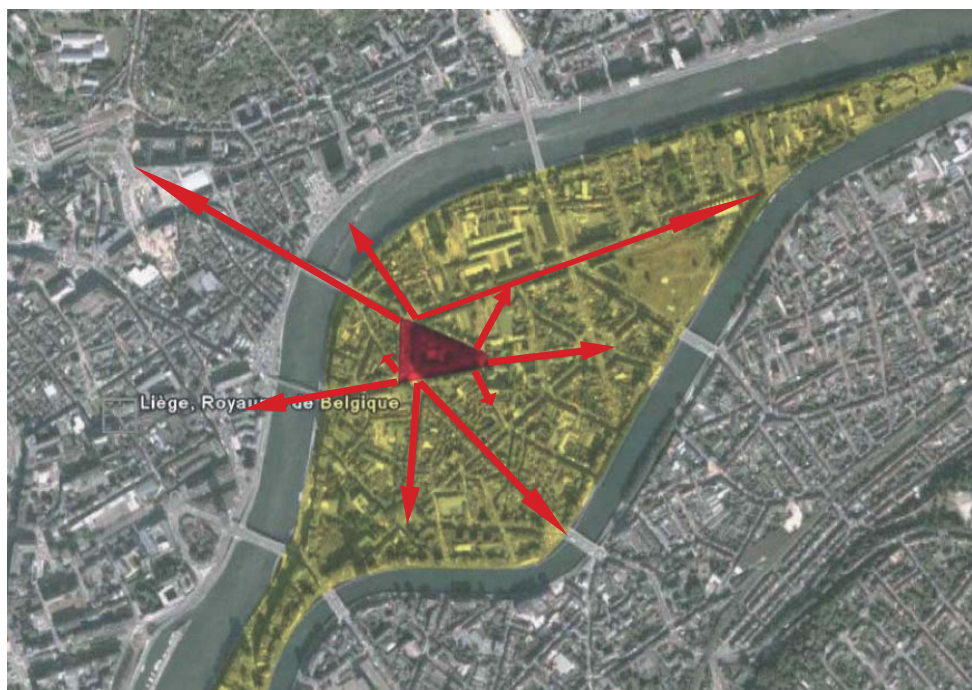


SCHÉMA 12: LES PERCÉES VISUELLES DEPUIS LES CARREFOURS DE LA PLACE DE L'YSER

B. La place de l'Yser, un écrin identifié par ses arbres

Lorsqu'on approche la place de l'Yser, on perçoit de loin la masse végétale formée par les grands platanes qui bordent le cœur de la place. Ces arbres sont les éléments identitaires de la place. Lorsqu'on en parle avec d'autres Liégeois, on l'appelle la



FIG 182: LE THÉÂTRE VU À TRAVERS LES ARBRES



FIG 183: LE THÉÂTRE À L'INTÉRIEUR DE L'ENCEINTE FORMÉE PAR LES ARBRES



FIG 184: LA FRONTIÈRE FORMÉE PAR LES ARBRES SUR LE BLD DE L'EST

FIG 185: VUE AÉRIENNE. LA PLACE DIRECTEMENT IDENTIFIÉE PAR SES ARBRES



FIG 186: PRÉSENCE DES TRONCS D'ARBRES SANS FEUILLE

place «du Théâtre de la Place» puisque c'est lui qui en occupe tout l'espace central. Mais visuellement, dans la tête des gens, ce sont les arbres qui donnent une image à la place. Le théâtre est en effet pratiquement invisible depuis les rues périphériques à cause de leur présence.

Les quelques vues suivantes permettent de voir la présence de la masse végétale. On peut aussi voir que le Théâtre de la Place n'est que très peu visible à travers le feuillage [fig. 182].



Remarquons qu'en hiver, les platanes dépourvus de feuilles donnent une autre allure à la place [Fig. 186]. Néanmoins, l'importance de la présence des troncs et des branches maintient cet aspect de frontière créée par les arbres.

C. La place de l'Yser, une place dans la place

Les arbres constituent l'image actuelle de la place vue depuis les rues périphériques. Mais lorsqu'on se trouve au centre de l'espace de la place, les arbres deviennent une frontière entre ce qui se passe sur la place (à l'intérieur de l'espace délimité par les arbres) et ce qui se passe sur la périphérie de la place.

La frontière est visuelle : on ne perçoit plus le haut des habitations bordant la place. Elle est aussi acoustique : on n'entend pratiquement plus le bruit de la circulation automobile pourtant située juste derrière les arbres. On peut même ajouter que la frontière est une frontière d'ambiance. L'espace du centre de la place n'offre en effet pas du tout la même ambiance que les bords de la place actuelle. Les bords accueillent les voitures, les trottoirs, les cafés, l'effervescence de la vie quotidienne. Le centre est peu fréquenté, calme. Le café du théâtre est le seul élément animé sur la place, en dehors des soirées de représentations théâtrales. Mis à part ce café, aucun aménagement extérieur spécifique ne rend cet espace central plus vivant. Seuls des trottoirs pour chiens y ont été aménagés.



FIG 187: VUE SUR LA RUE HENRI-DE-DINANT DEPUIS LE CENTRE DE LA PLACE



FIG 188: VUE SUR LE BOULEVARD DE L'EST DEPUIS LE CENTRE DE LA PLACE

On a donc une place dans la place, c'est-à-dire une ambiance spécifique insérée dans une autre, la frontière entre les deux étant formée par les grands platanes.

D. La place de l'Yser, trois côtés, trois ambiances

La place de forme triangulaire est bordée de maisons sur ses trois côtés. Lorsqu'on les parcourt, on peut remarquer que chaque côté possède sa propre ambiance, différente de celles des autres côtés.



FIG 189: BOULEVARD DE L'EST



FIG 190: LE CAFÉ RANDAXHE



FIG 191: RUE HENRI-DE-DINANT



FIG 192: PARKING CENTRAL

DU CÔTÉ DU BOULEVARD DE L'EST:

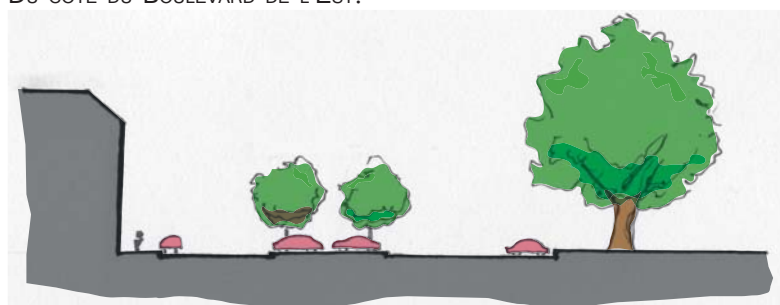


SCHÉMA 13: COUPE TRANSVERSALE DU BOULEVARD DE L'EST

La circulation automobile est forte dans les deux sens de circulation. Les bus empruntent également cette voie. Des parkings le long des habitations, ainsi que ceux en épis sur le terre-plein central occupent beaucoup d'espace (physiquement et visuellement).

La circulation piétonne, quant à elle, n'est pas très forte. Mais les cafés et leur terrasse attirent les promeneurs. Le café «Randaxhe» sur le coin du Boulevard est un café réputé de Liège et sa terrasse accueille toujours beaucoup de consommateurs et de rêveurs [fig. 190].

L'ambiance globale de ce côté est plutôt une ambiance bruyante, toujours en mouvement, sécuritaire par la présence continue de véhicules, de personnes. L'espace est ouvert étant donné la largeur importante du boulevard.

DU CÔTÉ DE LA RUE HENRI-DE-DINANT:

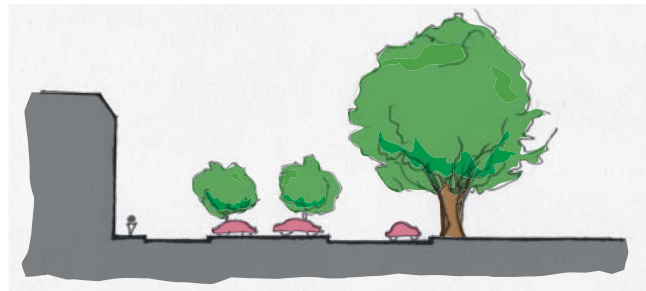
La circulation automobile est faible : les deux bandes de circulation desservent surtout les parkings utilisés essentiellement par des riverains. La vitesse des véhicules est faible, les bandes de circulation sont étroites et permettent aux piétons de traverser facilement.



FIG 193: RESTAURANT LA CÈNE



FIG 194: FÊTE FORAINE



SCHEMA 14: COUPE TRANSVERSALE DE LA RUE HENRI-DE-DINANT

La rue est fort fréquentée par des piétons. Beaucoup d'étudiants qui se rendent sur le boulevard de la Constitution (école supérieure Saint-Luc) venant du centre ville, traversent la place en suivant cette rue. Elle permet aussi de relier une grande partie du quartier d'Outremeuse à la rue Puits-en-Sock, rue commerçante. En tant que piéton, on s'y sent bien par le fait que la circulation automobile n'y est pas dominante. Le café-brasserie «la Cène» occupe un coin de la rue et est fréquentée par des habitués, notamment issus du milieu artistique [fig. 193].

Cette rue offre un espace plus sombre que le Boulevard de l'Est. La rue est en effet plus étroite, les habitations sont donc plus proches des grands platanes. Mais la principale raison est plutôt donnée par l'orientation par rapport au soleil : les façades, orientées vers le nord, ne sont jamais illuminées par le soleil.

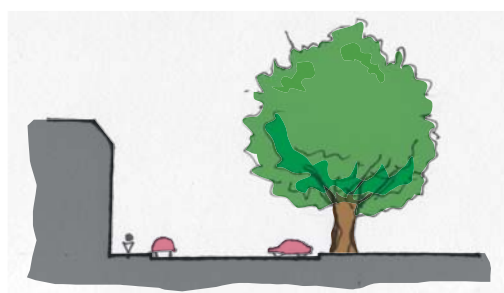
L'ambiance est donc beaucoup plus calme que sur le Boulevard de l'Est, en raison de la plus faible circulation automobile. Les piétons s'y retrouvent plus facilement. Les habitations sont plus en relation avec l'espace central de part leur proximité et le peu de circulation automobile.

Il faut signaler que cette rue accueille deux fois par an la fête foraine du quartier. Lors de ces festivités, le parking est entièrement occupé par les différentes attractions et les caravanes des forains [fig. 194].

DU CÔTÉ DE LA RUE ERNEST DE BAVIÈRE:



FIG 195: RUE ERNEST-DE-BAVIÈRE



SCHEMA 15: COUPE TRANSVERSALE DE LA RUE ERNEST-DE-BAVIÈRE

Cette fois, la circulation automobile se fait à double sens mais sans terre-plein au centre. La rue paraît donc beaucoup plus libre visuellement, sans les terre-pleins remplis de voitures. Une bande permet aux habitants de se garer. Sur ce côté, la circulation automobile est faible, mais néanmoins plus importante que sur le côté de la rue Henri-de-Dinant. Certaines lignes de bus empruntent cette rue pour se rendre dans le centre ville.

La circulation piétonne est peu importante, on y croise essentiellement les habitants. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas peur de s'installer sur le pas de leur porte pour prendre le soleil. C'est le côté le plus intime de la place.

La rue est moins large que les deux autres. Les habitations sont en contact avec les arbres qui recouvrent la rue de leur feuillage.

Ces différentes descriptions des trois côtés de la place permettent de se rendre compte que ce sont essentiellement la circulation automobile, la fréquentation piétonne et la largeur de la voirie qui différencient les trois ambiances. La largeur de la voirie et les différentes hauteurs (bâtiments, arbres) sont visibles dans les trois coupes transversales des rues. Les deux cartes suivantes schématisent les circulations automobiles et piétonnes.

SCHÉMA 16: CARTE DES CIRCULATIONS AUTOMOBILES

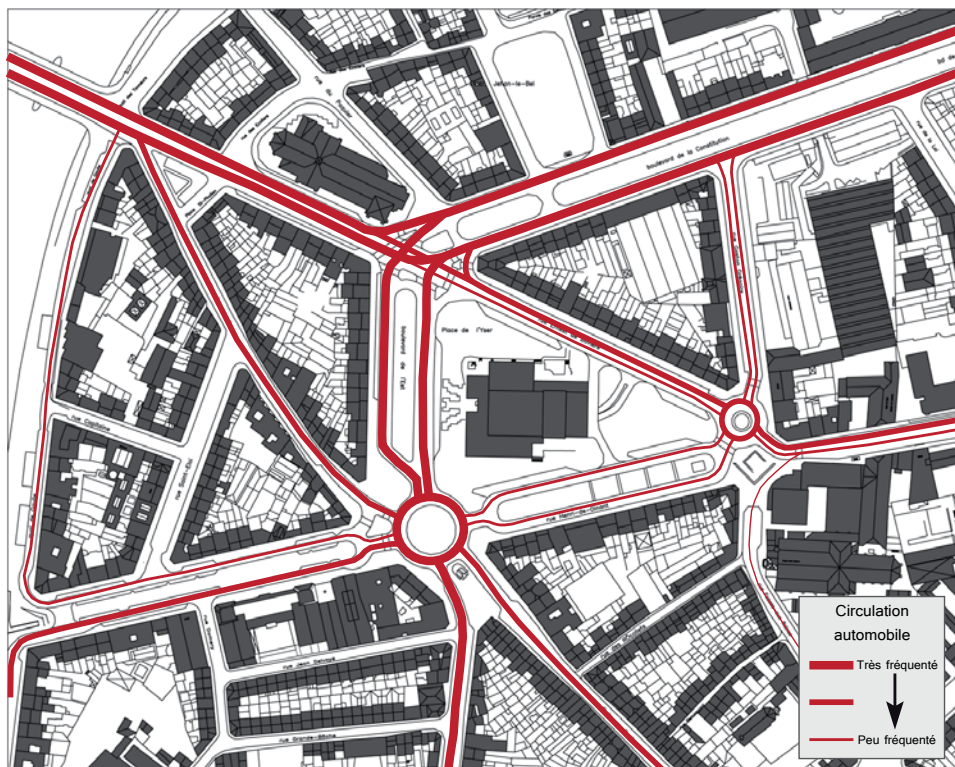
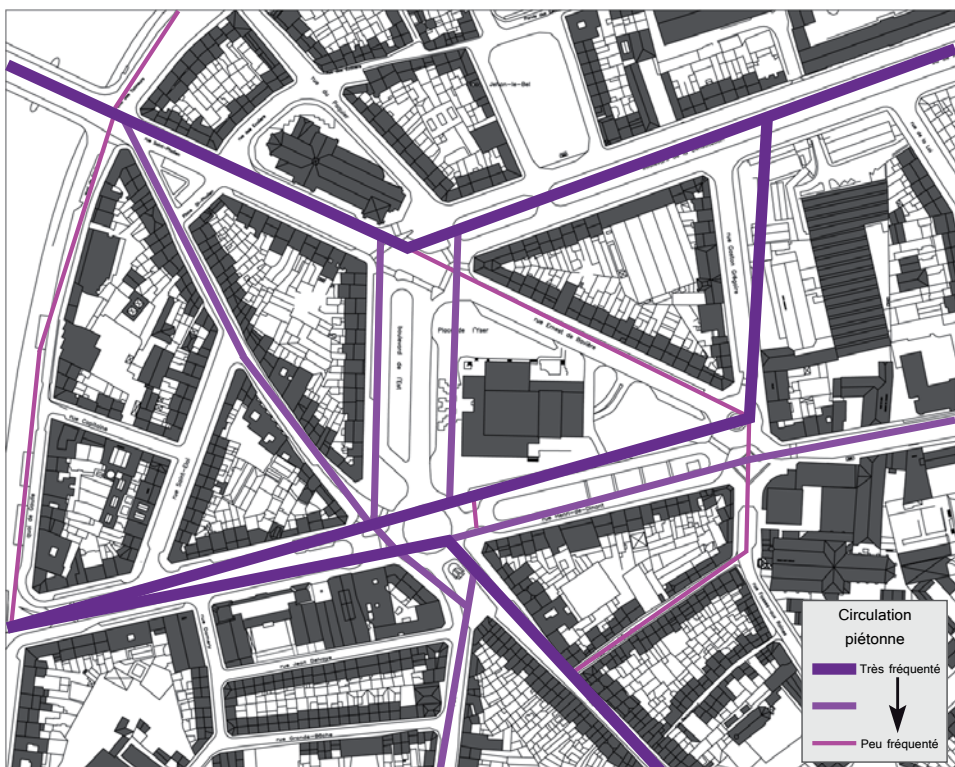


SCHÉMA 17: CARTE DES CIRCULATIONS PIÉTONNES



E. La place de l'Yser, trois carrefours, trois ambiances

Les trois carrefours qui occupent les pointes du triangle de la place sont tous les trois très différents. De la même manière que les trois rues qui bordent la place, leur ambiance est surtout définie par l'intensité de circulation automobile et par la typologie du carrefour en lui-même (hauteurs, largeurs, vues). La carte du paragraphe précédent permet de prendre connaissance du flux automobile sur chacun des carrefours.

Pour la typologie des carrefours, donnons les caractéristiques générales de chacun d'entre eux.

LE CARREFOUR DEVANT L'ÉGLISE SAINT-PHOLIEN est l'intersection de 5 rues, dont 2 boulevards. Des feux lumineux règlent les passages. Le carrefour est large, avec des petits îlots permettant aux piétons de traverser en plusieurs étapes. C'est donc un lieu impersonnel, vaste et bruyant. Il est néanmoins surplombé par l'église qui lui donne une identité. Depuis ce carrefour, on voit le boulevard de la Constitution, imposant et planté d'arbres, ensuite une petite rue qui longe l'église et offre une ouverture visuelle vers le quai et enfin, la rue Saint-Pholien, très fréquentée, qui mène vers le centre ville.

LE CARREFOUR AUX ANGLES DU BOULEVARD DE L'EST ET DE LA RUE HENRI-DE-DINANT est lui composé d'un rond-point. Six rues s'y rejoignent, mais l'ensemble forme un carrefour simple, plus étroit et plus calme. Quatre des rues qu'il dessert sont des rues à sens unique moins fréquentées. L'espace a donc une taille plus humaine, il est plus sécurisant pour les piétons. Il est autant un carrefour automobile qu'un carrefour pour les piétons qui se rendent dans les commerces, cafés et écoles aux alentours.

Enfin, LE CARREFOUR AUX ANGLES DES RUES HENRI-DE-DINANT ET ERNEST DE BAVIÈRE est de loin le plus calme et le plus intime. Il comporte un petit rond-point qui fait le lien entre quatre rues locales. L'espace du carrefour est en fait occupé à moitié par la circulation automobile tandis que l'autre moitié est constituée d'une petite place devant l'auberge de jeunesse Georges Simenon située dans le coin. La petite place accueille une sculpture et la terrasse d'un café. C'est typiquement une petite place à l'échelle locale, qui offre beaucoup de charme au quartier. Un commissariat de police occupe également un bâtiment qui fait face au carrefour.

Ainsi, on voit qu'il y a une sorte de hiérarchie dans les 3 carrefours: du plus imposant vers le plus calme, le plus local.

F. Cohérence dans l'architecture, les couleurs, les matières



FIG 196: CENTRE DE LA PLACE

Le centre de la place est actuellement occupé par le Théâtre de la Place, théâtre voué à la destruction pour être replacé au centre ville. Le théâtre a été conçu pour ne durer que provisoirement, mais qui aura finalement tenu durant de longues années. L'ensemble est composé de tôles, de béton et de matériaux pauvres, fort dégradés. Les abords sont simplement recouverts de gravillons jaunes, les arbres cachant l'ensemble.

En opposition à l'aspect délabré du centre de la place actuelle, les bordures de la place présentent elles beaucoup de qualités. L'architecture des habitations est en

effet fort homogène: de belles maisons de maîtres bordent la place. Les maisons se composent pour la plupart de 4 niveaux. Les hauteurs des corniches sont relativement continues sur chaque côté de la place. Quelques immeubles plus récents et plus élevés s'y insèrent sans toutefois détruire l'image globale de la place.



SCHEMA 18: SCHEMA DES FAÇADES
AUTOUR DE LA PLACE DE L'YSER

Les matériaux sont eux aussi fort homogènes: briques et pierres grises pour les façades, pierre et dolomie pour les sols. Les couleurs des façades varient mais l'ensemble offre une composition agréable et riche. Le côté de la rue Henri-de-Dinant se compose de couleurs plus sombres, notamment à cause du fait que plusieurs façades n'ont pas été rénovées, mais aussi par le fait que le soleil n'illumine pas ce côté.



FIG 197-200: TEXTURES DES SOLS



FIG 201-202: TEXTURES VÉGÉTALES



FIG 203-204: TEXTURES DES FAÇADES

G. Une grande variété d'utilisateurs

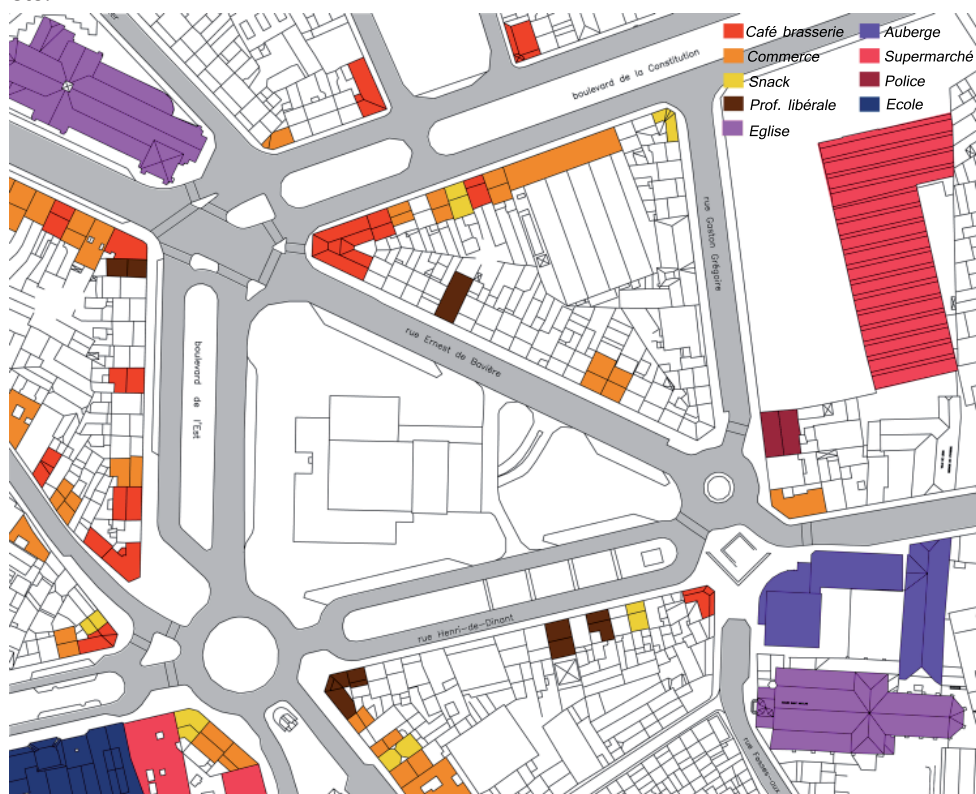
Mes visites sur le site m'ont permis de repérer les types d'utilisateurs actuels et la manière dont ils se déplacent sur le site.

Les automobilistes ne font souvent que traverser le site en longeant sa périphérie pour se rendre ailleurs ou bien certains s'y garent pour se rendre à pied à leur domicile ou

dans les commerces proches.

L'observation des piétons m'a permis de conclure qu'il existe sur le site une grande mixité de population, à la fois une mixité sociale, culturelle et une mixité des âges. J'y ai rencontré des couples de personnes âgées, une maman africaine avec son bébé, des jeunes étudiants, des personnes qui lisaient sur un banc, beaucoup de personnes sur les terrasses des cafés, des enfants qui donnaient à manger aux pigeons, des travailleurs durant leur pause, des chômeurs qui buvaient sur un banc, etc. Je ne saurais caractériser la population de ce quartier ni de riche, ni de pauvre, ni de vieille, ni de jeune, elle semble tout à fait hétérogène.

Cette mixité est certainement entretenue par les différentes activités qui coexistent dans le quartier. Comme déjà dit précédemment, on y trouve des commerces de tous genres, des restaurants, des traiteurs, des cafés, des écoles (primaires, secondaires et supérieures), des bureaux d'avocats ou de médecins, un centre sportif et culturel, des grandes surfaces, une auberge de jeunesse, un bureau de police, le théâtre etc.



SCHEMA 19: CARTE DES ACTIVITÉS
AUTOUR DE LA PLACE DE L'YSER

5.2.2. Analyse culturelle

Dans cette partie vont être analysés les documents concernant le site de la place de l'Yser qui ont pu être trouvés après quelques recherches. Cet espace n'a pas encore donné lieu à des publications accessibles spécifiques à un futur projet éventuel. Cette partie regroupe en fait les informations générales relatives à l'histoire du site et du quartier en général.

La place de l'Yser à travers l'histoire

L'idée est de traverser rapidement les différentes périodes de l'histoire pour, d'une part mettre en évidence la manière dont la ville de Liège s'est développée dans son

ensemble, et d'autre part pour comprendre l'évolution du site de la place de l'Yser. Le développement général de la ville devrait nous permettre de mieux comprendre la répartition actuelle entre le bâti et les espaces libres de la ville. Il permettra aussi de situer l'importance du site de la place de l'Yser dans la ville. Un zoom sur le site de la place de l'Yser, essentiellement dans les trois derniers siècles, va permettre de comprendre sa forme actuelle et le tracé des rues aux alentours.

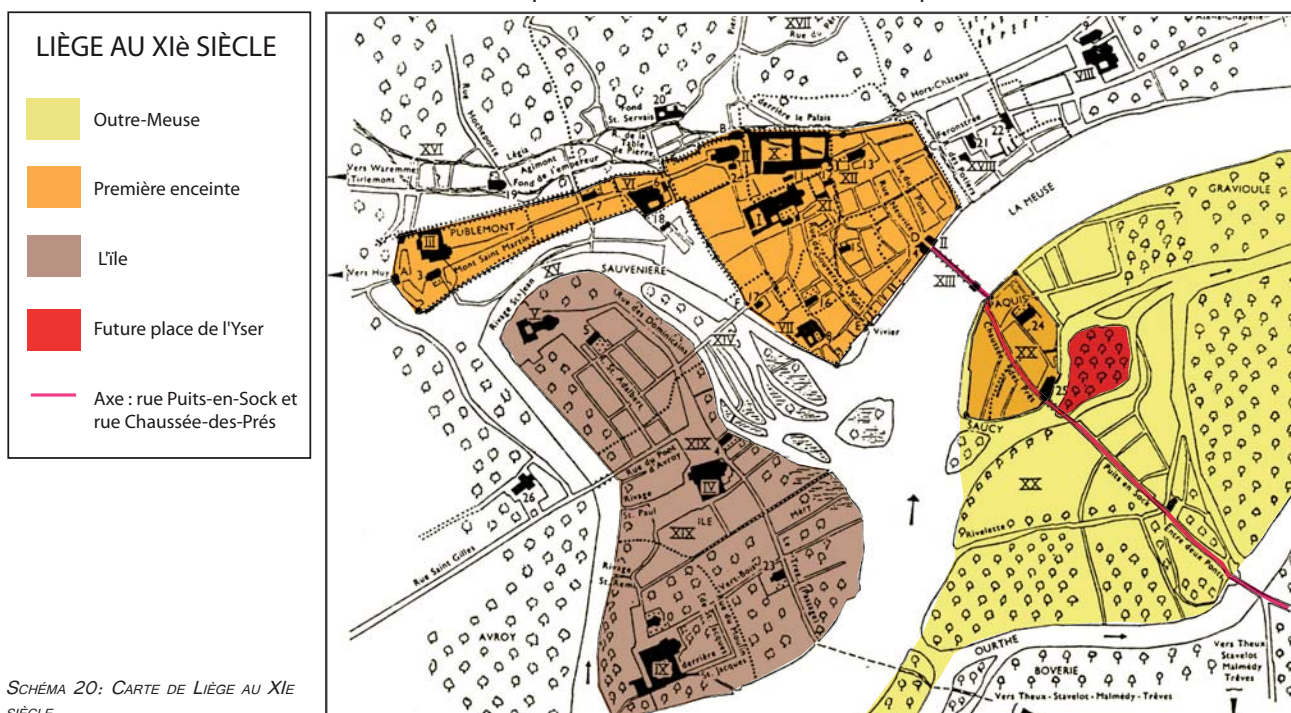
Dans les explications concernant l'histoire de la ville, l'accent sera mis sur les éléments qui permettent de visualiser le paysage urbain de l'époque, c'est-à-dire l'agencement du bâti, la place laissée aux espaces libres végétalisés, les matériaux utilisés, les activités présentes dans les quartiers, etc. Cela permettra de se rendre compte des «ambiances» qui existaient à l'époque.

ORIGINE DE LIÈGE

La ville s'est développée au confluent de la Meuse et de la Légia. Le site était déjà occupé au Ve millénaire AC mais c'est au VIII^e siècle PC que la ville prend de l'ampleur, devenant un lieu de pèlerinage suite à l'assassinat de l'évêque Lambert. Au Xe siècle, Liège prend réellement son essor avec l'évêque Notger. Il fait construire une enceinte de fortification autour de la ville ainsi qu'une cathédrale, située à l'emplacement du martyr de l'évêque Lambert.

Le développement de Liège se fait donc d'abord principalement sur la rive gauche de la Meuse, autour de l'actuelle place Saint-Lambert. Il faut savoir que le site était parcouru d'une multitude de bras d'eau. La plaine était très souvent sujette aux crues. La place Saint-Lambert, située légèrement plus haut, en était donc protégée.

La carte suivante permet de visualiser la ville telle qu'elle était au XI^e siècle.



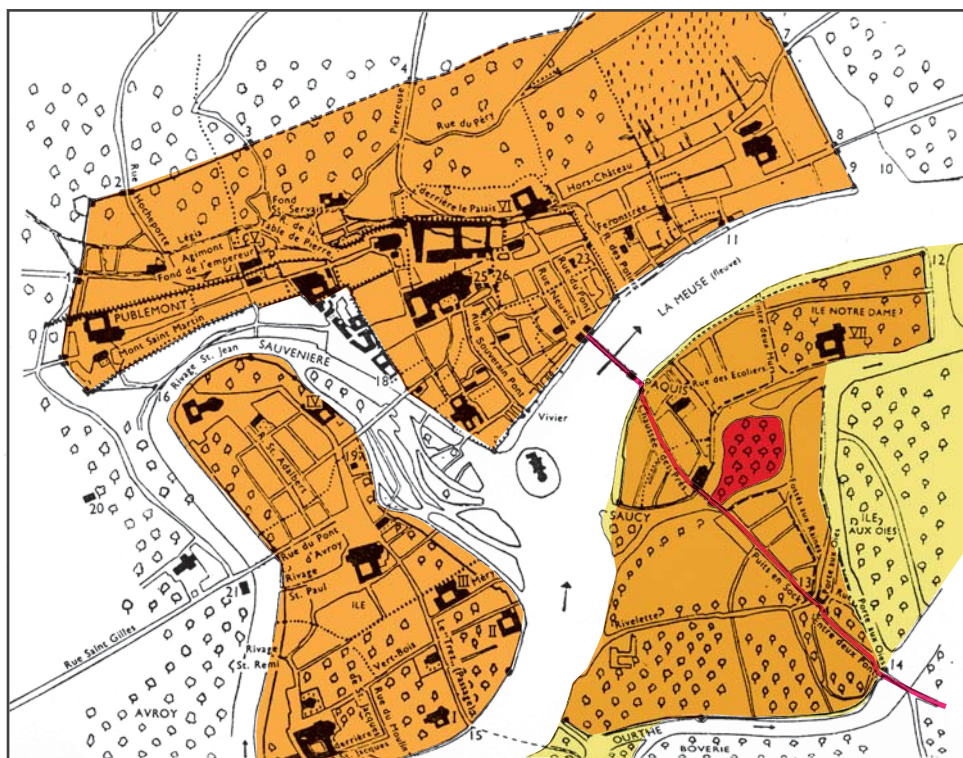
Cette carte permet de comprendre l'importance des bras d'eau qui occupaient alors la plaine. Le développement de la ville s'est d'abord fait dans la zone orange, entourée d'une première enceinte. L'actuel boulevard de la Sauvenière était alors un bras de la Meuse qui séparait le centre et le quartier appelé «l'île». Plusieurs axes permettaient

d'atteindre la ville depuis les régions alentours. Un de ces axes venait d'Allemagne et passait par l'actuel pont d'Amercoeur, la rue Puits-en-Sock, la rue Chaussée-des-prés et le pont des arches (construit en 1026). La rue Puits-en-Sock et la rue Chaussée-des-Prés, proches de l'actuelle place de l'Yser, sont donc des rues médiévales dont le tracé persiste aujourd'hui.

Au XI^e siècle, la place de l'Yser était donc occupée par des forêts, à proximité de la première enceinte. Elle était entourée de bras d'eau de la Meuse. Un bras principal empruntait l'actuel boulevard Saucy et le boulevard de la Constitution.

Au XIII^e siècle, la cité s'étend considérablement et une nouvelle enceinte est construite, englobant alors l'île, Hors-Château et Outre-Meuse. Cette enceinte fixa le cadre du développement urbain jusqu'au milieu du XIX^e siècle. A l'intérieur des murailles, on trouve un contraste fort entre, d'une part des quartiers composés de lacs de rues où les maisons se resserrent et s'oppressent, et d'autre part des espaces verts, surtout en Outre-Meuse.

«A Liège, comme dans nombre de villes médiévales, une grande partie du territoire cerné par les murs était restée non bâtie. A l'intérieur même de la cité, se trouvaient des jardins, des potagers, des vergers, des vignes, des espaces réservés aux rames à draps. Les murailles de la ville donnaient l'impression d'un vêtement trop large.»⁶⁵



SCHEMA 21: CARTE DE LIÈGE AU XIV^e SIÈCLE



FIG 205: «LA VIERGE D'AUTUN» DE VAN EYCK, 1436, LIÈGE EN ARRIÈRE-

Une peinture des frères Van Eyck, «La Vierge d'Autun», permet de se représenter le paysage de la cité de Liège au XIV^e siècle. «La ville est enchâssée dans un pourpris de collines verdoyantes. Le dos d'âne du pont des Arches enjambe le fleuve et relie le coeur de la cité, tout hérissé de tours d'églises, au quartier d'Outre-Meuse, dont les bouquets d'arbres évoquent le calme champêtre. Les hauteurs de la rive droite, vers le pays de Limbourg, sont couronnées de bois touffus. Dans le lointain, vers l'ouest, s'étirent les molles ondulations de la riche Hesbaye.»⁶⁶

⁶⁵ [Stiennon, p. 86]

⁶⁶ [Stiennon, pp. 85-86]

Comme l'explique J. Stiennon, les conditions d'hygiène sont extrêmement précaires dans les rues du Moyen Age. «A Liège, comme partout ailleurs, la rue est un «égout à ciel ouvert» où l'on se débarrasse des déjections, des ordures, où se déversent les eaux des toits sans gouttières, où l'on tient des porcs...»⁶⁷ Les rues sont très rarement pavées. J. Stiennon décrit également les matériaux utilisés dans les constructions de l'époque : «Dans la cité médiévale, hormis les nombreux bâtiments ecclésiastiques, les édifices de pierre restent relativement rares. Très nombreuses, par contre, sont les maisons de *fust*, c'est-à-dire de bois.»⁶⁸

En 1468, les Bourguignons pénètrent dans Liège, pillent les maisons, massacrent les habitants et incendient la ville, préservant uniquement les églises. Liège sort donc de la période féodale complètement détruite et ravagée.

TEMPS MODERNES

C'est au XVI^e siècle que la ville va renaître, sous le règne d'Erard de La Marck. L'enceinte du XIII^e est toujours conservée, le plan de la ville change peu. «Dans l'ensemble, Liège aux Temps Modernes reste une ville de vallée, tapie au pied du coteau de la Citadelle. (...) Deux anciens faubourgs se sont incorporés à la partie basse de cet ensemble : l'île (...) et Outre-Meuse, peuplée de tanneurs et de tisseurs. Ce quartier partagera les vicissitudes de ces deux industries, c'est-à-dire qu'il s'appauvrira à partir du XVIII^e siècle et conservera jusqu'à nos jours un caractère que l'on appelle (...) populaire.»⁶⁹

L'urbanisme reste semblable à celui du Moyen Age : rues sombres, étroites, tortueuses, les espaces verts étant laissés en périphérie de la Cité. «L'impression d'enchevêtrement est encore accrue du fait que la Cité *intra muros* n'a ni promenade ni boulevard, ni grand place publique : le Marché, qui mesure à peine un demi-hectare, est subdivisé en plus de 300 emplacements et pâtit d'un embouteillage chronique. Paradoxalement, les remparts du XIII^e siècle sont comme une ceinture trop large : à chaque extrémité de l'île et d'Outre-Meuse et sur le coteau de la Citadelle subsistent des espaces verts. (...) Le parcellaire est resté intact depuis le Moyen Age ; dans le centre de la vieille ville et au cœur du quartier pauvre qu'est Outre-Meuse, des densités de 600 habitants par hectare sont atteintes.»⁷⁰

Seuls les matériaux se modifient par rapport à la période féodale. La pierre et la brique remplacent progressivement le torchis et les colombages, tandis que les ardoises remplacent la paille sur les toitures. On trouve à cette époque une grande cohérence dans le bâti, grâce à « d'heureuses proportions des volumes et des surfaces, le mariage des façades traditionnelles (dites mosanes), des styles français et des habitudes bourgeoises mais sans prétention.»⁷¹ De plus, on trouve peu de carrefours à angle droit, peu d'alignements stricts et pas de perspectives rectilignes.

Les conditions d'hygiène sont toujours médiocres. «Au dire du médecin Courtois en 1828, dans les ruelles du quartier d'Outre-Meuse, «habitées par la dernière classe», en raison du manque de soleil, d'air et des «odeurs infectes», «la plupart des individus sont pâles, bouffis, scrophuleux et rachitiques. La puberté y est tardive et

67 [Stiennon, p. 91]

68 [Stiennon, p. 93]

69 [Stiennon, p. 141]

70 [Stiennon, p. 143]

71 [Stiennon, p. 143]

la leucorrhée très commune». (...) Certes, la Cité entretient ses léproseries et les princes ont fondé des hôpitaux (...) Mais n'est-il pas significatif que le plus important et le mieux géré d'entre eux, l'Hôpital de Bavière, soit installé au coeur du malsain quartier d'Outre-Meuse.»⁷²

En effet, en 1606, l'Hôpital de Bavière, appelé alors Maison Porquin, s'installe au centre d'un vaste domaine baigné par les eaux du biez de Saucy (l'actuelle place de l'Yser). Cet hôpital va petit à petit s'agrandir et devenir un des plus grands hôpitaux de la ville. En 1817, on y installe aussi la faculté de Médecine de l'Université de Liège.

La carte intitulée «Outremeuse en 1827» (page suivante) montre les alentours de l'Hôpital de Bavière encore entouré des bras d'eau. L'image ci-dessous donne une idée de l'hôpital au XIXe siècle.



FIG 206: ENTRÉE ET CHAPELLE DE L'HÔPITAL DE BAVIÈRE AVANT 1890

Comme partout, le XIXe siècle est marqué par l'industrialisation. En 1826, les ateliers de Cockerill s'installent à Seraing, en bordure de Meuse. En 1817, l'Université de Liège est créée.

C'est aussi la période appelée «hygiéniste». Au début du XIXe siècle, plusieurs épidémies de choléra frappent le quartier d'Outremeuse, quartier surpeuplé et insalubre. A l'instar des grands travaux de Haussmann à Paris, de grands travaux d'urbanisme sont menés à Liège sous la conduite de Hubert-Guillaume Blonden, ingénieur directeur des travaux communaux, à savoir :

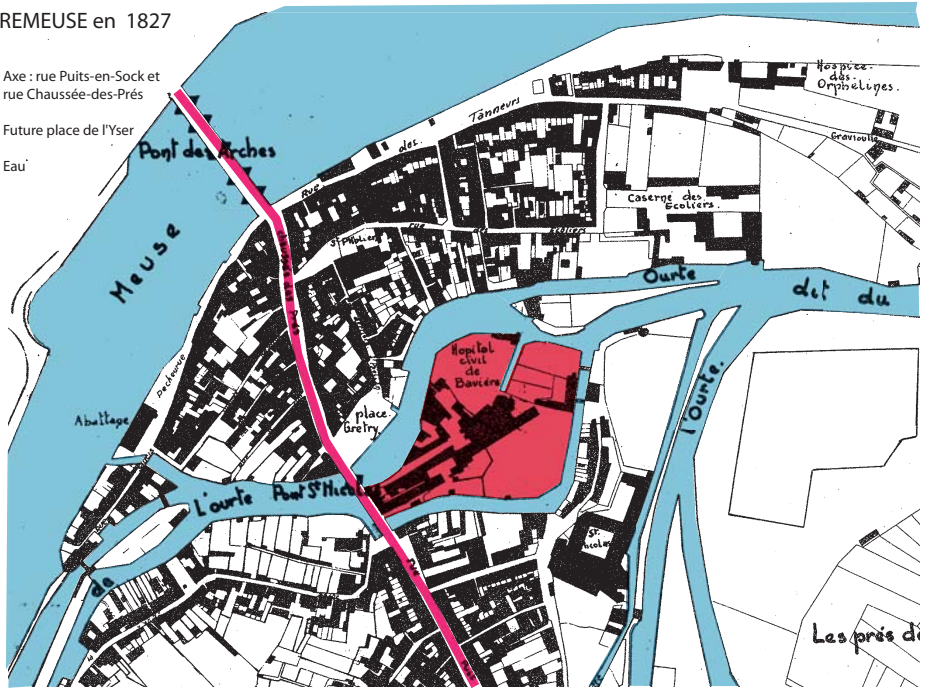
- la démolition des remparts et portes de la ville ;
- le comblement de nombreux bras d'eau pour assainir la ville et augmenter la surface habitable ;
- la construction de plusieurs ponts sur la Meuse ;
- la démolition d'impasses et de ruelles insalubres.

Le plan de la ville subit donc une transformation radicale : nouveaux boulevards, artères existantes élargies, tracés réguliers. La carte intitulée «Outremeuse en 1883» à la page suivante montre les changements autour de l'Hôpital de Bavière suite aux travaux de Blonden.

72 [Stiennon, pp. 144-145]

OUTREMEUSE en 1827

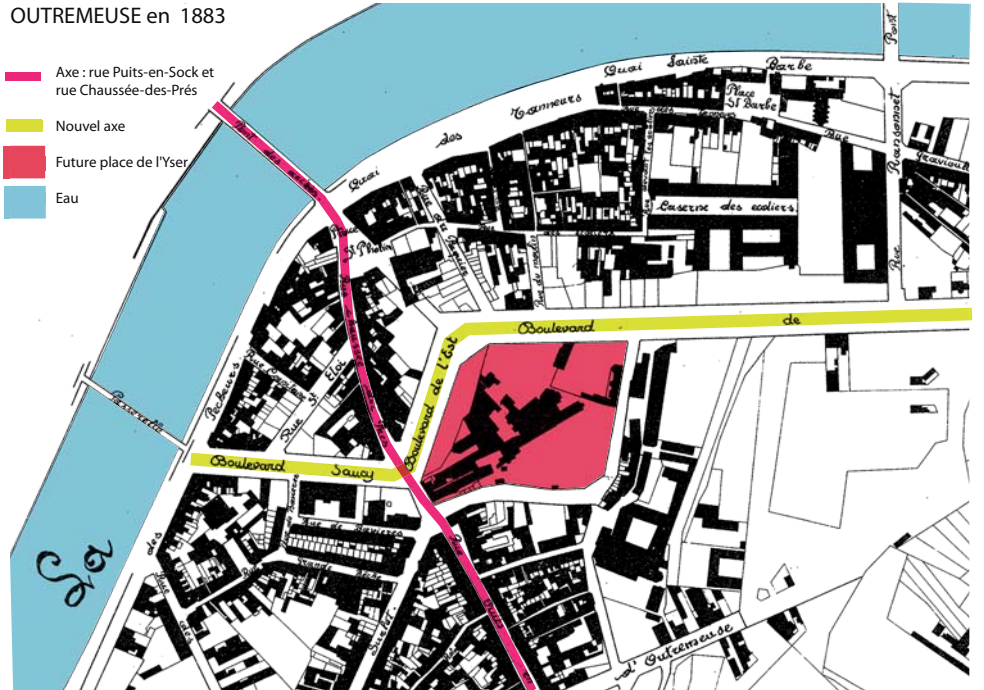
- Axe : rue Puits-en-Sock et rue Chaussée-des-Prés
- Future place de l'Yser
- Eau



SCHEMA 22: CARTE D'OUTREMEUSE EN 1827

OUTREMEUSE en 1883

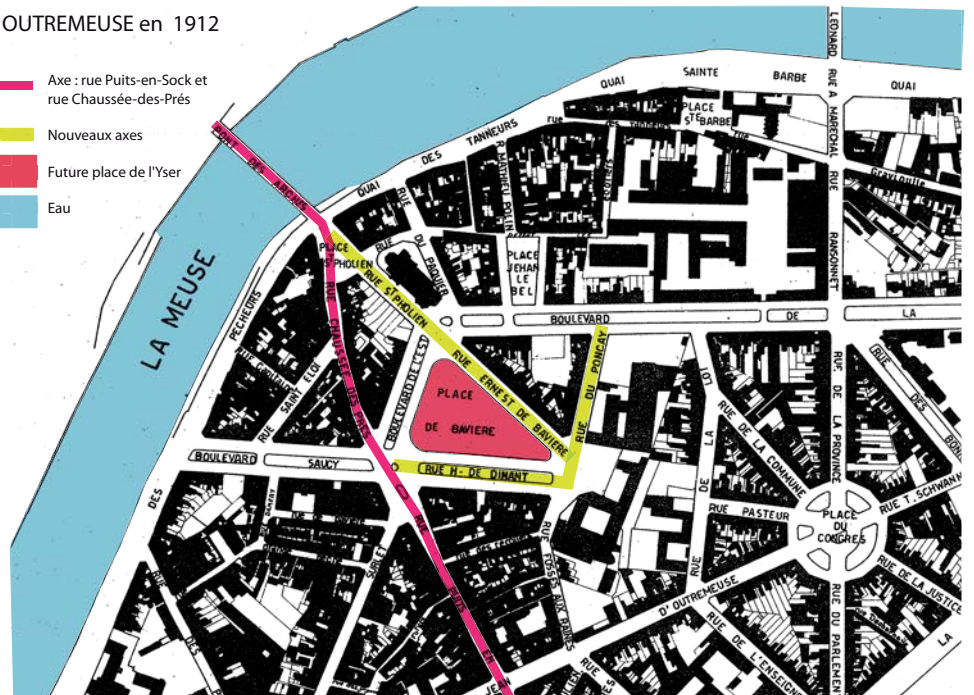
- Axe : rue Puits-en-Sock et rue Chaussée-des-Prés
- Nouvel axe
- Future place de l'Yser
- Eau



SCHEMA 23: CARTE D'OUTREMEUSE EN 1883

OUTREMEUSE en 1912

- Axe : rue Puits-en-Sock et rue Chaussée-des-Prés
- Nouveaux axes
- Future place de l'Yser
- Eau



SCHEMA 24: CARTE D'OUTREMEUSE EN 1912

En 1880, la place de l'Yser n'était pas encore délimitée comme aujourd'hui. Les boulevards de la Constitution et Saucy sont déjà tracés et les bras d'eau ont été comblés, mais l'îlot de la place de l'Yser a toujours une forme de losange.

En 1890, la Maison Porquin devenue trop exigüe, l'administration des Hospices Civils décide de la construction d'un nouvel hôpital sur le site des Prés Saint-Denis, entre le boulevard de la Constitution et la rue des Bonnes-Villes. Il sera inauguré en 1895.

Il faut attendre le début du XXe siècle pour voir la configuration actuelle de la place de l'Yser. La carte «Outremeuse en 1912» (page précédente) présente beaucoup de similitudes avec la carte actuelle. A noter que la place est alors appelée «Place de Bavière» et que la rue Georges Simenon (qui relie la place du Congrès à la place de l'Yser) n'est pas encore tracée. Ces deux dernières modifications sont faites sur une carte de 1938. La place de l'Yser a donc subi peu de modifications depuis un siècle, mis à part l'aménagement des routes et ronds-points, ainsi que la construction, en 1975, du théâtre de la Place en son centre.

5.2.3. Conclusion de l'analyse paysagère

L'analyse sensible a permis de mettre en évidence les grandes caractéristiques du site: la place est un carrefour automobile et piétonnier, ses grands platanes lui donnent une identité et créent une frontière entre les bords et le centre de la place, chaque côté de la place possède sa propre ambiance tout en ayant une cohérence globale donnée par l'architecture et les matériaux et enfin, les usagers sont nombreux et variés.

Le schéma suivant reprend les grandes caractéristiques du site, en conclusion de l'analyse sensible.

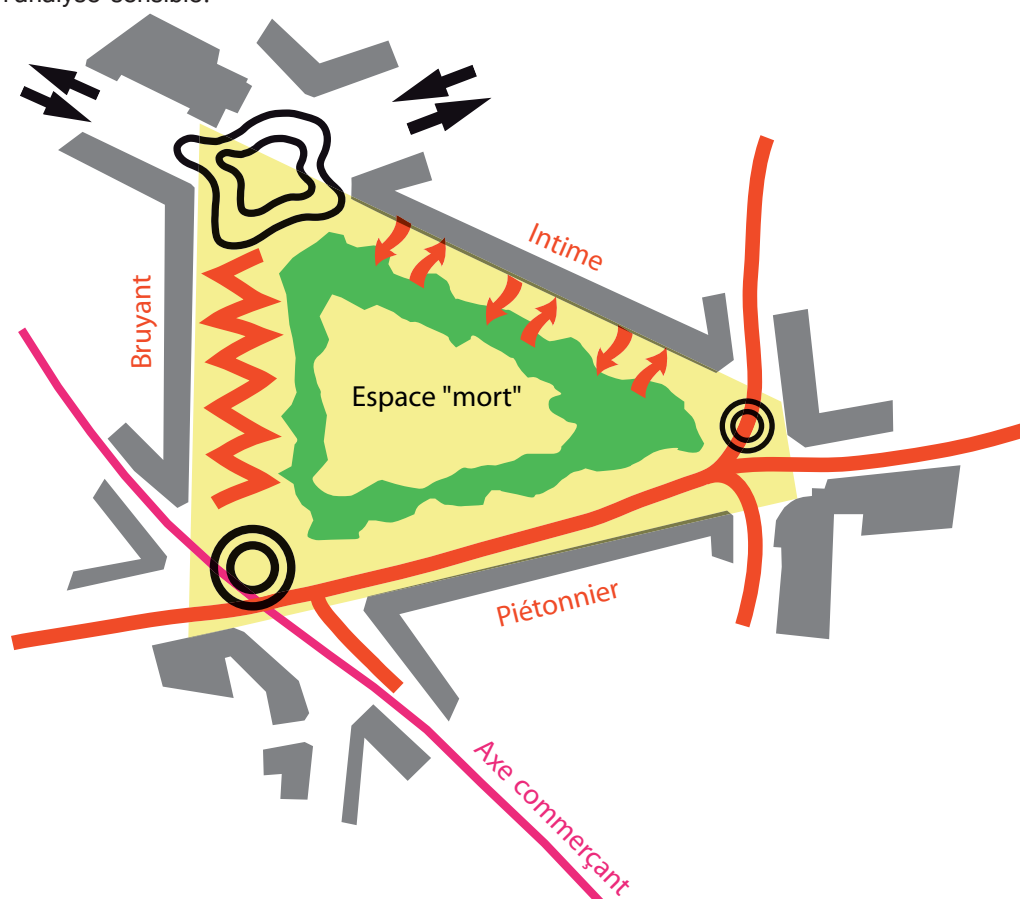


SCHÉMA 25: SCHÉMA DES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

L'analyse culturelle, ou plutôt l'analyse historique, m'a permis de prendre connaissance de l'évolution du site au fil des siècles. De l'analyse générale de la ville, je retiens le fait que le bâti s'est développé progressivement autour d'un noyau (la place Saint-Lambert), sans laisser d'espaces libres, d'espaces verts entre les bâtiments. Jusqu'au XIXe siècle, les espaces verts se situaient à la périphérie de la ville. Mais l'expansion de la ville a progressivement reculé ces espaces, laissant une ville densément bâtie sans espaces verts en son sein. Les grands travaux de Blonden au XIXe siècle ont permis de retracer des grands boulevards et des espaces verts à plusieurs endroits dans la ville. Les boulevards de promenade du quartier d'Outremeuse sont toutefois aujourd'hui utilisés essentiellement par la circulation automobile.

L'analyse plus détaillée du site de la place de l'Yser m'a permis d'apprendre que le site, autrefois couplé avec l'îlot actuellement au nord de la place, était entouré de bras d'eau. La rue Puits-en-Sock et la rue Chaussée-des-Prés existent depuis le XIe siècle et étaient autrefois reliées par un pont. L'îlot accueillait d'abord des vergers, puis a été occupé pendant deux siècles par l'Hôpital de Bavière. Le quartier était alors un quartier extrêmement pauvre. L'ensemble des voies existant aujourd'hui ont été créées au XIXe siècle suite aux travaux de Blonden. Depuis, le site a peu changé.

5.3. De l'analyse paysagère aux ambiances

Ce chapitre va permettre de faire le lien entre ce qui a été exprimé dans l'analyse paysagère et les premières lignes du projet d'ambiance.

Quels sont les éléments qui vont nous permettre de faire ce lien? Il s'agit dans ce travail de réaliser un «projet d'ambiance», c'est-à-dire de mettre en place des ambiances appropriées au lieu. Pour ce faire, il me semble important de prendre en compte deux choses:

- le contexte existant et ses différentes ambiances
En effet, il serait tout à fait artificiel de considérer la place comme une enclave isolée et d'y disposer des ambiances sans tenir compte du contexte existant.
- les usages existants et les usages que l'on aimerait créer
Les ambiances et les usagers sont inséparables : l'usager influence l'ambiance et l'ambiance influence l'usager. Les usages vont donc permettre de définir les grandes caractéristiques des ambiances à mettre en place.

Nous avons donc d'une part les ambiances du contexte qui vont nous permettre de faire un lien avec de nouvelles ambiances, et d'autre part les usages qui vont nous fournir la nature des ambiances à mettre en place. Voyons donc tout d'abord quels types d'ambiances nous devons installer pour ensuite les disposer de manière cohérente avec le contexte existant.

5.3.1. Les usages

L'analyse sensible a mis en évidence la grande mixité de populations qui utilisent, traversent ou habitent sur le site. La première conclusion est donc de mettre en place une grande variété d'ambiances, variété qui pourra répondre aux désirs du plus grand nombre d'usagers, puisque le but est bien que l'espace aménagé soit utilisé par le plus de personnes possible.

En plus des différents usages déjà observés actuellement, on peut s'interroger sur les besoins et les envies de la population qui pourraient nous donner des pistes sur de nouveaux usages à mettre en place. Quels sont les éléments que les usagers du site aimeraient trouver place de l'Yser ? Pour bien faire, une enquête auprès des usagers permettrait de répondre au mieux à cette question. Faisons ici un autre exercice : imaginons des usages-types et identifions les ambiances, les thématiques qu'ils soutiennent dans l'espace public.

Le tableau suivant reprend un ensemble d'usages possibles et les types d'espaces qui y correspondent. Il n'est évidemment pas complet, de multiples usages non habituels pouvant se présenter. Il comprend aussi trois usages qualifiés de «non désirables» puisqu'ils entraînent un certain sentiment d'insécurité, mais sont toutefois inévitables dans une grande ville comme Liège. Puisqu'il est impossible de supprimer des usages, il s'agira de composer des espaces en les prenant en compte dans la conception.

LES USAGES-TYPES	Types d'espaces
Traverser pour se rendre ailleurs	Chemins directs et agréables
Rechercher de l'intimité	Coin fermé, à l'abri des regards et du bruit
Se promener sans but précis	Chemins variés
Jouer	Aire de jeux sécurisée
Courir	Chemins variés, en boucle
Profiter de la nature, du calme	Espaces avec végétaux, à l'abri du bruit
Se distraire, créer de liens sociaux	Espace ouvert et fréquenté
S'asseoir pour lire, penser, rêver	Bancs dans un lieu calme et protégé
S'asseoir pour observer les autres, leur parler	Bancs dans un lieu ouvert et fréquenté
Promener son chien	Chemins variés
S'asseoir pour manger	Bancs dans un lieu sécurisé
Retrouver d'autres personnes	Lieu ouvert et central
Prendre le soleil	Espace ouvert et ensoleillé
LES USAGES « NON DESIRABLES »	Types d'espaces
Taguer	Espace peu fréquenté
Voler	Recoins dans des espaces fréquentés
Se droguer	Bancs et recoins dans des espaces fermés

FIG. 207: TABLEAU DES USAGES-TYPES
ET DES TYPES D'ESPACES ASSOCIÉS

A partir de ces usages-types potentiels, on peut maintenant identifier des zones d'ambiances qui reprennent les caractéristiques des espaces définis pour chaque usage. Le tableau suivant regroupe les espaces de même type pour parvenir à définir les zones d'ambiance principales à mettre en place.

Chemins directs et agréables	➡ PROMENADE, PARCOURS
Chemins variés	
Chemins variés, en boucle	
Aire de jeux sécurisée	➡ ZONE LUDIQUE
Espace ouvert et fréquenté	➡ ZONE OUVERTE ET FRÉQUENTÉE
Bancs dans un lieu ouvert et fréquenté	
Lieu ouvert et central	
Espace ouvert et ensoleillé	
Espaces avec végétaux, à l'abri du bruit	➡ ZONE FERMÉE ET INTIME
Bancs dans un lieu sécurisé	
Bancs dans un lieu calme et protégé	
Coin fermé, à l'abri des regards et du bruit	
Espace ouvert et fréquenté	➡ ZONE SOCIALE
Bancs dans un lieu ouvert et fréquenté	

FIG. 208: TABLEAU DES ESPACES-TYPES
REGROUPÉS EN ZONES D'AMBIANCE

Le tableau précédent reprend donc cinq types d'ambiance qui doivent se retrouver dans le parc pour proposer à chaque usager-type un espace qui lui correspond. Ces 5 ambiances sont encore peu précises. Elles devront être affinées et clairement définies dans la suite, mais elles donnent déjà une idée d'ensemble des composants du projet. Je les appellerai donc «les cinq grandes zones d'ambiance».

A noter que les usages «non désirables» ne sont pas repris dans le tableau des grandes zones d'ambiance. Il faudra cependant y penser lors de la composition des espaces. Ce sera essentiellement la zone fermée et intime qui devra être traitée de manière à ne pas donner de sentiment d'insécurité.

Nous avons les cinq grandes ambiances à mettre en place. Voyons maintenant, grâce aux ambiances du contexte existant, la meilleure manière de les disposer dans le site.

5.3.2. Le contexte existant

L'analyse sensible a mis en évidence les différentes ambiances qui existent sur chaque côté de la place, ainsi qu'aux carrefours. Pour chaque ambiance, on a donné les caractéristiques telles que les hauteurs, les largeurs, les matériaux, les vues, la fréquentation piétonne et automobile. Ces caractéristiques peuvent être retrouvées dans chacun des trois ensembles du tableau des critères d'ambiance établi au chapitre sur l'analyse du parc Citroën.

La question qui se pose est de savoir si les ambiances du contexte existant, c'est-à-dire les ambiances des rues sur la bordure de la place, doivent être maintenues telles quelles ou si les trois rues doivent être remaniées pour en modifier les ambiances. Malgré le fait que certaines ambiances peuvent être dérangeantes, le choix pris est de maintenir ces ambiances et d'en faire des guides pour la mise en place des ambiances au coeur de la place. Le but de ce travail est en effet de produire un projet d'ambiance et non un projet classique. Dans le cas d'un projet classique, il serait utile de repenser notamment l'ensemble des circulations autour de la place, mais ce n'est pas notre but dans ce travail.

La composition des ambiances sur le coeur de la place va donc dépendre des ambiances existantes. Rappelons ici les différentes caractéristiques des ambiances du contexte et, pour chacune d'elles, voyons comment peut être traité le rapport entre cette ambiance et les grandes zones d'ambiance à disposer au coeur de la place.

A. Le boulevard de l'Est - BRUYANT

Ce côté est large et bruyant. De nombreux véhicules l'empruntent chaque jour. Les pavés qui revêtent la route renforcent le bruit de ce côté. Mais c'est aussi le côté où se trouvent quelques cafés avec des terrasses accueillantes.

A cause du bruit et de la circulation, je propose de mettre en place une frontière entre le boulevard et le coeur de la place pour couper au maximum ce côté du centre de la place. Néanmoins, pour créer un lien avec les cafés situés près du rond-point au sud, un espace avec un café et une friagerie seraient placés le long de ce côté.

B. La rue Henri-de-Dinant - CALME

C'est une rue calme, qui fait plutôt office de parking local. C'est un axe de circulation pour les piétons. C'est là que se déroule des fêtes foraines plusieurs fois par an occupant alors une demi-bande de circulation.

Ici le choix n'est pas de couper la rue du coeur de la place mais plutôt de les relier pour que ce côté, déjà emprunté par beaucoup de piétons, devienne une réelle promenade. Ainsi, ce côté (et ce sera le seul) va être remanié pour l'intégrer dans la composition du parc au coeur de la place. Les parkings actuels occupent l'espace visuellement. Il s'agira de les réduire et d'en placer ailleurs, pour que la rue devienne avant tout un axe à valeur piétonne, en relation directe avec le parc.

Ainsi, les ambiances qui vont border la rue seront des ambiances ouvertes pour entrer en communication avec l'espace de la rue et ouvertes pour profiter du soleil qui vient du sud. La rue devra aussi permettre d'accueillir, deux fois par an, la fête foraine du quartier. L'espace se devra donc d'être libre pour permettre de l'occuper de façons diverses.

C. La rue Ernest de Bavière - INTIME

Comme nous l'avons vu dans l'analyse sensible, c'est le côté le plus intime, le côté où les habitants peuvent se sentir chez eux dans leur rue. J'aime cet aspect intime et je désire donc le maintenir.

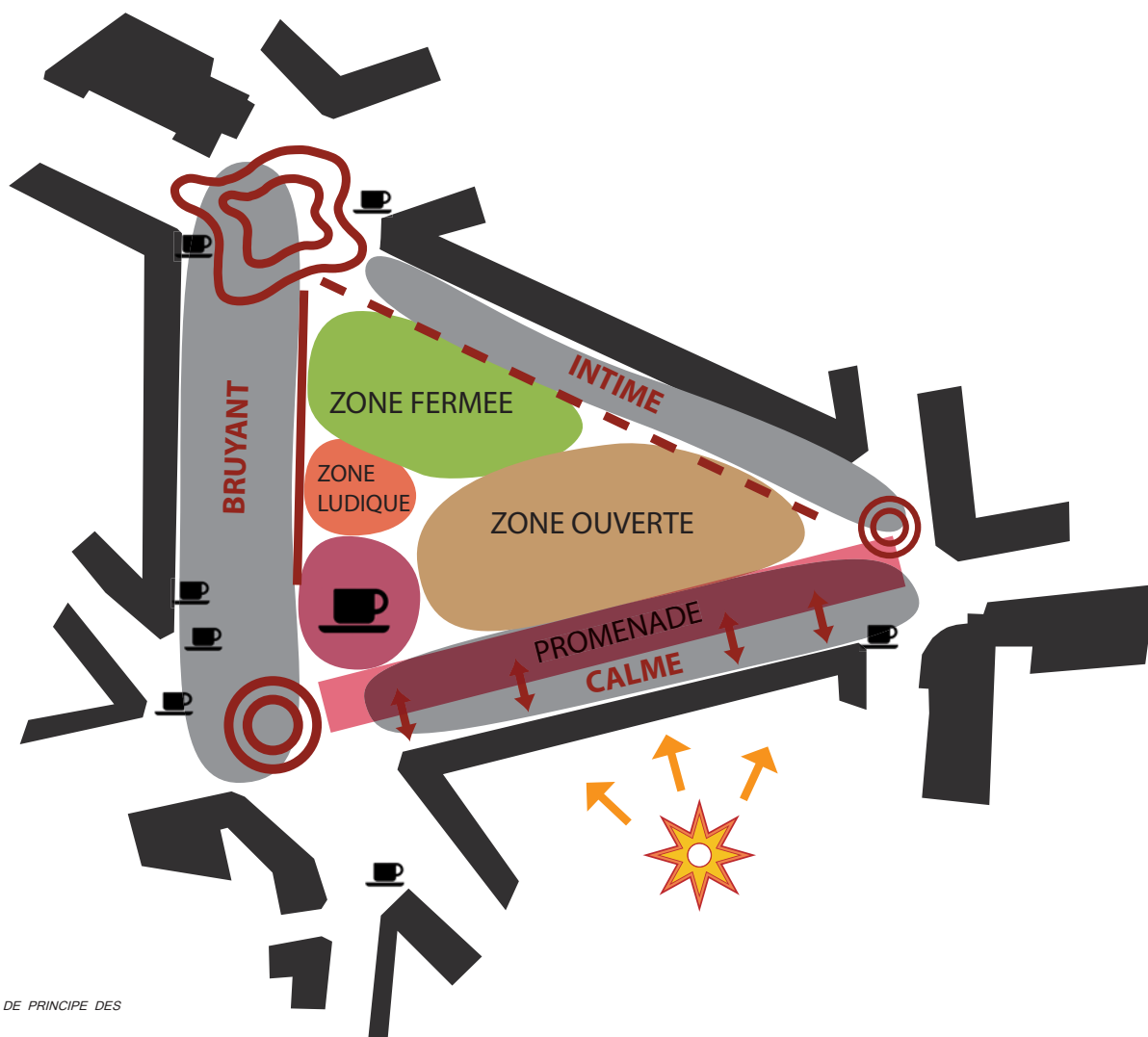
Le choix est donc de ne pas trop ouvrir le parc vers cette rue. Ce côté sera bordé d'espaces plus intimes ou d'espaces ouverts mais pour lesquels une frontière sera mise en place de manière à ne pas dévoiler totalement ce côté.

5.3.3. Schéma de principe des ambiances

A partir des cinq grandes zones d'ambiance (définies par les usages) et des ambiances du contexte, nous avons en main toutes les données pour constituer une première carte des ambiances. Elle constituera un schéma de principe des ambiances.

Ce schéma figure à la page suivante. Y sont représentés :

- le bâti existant (en gris foncé) ;
- les cafés/brasseries existants (pictogrammes) ;
- les ambiances des trois côtés de la place (en gris clair) ;
- les niveaux de fréquentation (et donc de bruit) des carrefours ;
- les cinq grandes zones d'ambiance mises en place, chacune dans une couleur ;
- la manière dont est traitée la frontière entre le parc et les ambiances existantes (en brun) ;
- la position du soleil à midi en juin



Les cinq grandes zones d'ambiance sont donc réparties en fonction des ambiances du contexte.

La ZONE OUVERTE s'ouvre vers le côté calme et plutôt piétonnier. Elle s'ouvre aussi vers le sud pour profiter du soleil.

La PROMENADE reprend le tracé de la rue Henri-de-Dinant et longe donc la zone ouverte. Elle permet de rendre le cheminement à travers le site aisé et agréable.

La ZONE FERMÉE se dispose dans le coin nord et cotoie donc à la fois le côté bruyant et le côté intime. Une frontière forte sera mise en place vers le côté bruyant tandis qu'une frontière partielle permettra au côté intime de profiter de cette zone.

La ZONE SOCIALE, le café, se situe dans le coin sud et permet de faire le lien avec le carrefour et ses cafés avec terrasse. Il marque aussi l'entrée du parc de ce côté. Il sert à la fois de lien et de frontière: le bâtiment du café fera office de mur anti-bruit entre le côté bruyant et la zone ouverte du parc.

Enfin, la ZONE LUDIQUE se place plutôt en fonction des autres grandes zones d'ambiance. Elle sera proche de la zone ouverte pour créer des liens visuels avec celle-ci et proche du café, permettant aux parents de surveiller les enfants tout en consommant une boisson.

5.4. Carte des ambiances

Après la phase de mise en place des intentions générales, on arrive dans la phase de conception. Il s'agit maintenant de définir plus précisément chaque zone d'ambiance. Les grandes zones d'ambiances vont donc être spécifiées, divisées en plusieurs zones d'ambiance. Par exemple, la zone ouverte peut accueillir différents dispositifs destinés à différents types d'usagers (ceux qui traversent le site, ceux qui s'y asseyent, ceux qui jouent, etc.), chaque espace ainsi défini possédant tout de même une ambiance de type «ouverte».

Il nous faut trouver un fil conducteur, un principe de composition qui puisse offrir ces différentes ambiances en donnant à l'ensemble une cohérence, une signification particulière. Ici, ce sont les idées du concepteur et sa sensibilité qui interviennent.

5.4.1. La métaphore du théâtre comme principe de composition

L'idée forte qui va permettre la conception du projet d'ambiance se base sur une métaphore avec le théâtre. Pour rappel, l'espace central de la place de l'Yser est actuellement occupé par un théâtre voué à disparaître. Même si celui-ci, une fois détruit, n'apporte plus d'ambiance réelle, il m'a semblé intéressant de garder une trace de sa présence par la mise en place d'espaces qui rappellent les ambiances, les lieux que l'on trouve dans un théâtre.

Ainsi, chacune des nouvelles ambiances sera symbolisée par un terme qui désigne un lieu ou un aspect qui évoque le théâtre. Le schéma suivant donne les principaux lieux du théâtre et les termes qui s'y réfèrent. Les définitions sont tirées du Petit Larousse Illustré, Ed. Larousse, 2002.

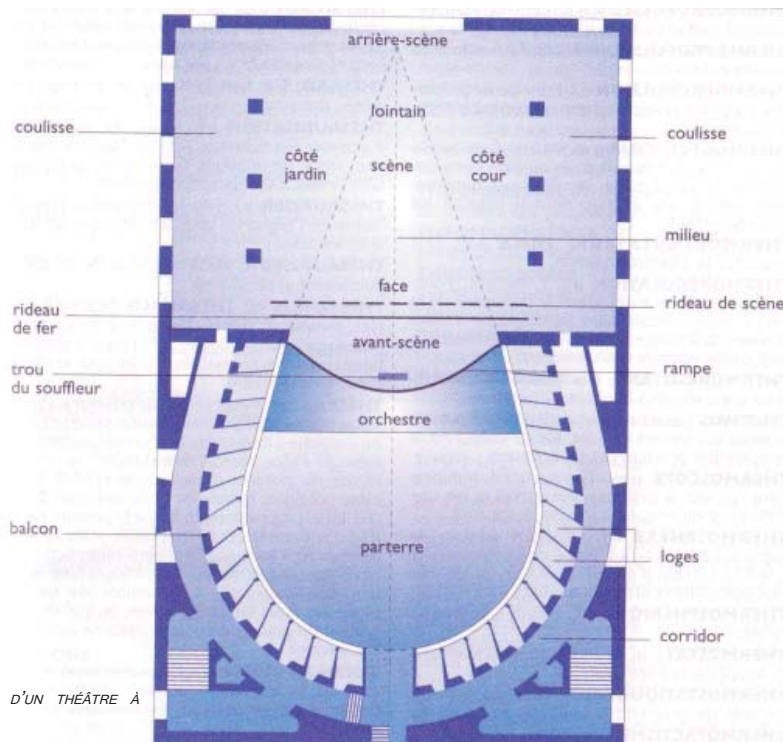


FIG. 209: SCHÉMA D'UN THÉÂTRE À L'ITALIENNE

■ THÉÂTRE. Plan de l'intérieur d'un théâtre à l'italienne.

LE PROMENOIR : «Partie d'une salle de spectacle où l'on peut circuler ou se tenir debout.»

LE PARTERRE : «Rez-de-chaussée d'une salle de théâtre à l'italienne.»

L'ORCHESTRE : «Lieu d'un théâtre où se situent les sièges du rez-de-chaussée, face à la scène.»

LE FOYER : «Salle, galerie d'un théâtre où le public peut se rendre pendant les entractes» ou FOYER DES ARTISTES : «Salle où se rassemblent les acteurs, avant ou après leurs interventions en scène.»

Le tableau suivant associe les grandes zones d'ambiance avec les termes du théâtre choisis pour symboliser les zones.

PROMENADE	ZONE OUVERTE	ZONE FERMÉE, INTIME	ZONE LUDIQUE	ZONE SOCIALE
Le promenoir	La scène L'orchestre Le parterre Le foyer	Les coulisses	Le spectacle	Le café

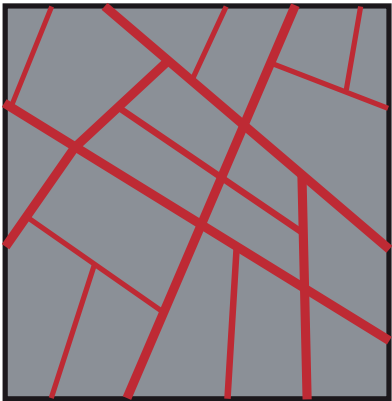
FIG. 210: ANALOGIE ENTRE LES GRANDES ZONES D'AMBIANCE ET LE THÉÂTRE

L'idée est donc de découper la place en zones. Chaque zone aura un nom inspiré du théâtre, correspondant avec les caractéristiques générales de son ambiance. Ainsi, la scène sera un espace central, ouvert et visible de tous. Les coulisses, série de pièces fermées, seront par contre un ensemble de jardins clos.

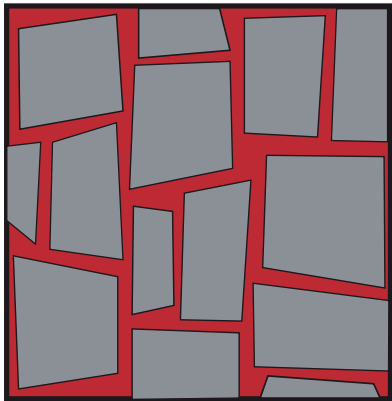
5.4.2. Carte des ambiances

Il faut maintenant disposer les zones d'ambiance et les articuler les unes avec les autres. Tout d'abord se pose la question de la manière de générer les zones d'ambiance : faut-il tracer des cheminements en fonction des itinéraires voulus puis occuper les espaces libres avec les zones d'ambiance ? Ou faut-il définir des zones d'ambiance et laisser ainsi les cheminements se dessiner au gré des vides et interstices laissés ?

Le choix s'est porté vers la seconde possibilité. En effet, ce que je désire c'est un projet d'ambiance et non un projet de circulation. C'était donc évident pour moi que ce soient les zones d'ambiance qui définissent le parc et non les cheminements.



LES CHEMINEMENTS
COMPOSENT L'ESPACE



LES ZONES D'AMBIANCE
COMPOSENT L'ESPACE

SCHÉMA 27: COMPARAISON DES PRINCIPES DE DÉCOUPAGE DES ZONES D'AMBIANCE

Voyons à présent comment les grandes zones vont être découpées en sous-espaces et donc en sous-ambiances, utilisant la symbolique du théâtre.

Zone ouverte

L'élément principal de la zone ouverte est la SCÈNE. Celle-ci, par son essence, doit être un espace visible par tous. Elle sera donc centrale. Elle devra également être mise en évidence sans être trop facilement accessible.

Ensuite, l'ORCHESTRE constitue la partie de la salle la plus proche de la scène. Il sera donc adjacent à la scène, offrant une configuration libre (on s'y tient debout ou assis).

Le PARTERRE, composé de rangées de sièges alignés, se tourne vers la scène. Il devra donc faire face à la scène et permettre à tous de s'y asseoir et d'observer la scène.

Le FOYER est l'espace d'accueil, de rassemblement. Il permet d'accéder à la salle. Il sera un lieu de transition entre l'extérieur et le coeur du parc (la scène et le parterre).

Zone fermée

Les zones fermées sont représentées par les COULISSES. Les coulisses d'un théâtre sont constituées de salles fermées, personnelles. Ainsi les coulisses du parc seront composées de jardins successifs, fermés sur eux-mêmes, intimes. Ce sont eux qui offriront l'ambiance calme et intime du parc.

Zone ludique

Lorsqu'on parle d'un SPECTACLE, on ne caractérise pas un espace mais la manière dont il est vécu. La zone ludique représente, selon moi, un spectacle. Ce n'est pas l'espace en lui-même qui est intéressant mais la manière dont les enfants vont l'occuper et y jouer, y faire leur spectacle.

Zone sociale

Le CAFÉ du théâtre est le lieu où les spectateurs se retrouvent après la représentation, pour discuter de ce qu'ils viennent de voir, pour rencontrer les artistes, pour se distraire. Un café existe actuellement dans le théâtre de la Place. Il serait intéressant de le reprendre pour maintenir un café sur l'espace central de la place de l'Yser. Il jouera le rôle de lieu de rencontres et permettra de faire le lien avec le quartier qui comporte pas mal de cafés. Le café fait partie de l'ambiance d'Outremeuse.

La promenade

Le PROMENOIR est l'analogie qui se rapporte le mieux avec la promenade : un espace où l'on circule, où l'on déambule. Il devra permettre de traverser la place facilement sans entrer dans le dédale des zones. C'est la promenade qui se placera le long de la rue Henri-de-Dinant.

Remarque : la place de la nature

Les zones les plus «nature» se situeront surtout dans les coulisses (zone fermée), où l'ambiance calme et intime est la plus propice pour profiter de la végétation. Comme la nature est faite de végétal et de minéral, les jardins des coulisses reprendront les noms symboliques de «côté cour» et de «côté jardin» pour signifier quel aspect de minéral ou de végétal prime sur l'autre.

Evidemment, la végétation sera présente à d'autres endroits du parc. Certains des grands platanes qui bordent la place resteront, selon les envies de maintenir une frontière entre la périphérie et la centre de la place. Des parterres de fleurs et plantes diverses égayeront également les autres zones. À noter que les essences choisies devront s'adapter à l'ensoleillement présent. Les zones sous les grands platanes devront proposer des espèces végétales qui aiment l'ombre.

L'ensemble de ces idées est repris dans la carte d'ambiance du parc. Chaque zone est nommée d'après la thématique du théâtre. Les frontières de chaque zone sont également schématisées, de manière à rendre compte des relations qui peuvent exister entre les différents espaces.

LA CARTE DES ZONES D'AMBIANCE
PLACE DE L'YSER, LIÈGE

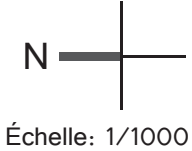


SCHÉMA 28: CARTE DES ZONES D'AMBIANCE, PLACE DE L'YSER

La carte reprend les différentes zones d'ambiance définies en fonction de la métaphore avec le théâtre. À partir des grandes zones d'ambiance définies par le contexte et les usagers, on a maintenant un découpage en zones d'ambiance plus précises.

Le découpage s'est fait en fonction des zones désirées, les interstices laissés entre les zones constituant alors les chemins. Il est clair que les chemins auront également leur propre ambiance, mais celle-ci sera composée par la manière dont le chemin borde ou aborde les différentes zones. Les zones tracées de manière fort nette sur la carte sont en fait plus larges : l'ambiance de la zone influence l'ambiance du chemin.

Pour se rendre compte des relations entre les chemins et les zones, la carte des ambiances reprend, de manière schématique, la nature des limites des zones : les limites physiques et visuelles, les limites uniquement physiques et enfin les limites constituées par de la végétation, limitent qui évoluent donc au fil des saisons.

Pour terminer les remarques concernant la carte des ambiances, on peut dire que cette carte constitue toujours une carte «de principe», c'est-à-dire qu'il est encore impossible, à ce stade, de se faire une idée de l'allure d'une zone. L'ambiance est encore définie de manière théorique. on ne saurait associer les zones avec un croquis qui donnerait l'ambiance du lieu grâce aux hauteurs ou largeurs des composants par exemple. Pour pouvoir relier l'ambiance avec ses caractéristiques et un croquis, il est nécessaire d'aller plus loin dans le détail, c'est-à-dire de composer une esquisse du projet.

5.5. Esquisse du projet

L'esquisse donne un premier aperçu de la composition du projet. Les zones d'ambiance vont être précisées. En effet, l'ambiance générale d'une zone a beau avoir été définie au chapitre précédent, c'est grâce à la conception plus précise des éléments que vont se définir les ambiances.

Le but n'est pas d'aller jusqu'au détail d'un projet réel. Il s'agit ici de voir comment les concepts d'ambiance peuvent être transcrits concrètement dans les premières lignes de l'esquisse du projet.

Chaque zone va donc être spécifiée. On connaîtra ainsi la nature des frontières, les matériaux, le degré d'ouverture en fonction des éléments mis en place, etc. Ces caractéristiques seront justifiées par rapport à l'ambiance voulue pour chaque zone. Enfin, pour permettre d'avoir une idée des matériaux ou des dispositifs mis en oeuvre, certaines zones seront illustrées d'images de référence d'autres parcs qui reprennent les caractéristiques voulues pour la place de l'Yser. Elles montreront ainsi l'importance du bagage de référence pour le concepteur.

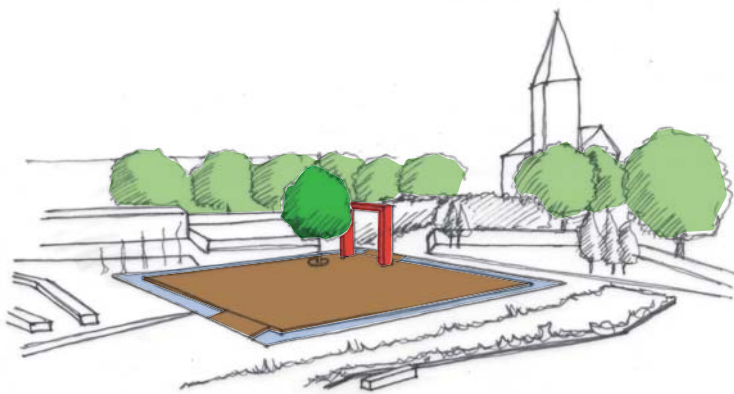
Le plan de l'esquisse se trouve à la page suivante.

ESQUISSE DU PROJET D'AMBIANCE PLACE DE L'YSER, LIÈGE



Échelle: 1/1000



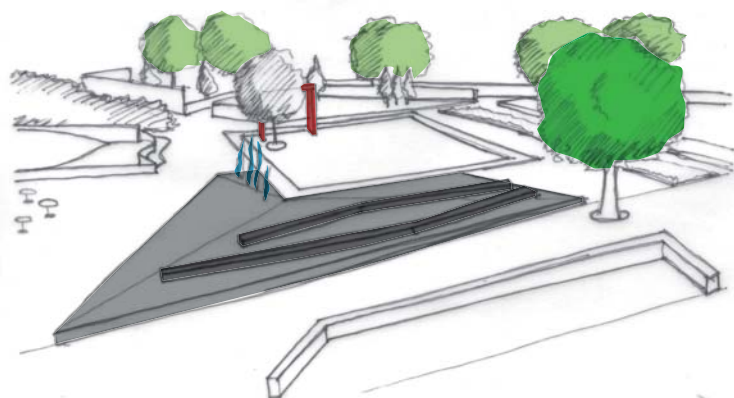


La scène

Espace central ouvert ensoleillé, vu depuis les autres espaces.

Carré de bois flottant sur une bande d'eau. Cette forme a été choisie pour rappeler le fait que l'îlot où se trouve la place de l'Yser était autrefois de forme carrée et entourée d'eau. Deux «ponts» permettent d'accéder à la scène.

Le bois est un matériau qui invite à s'y asseoir. Un arbre et un portique rouge marquent la scène, lui donnent une identité et constituent un point focal depuis les autres espaces.

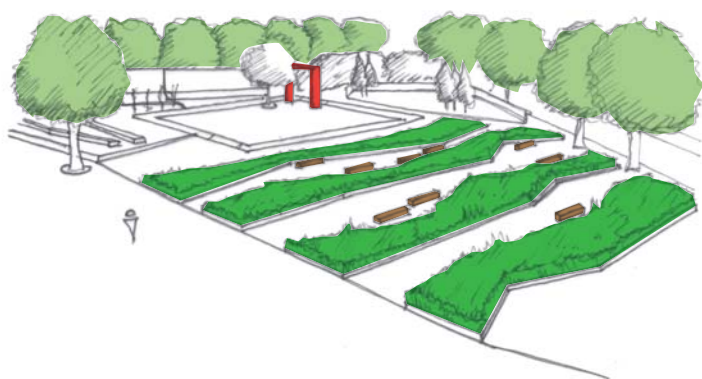


L'orchestre

Espace ouvert et ensoleillé qui se tourne vers la scène.

Esplanade pavée, surélevée de 40 cm (2 marches), elle descend progressivement vers la bande d'eau de la scène.

Des jets d'eau jaillissent du sol selon des rythmes variés, apportant un élément dynamique, vivant et ludique à l'espace. L'eau est reprise dans la bande d'eau par la pente douce. Deux longs bancs permettent de s'asseoir pour faire face à la scène, ou faire face au promenoir.



Le parterre

Espace ouvert et ensoleillé qui se tourne vers la scène (vers l'ouest).

Bandes successives de formes irrégulières alternant végétation basse variée (feuillages persistants, feuillages caduques, fleurs, etc.) et chemins de gravillons.

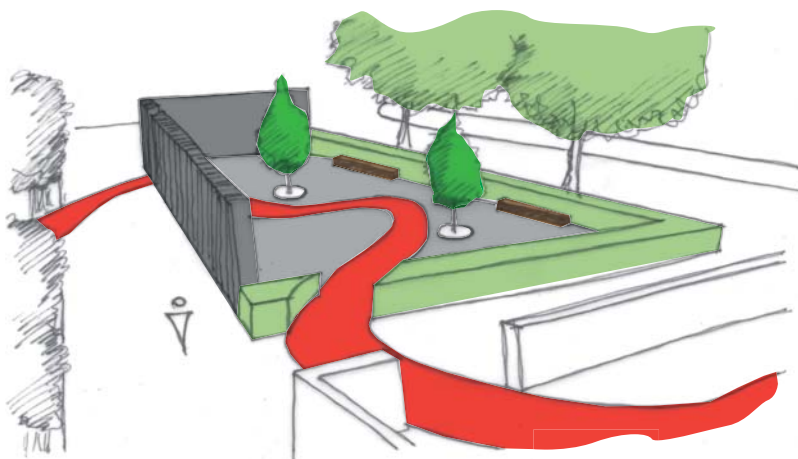
Des bancs sont disposés dans les bandes de chemins. Ils permettent de profiter d'un espace agréable, calme qui est ouvert visuellement sur le centre du parc.



Le foyer

Espace de rassemblement, il est ouvert et couvert, formant un abri accueillant.

L'espace est libre au sol et est simplement couvert par une petite structure de bois qui permet de définir l'espace. Il évoque l'accueil.

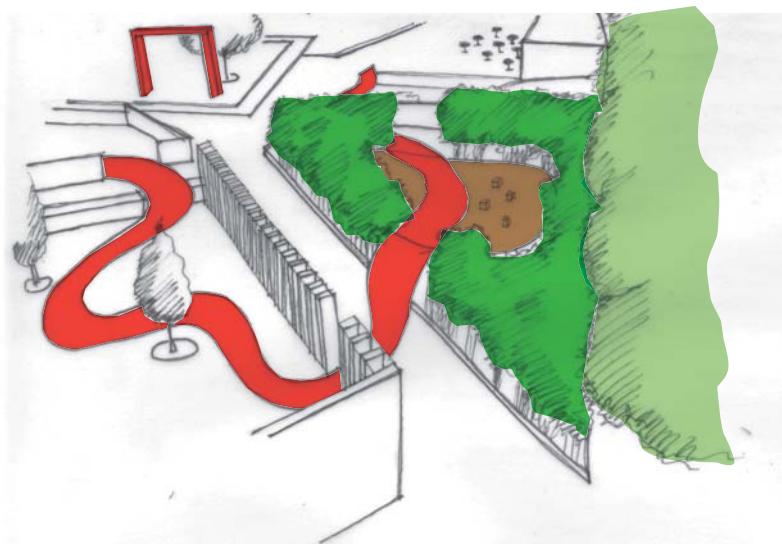


Le côté cour

Espace fermé, introverti, permettant peu de vues vers et depuis les autres espaces.

Espace évoquant le minéral par l'utilisation de pavés gris au sol et d'un mur de béton brut qui coupe fait office de frontière nette avec le carrefour de l'église Saint-Pholien. Le long du chemin, des poteaux de béton répétitifs, permettent les vues et le passage, mais de manière «filtrée».

Quelques arbres «sortent» des pavés par des trous prévus pour eux. La nature est maîtrisée. Des bancs permettent de profiter de l'espace, de s'asseoir et se «couper du monde».



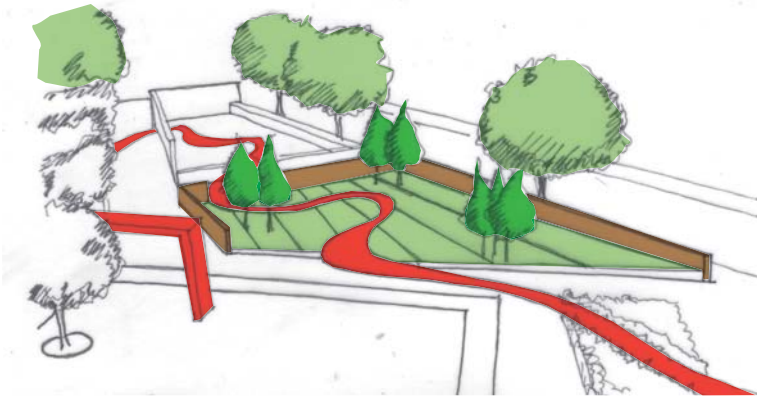
Le côté jardin - aspect sauvage

Espace fermé, intime, permettant les vues à travers le feuillage (vues amplifiées durant l'hiver).

Espace évoquant le végétal de manière sauvage. Une plate-forme de bois centrale permet de profiter de la frontière végétale, offrant ombre et calme. Cette plate-forme renforce le caractère sauvage par le contraste entre le fouillis des végétaux et la zone centrale libre.

Des cubes permettent de s'asseoir. Ils ont l'air éparpillés, pour renforcer cet aspect sauvage de l'espace.

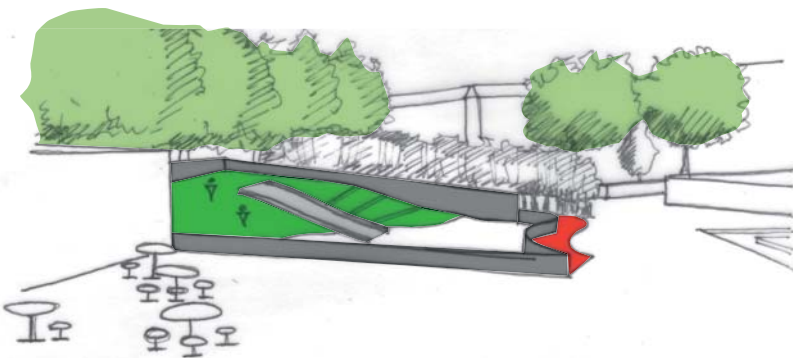
Le côté jardin - aspect maîtrisé



Espace fermé vers l'ouest, le nord et le sud, mais ouvert vers l'est. Belle ouverture vers le ciel.

Aspect naturel par la pelouse praticable et les bosquets de jeunes arbres (bouleaux). Aspect de maîtrise par la mise en place de gradins dans la pelouse, qui montent progressivement vers le nord, permettant de s'asseoir et de profiter du soleil vers le sud.

Le spectacle

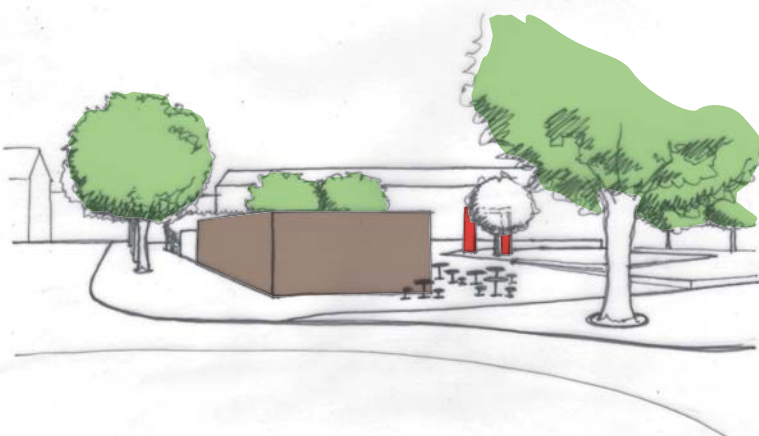


Espace qui se tourne vers le centre du parc, fermé vers le boulevard de l'Est.

Espace conçu pour les jeux des enfants. Une petite colline couverte de pelouse permet d'atteindre le haut d'un toboggan. L'ensemble est fermé pour la sécurité des enfants. Du côté du boulevard de l'Est, un mur haut sépare la zone de l'espace de la rue. Des bancs permettent aux parents de surveiller les enfants.

Cette zone ludique sera visible depuis le café ou depuis la scène et le parterre. Elle constitue donc un spectacle, celui des enfants, insouciant des regards.

Le café



Espace fermé vers le boulevard de l'Est mais qui s'ouvre vers la scène et le parterre. Espace social.

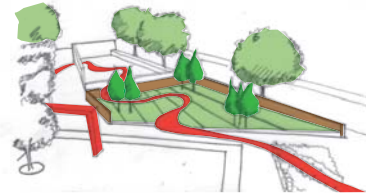
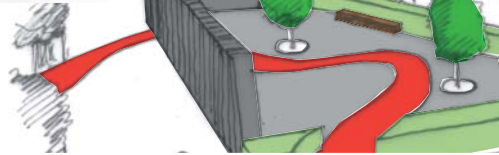
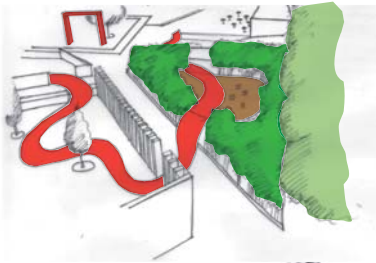
Le bâtiment du café constitue une frontière entre le parc et le boulevard de l'Est bruyant. Le bâtiment fait néanmoins écho aux autres coins bâtis qui entourent le rond-point. Il relie le parc à l'activité et à l'ambiance du quartier. La terrasse se dispose sur l'arrière, vers le parc.

Le promenoir



Espace ouvert, en relation avec le parc et avec le bâti de la rue Henri-de-Dinant. Espace de circulation piétonne. Il s'agit d'une zone d'ambiance de cheminement.

L'espace compris entre le bâti et le début du parc possède un revêtement de pavés. Les parkings se situent de part et d'autre, à certains endroits seulement, et ne comportent pas de pavés comme revêtement. Ce revêtement pratiquement continu permet de créer une liaison entre le parc et le bâti. La rue ne constitue plus une limite. L'espace est comme un piétonnier où la présence de la voiture est juste tolérée.



Le rideau rouge

C'est un élément rajouté lors de l'esquisse. Il me semblait en effet qu'il manquait un élément de liaison entre les différentes zones d'ambiance, essentiellement au niveau des coulisses. Le découpage en zones d'ambiance induisait des cheminements compliqués, sans réel parcours continu possible.

Le chemin ainsi créé parcourt le spectacle, les coulisses et la salle. Il s'agit d'un détail qui fait cependant partie de l'identité du lieu, j'ai décidé de le baptiser «le rideau rouge». Il sera donc tortueux et recouvert d'un revêtement rouge-orange, le démarquant des chemins en gravillons jaunes.

SCHEMAS RÉALISÉS PAR M. LAUSBERG

Pour se donner une idée plus réaliste de l'ambiance des différentes zones, quelques images de référence sont placées ci-dessous.

La scène

L'orchestre



FIG. 211: EXEMPLE DE BANDE D'EAU, ARCH. ROTZLER KREBS PARTNER, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR D'UNE CLINIQUE, SUISSE



FIG. 212: PLATE-FORME DE BOIS FLOT-TANTE ARCH. PROAP, OURÉM LINEAR PARK, PORTUGAL



FIG. 213: JETS D'EAU VARIABLES, GRAND-PLACE DE MONS, BELGIQUE

Le parterre

Le côté cour



FIG. 220: CHEMIN EN REVÊTEMENT ROUGE, ARCH. PROAP, OURÉM LINEAR PARK, PORTUGAL



FIG. 215: EXEMPLE DE JARDIN MINÉRAL, GUSTAFSON PORTER LTD, TREASURY COURTYARDS, LONDRES

Le parterre

Le spectacle



FIG. 214: EXEMPLE DE BANDES VÉGÉTALES ARCH. RAINER SCHMIDT LANDSCAPE ARCHITECTS, SUNKEN GARDENS OF RIEMPARK, ALLEMAGNE



FIG. 217: MURS AUTOUR D'UNE PLAINE DE JEUX, ARCH.: BEHLES&JOCHIMSEN ARCHITECTURE, KINDERGARDEN GRIECHISCHE ALLEE, BERLIN



FIG. 218: PLAINE DE JEUX, ARCH.: BEHLES&JOCHIMSEN ARCHITECTURE, KINDERGARDEN GRIECHISCHE ALLEE, BERLIN

Le côté jardin - aspect sauvage

Le café



FIG. 216: PLATE-FORME DE BOIS ENTOURÉE DE VÉGÉTATION SAUVAGE, ARCH. MC GREGOR & PARTNERS, AIRIA, SYDNEY, AUSTRALIE



FIG. 219: AMBIANCE DE CAFÉ...

5.6. Conclusion du projet

Étant parvenu à l'étape de l'esquisse, on peut à présent s'interroger sur la manière avec laquelle les ambiances ont été utilisées durant la conception du projet d'ambiance. L'analyse paysagère a-t-elle été efficace ? Les critères significatifs mis en évidence dans le cas du parc Citroën ont-ils été importants dans la conception du projet ? Comment la relation entre les usagers et les ambiances a-t-elle été gérée ?

ANALYSE PAYSAGÈRE

Je pensais connaître le site pour l'avoir traversé de nombreuses fois. L'analyse sensible m'a cependant fait découvrir des coins que je ne connaissais pas. Ainsi, je n'avais jamais remarqué l'existence du café du théâtre de la Place, comportant pourtant une terrasse à l'extérieur du bâtiment, mais cachée derrière les arbres. Cette analyse sensible m'a fait prendre conscience du fait que les lieux que l'on voit quotidiennement ne sont pas pour autant très bien connus. On y passe sans prendre le temps de voir, de sentir, d'écouter, donc sans s'imprégner de l'ambiance du lieu.

L'analyse culturelle de la place m'a également permis de m'intéresser à l'histoire de la ville de Liège. Encore une fois, j'ai découvert beaucoup de choses sur une ville que je pensais pourtant connaître assez bien.

L'analyse paysagère – sensible et culturelle – m'a donc apporté beaucoup : même si tous les éléments ne sont pas utilisés dans le cadre du projet, j'ai l'impression de maîtriser le site et de me sentir en droit d'y intervenir.

CRITÈRES SIGNIFICATIFS

Lors de la création de la carte des zones d'ambiance du parc Citroën, on avait mis en évidence le fait que certains critères permettaient de se faire facilement une image de l'ambiance d'un lieu. Il s'agissait en fait des critères de «Contrastes» du tableau des critères. On avait souligné les critères de «fermeture/ouverture», de «minéral/végétal» et de «maîtrisé/sauvage». Qu'en est-il de ces critères, dits significatifs, lors de la conception du projet ?

Tout d'abord, l'analyse sensible a permis d'étudier les ambiances du contexte existant, notamment les ambiances sur les trois côtés de la place. On a défini l'ambiance «bruyant», celle de «calme» et enfin, celle «d'intime». On a donc le critère de contraste «bruyant/calme» qui figure également dans la catégorie des critères de «contrastes». Cette constatation renforce donc notre hypothèse qui veut que les critères de contrastes soient des critères significatifs. La notion d'intimité ne figure pas dans le tableau. On pourrait l'ajouter dans la catégorie «Contrastes» sous la forme de «intime/fréquenté».

Ensuite, dans la définition des zones d'ambiance du parc (voir carte des zones d'ambiance p. 97), on retrouve le critère d'ouverture et de fermeture. Les autres zones s'apparentent plutôt à des usages (zone ludique, zone café, zone promenade).

C'est dans la définition plus précise des ambiances (carte de l'esquisse du projet et légende, pp. 99-103) que l'on retrouve les critères de «minéral/végétal» (dans les coulisses notamment) ainsi que le critère «maîtrisé/sauvage» (pour différencier les

deux côtés jardins).

On peut noter que les vues sont également fort présentes dans les descriptions des ambiances. Enfin, les matériaux ou les couleurs permettent de fixer l'ensemble des textures de l'espace et de s'en faire une idée encore plus précise.

LA RELATION USAGES-AMBIANCES

Enfin, la relation entre les usages et les ambiances mise en évidence à la fin de l'analyse du parc Citroën a été, lors de la conception des ambiances, un élément générateur. Ce sont les usages qui m'ont permis de déterminer la nature des ambiances à mettre en place. Ce sont aussi les usages sur les bordures de la place qui m'ont permis de disposer les ambiances au centre de la place. La zone ouverte a été pensée comme celle qui sera la plus fréquentée, comme c'était le cas au parc Citroën. La zone café et la zone ludique ont été couplées pour constituer une zone globale de rencontre, de mouvement.

6. CONCLUSION

Comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre, le parc urbain, ou plus généralement le paysage, constitue un moyen de redonner à la ville une cohérence et une certaine qualité de vie. Pour ce faire, il est important que les aménagements proposent aux citoyens des espaces riches, variés, diversifiés et appropriés à leurs activités.

Les concepteurs doivent donc mettre en place des espaces avec des ambiances de qualité. Le but de ce mémoire était de comprendre quels sont les éléments qui sous-tendent une ambiance, de manière à pouvoir concevoir des parcs qui pourront enrichir la ville.

Dans ce mémoire, je me suis d'abord intéressée à la définition de la notion d'ambiance. Celle-ci comporte deux aspects : un aspect objectif/quantitatif et un aspect subjectif/qualitatif. Le premier est basé sur des maîtrises de flux mesurables, tandis que l'autre s'intéresse au ressenti personnel de l'usager. C'est ce deuxième aspect qui a surtout été étudié dans le cadre de ce mémoire. On a vu que pour capter une ambiance, il était nécessaire de se rendre sur le site, de faire fonctionner tous ses sens, d'appréhender le site en mouvement et de prendre en compte les autres usagers.

Ensuite, pour comprendre ce qui sous-tend les ambiances, une analyse du parc André Citroën a été réalisée. La méthode choisie pour parvenir à capter les différentes ambiances est celle de l'approche paysagère, dénommée «analyse inventive» par Bernard Lassus. Elle consiste à «faire l'éponge» de toutes les sensations ou informations du lieu. Les différents parcours effectués sur le site ont été relatés pour permettre au lecteur de prendre connaissance du parc à travers mes propres sensations. L'analyse a aussi pris en compte la vision des différents concepteurs du parc.

L'analyse du parc Citroën a permis de déterminer plusieurs éléments.

1. On a pu identifier les éléments qui interviennent pour définir l'ambiance. Ces éléments appelés «critères d'ambiance» ont été classés dans un tableau selon différents ensembles.

2. Une carte des ambiances du parc a été établie. Elle découpe le parc en zones d'ambiance, chaque zone étant spécifiée par ses caractéristiques principales. On a pu remarquer que les limites des ambiances peuvent être très franches ou bien progressives, ou encore que certaines zones se juxtaposent : une ambiance influençant ainsi sa voisine et vice-versa.

La légende de la carte a surtout mis en évidence que certains critères d'ambiance revenaient systématiquement pour qualifier l'ambiance de la zone. Ces critères permettent donc, à eux seuls, de visualiser rapidement l'ambiance d'une zone. Ils se trouvaient dans le tableau des critères dans la catégorie des «Contrastes» : «ouverture/fermeture», «végétal/minéral», «maîtrisé/sauvage». Je les ai appelés les «critères significatifs».

3. Enfin, durant mes parcours dans le parc Citroën, j'ai pu relever les différents

types d'usagers présents dans le Parc. J'ai donc pu comparer les usages avec les ambiances. J'en ai déduit que ce sont les espaces les plus ouverts qui accueillent le plus de personnes. On a pu aussi différencier les zones d'ambiance où l'on reste (on s'assied, on joue, etc.) des zones d'ambiance que l'on traverse, en suivant les chemins.

Pour conclure l'analyse du parc Citroën, on peut dire que les concepteurs ont, je pense, bel et bien réussi à mettre en place des ambiances variées et de qualité. La carte des zones d'ambiance montre que les limites des ambiances correspondent aux différents espaces imaginés lors de la conception. Que le visiteur ne soit pas conscient du concept du mouvement, de l'artificialité ou encore de la métamorphose ne l'empêche pas d'être sensible au lieu, à son ambiance. À lui de donner à l'ambiance la symbolique qu'il désire.

Armée de toutes ces constatations, le projet d'ambiance sur la place de l'Yser à Liège a pu débiter. Ce site a été choisi pour la qualité de son espace et du bâti environnant, pour les usagers variés qui l'occupent et également à cause du manque d'espaces publics végétalisés dans ce quartier.

Une analyse sensible du site a été effectuée et relatée, non plus sous la forme de parcours, mais sous forme de slogans qui synthétisent les différentes observations. Elle m'a permis de prendre conscience qu'un site que l'on pense connaître recèle toujours des éléments que l'on ignore. L'analyse sensible a été complétée de l'analyse culturelle qui a montré l'évolution du site au cours de l'histoire.

Le «projet d'ambiance» a consisté à définir les zones du projet en fonction des ambiances désirées. Elles ont été définies selon les ambiances du contexte existant et des usages à mettre en place. La carte des ambiances permet de visualiser ces ambiances (p. 97). Elles ont été caractérisées par les mêmes critères significatifs que ceux définis pour le parc Citroën : «ouverture/fermeture», «minéral/végétal» et «maîtrisé/sauvage», avec en plus ceux de «bruyant/calme» et de «intime/fréquenté». L'importance de ces critères significatifs «de contraste» a donc pu être vérifiée.

La carte des ambiances créée ne permet toutefois pas d'imaginer l'ambiance précise d'une zone. La phase de l'esquisse est nécessaire pour permettre de définir l'ambiance plus concrètement grâce aux hauteurs, largeurs, vues, matériaux, formes, etc. Ce sont ces éléments qui vont permettre de créer les ambiances prévues par la carte. Tout projet nécessitant un concept, j'ai choisi de faire une analogie entre les ambiances du théâtre et celles de mon parc. La place est en effet actuellement occupée par un théâtre, voué à disparaître. Une fois l'esquisse dessinée, il a alors été possible de schématiser les zones d'ambiance pour leur donner vie.

Il est donc possible de prendre en compte les ambiances lors de la conception d'un espace public. Elles sont même des éléments générateurs du projet : ce sont les ambiances du contexte et les ambiances «métaphoriques» du théâtre qui ont défini celles du parc de la place de l'Yser.

Un peu de Paris importé à Liège. Un parfum de Montmartre en République Libre d'Outremeuse !

BIBLIOGRAPHIE

- [Adolphe] ADOLPHE Luc, *La recherche sur les ambiances architecturales et urbaines*, Ambiances architecturales et urbaines, Les cahiers de la recherche architecturale 42/43, Ed. Parenthèses, France, 1998.
- [Augoyard] AUGOYARD Jean-François, *Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines*, Ambiances architecturales et urbaines, Les cahiers de la recherche architecturale 42/43, Ed. Parenthèses, France, 1998.
- [Berque (sous la direction de)] BERQUE Augustin (sous la direction de), AUBRY Pascal, DONADIEU Pierre, LAFFARGE Arnaud, LE DANTEC Jean-Pierre, LUGINBÜHI Yves, ROGER Alain, *Mouvance II - Soixante-dix mots pour le paysage*, Editions de la Villette, Paris, 2006.
- [Brunon et Mosser] BRUNON Hervé, MOSSER Monique, *Le jardin contemporain*, Ed. Scala, Paris, 2006.
- [CERTU] CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques), *Composer avec la nature en ville*, Collections du CERTU, France, mars 2001.
- [Clément et Jones] CLÉMENT Gilles, JONES Louisa, *Gilles Clément - une écologie humaniste*, Ed. Aubanel, Genève, 2006.
- [Cortesi] CORTESI Isotta, *Parcs publics - paysages 1985-2000*, Ed. Actes Sud Motta, Arles, 2000.
- [Donadieu et Périgord] DONADIEU Pierre, PÉRIGORD Michel, *Le paysage - Entre natures et cultures*, Ed. Armand Colin, Paris, 2007.
- [Hégron et Torgue] HÉGRON Gérard, TORQUE Henry, *Ambiances architecturales et urbaines - De l'environnement urbain à la ville sensible*, groupe PIRVE (Programme interdisciplinaire de recherche ville et environnement), septembre 2007.
- [Lassus] LASSUS Bernard, *Couleur, lumière ... paysage - Instants d'une pédagogie*, Momum, Éditions du Patrimoine, Paris, 2004.
- [Leblanc et Coulon] LEBLANC Linda, COULON Jacques, *Paysages*, Ed. Le Moniteur, Paris, 1993.
- [Lynch] LYNCH Kevin, *L'image de la Cité*, Ed. Dunod, Paris, 1999.
- [Péneau et Joanne] PÉNEAU Jean-Pierre, JOANNE Pascal, *Ambiances et références du projet*, Ambiances architecturales et urbaines, Les cahiers de la recherche architecturale 42/43, Ed. Parenthèses, France, 1998.
- [Petit Larousse Illustré] Le Petit Larousse Illustré, Ed. Larousse, 2002.

- [Piombini et Foltête] PIOMBINI Arnaud, FOLTÊTE Jean-Christophe, *Vers une définition des ambiances urbaines favorables à la mobilité pédestre*, Laboratoire ThéMA - UMR 6049 CNRS, Université de Franche-Comté, 42e congrès de l'AQTR, Montréal, 2 avril 2007.
- [Racine] RACINE Michel, *Allain Provost - Paysages inventés*, Stichting Kuntsboek, Belgique 2004.
- [Stiennon] STIENNON Jacques, *Histoire de Liège*, Ed. Privat, France, 1991.
- [Thibaud] THIBAUD Jean-Paul, *Comment observer une ambiance?*, Ambiances architecturales et urbaines, Les cahiers de la recherche architecturale 42/43, Ed. Parenthèses, France, 1998.
- [Van Zuylen] VAN ZUYLEN Gabrielle, *Tous les jardins du monde*, Ed. Gallimard découvertes, Paris, 1994.
- [Werquin et Demangeon] WERQUIN Ann C. , DEMANGEON Alain, *Jardins en ville - Nouvelles tendances, nouvelles pratiques*, Dominique Carré Editeur, Direction de l'architecture et du patrimoine, 2006.

Ouvrages consultés pour des références de projet

La ville aujourd'hui, nouvelles tendances en urbanisme, Éditions place des Victoires, 2008.

Garden Design, Ed. TeNeues, Allemagne, 2008.

SCHRÖDER Thies, *Changement de décor, La paysage contemporain en Europe*, Le Moniteur, Paris, 2002.

TABLE DES FIGURES

Fig. 1 à 127	photos de M. Lausberg
Fig. 128	Schéma à partir d'une image Google Earth
Fig. 129	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Stichting Kuntsboek, Belgique, 2004, p. 128
Fig. 130	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 131
Fig. 131	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, pp. 132-133
Fig. 132	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 135
Fig. 133	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 138
Fig. 134	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 139
Fig. 135	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, pp. 144-145
Fig. 136	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 144
Fig. 137	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 134
Fig. 138	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 114
Fig. 139 à 141	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, pp. 108-109
Fig. 142	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 141
Fig. 143	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 142
Fig. 144	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 122
Fig. 145	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 123
Fig. 146	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 143
Fig. 147	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 121
Fig. 148	Michel Racine, <i>Allain Provost - Paysages inventés</i> , Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 120

- Fig. 149 Michel Racine, *Allain Provost – Paysages inventés*, Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 143
- Fig. 150 Gilles Clément, Louisa Jones, *Gilles Clément – Une écologie humaniste*, Genève : Ed. Aubanel, 2006, p. 96
- Fig. 151 Gilles Clément, Louisa Jones, *Gilles Clément – Une écologie humaniste*, Genève : Ed. Aubanel, 2006, p. 97
- Fig. 151 à 156 Photos de Jonathan UDOL, étudiant à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette
- Fig. 157 Gilles Clément, *Le Jardin en Mouvement – De la Vallée au parc André Citroën*, Ed. Sens&Tonka, 2001, p. 76
- Fig. 158 à 173 Photos de Jonathan UDOL, étudiant à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette
- Fig. 174 Michel Racine, *Allain Provost – Paysages inventés*, Belgique : Stichting Kuntsboek, 2004, p. 107
- Fig. 175 à 180 Photos de M. Lausberg
- Fig. 181 Vue aérienne, source : serveur de l'École Supérieur d'Architecture Saint-Luc Liège
- Fig. 182 à 184 Photos de M. Lausberg
- Fig. 185 Vue aérienne, source : serveur de l'École Supérieur d'Architecture Saint-Luc Liège
- Fig. 186 à 204 Photos de M. Lausberg
- Fig. 205 Internet : <http://www.louvre.fr/llv/oeuvres/>
- Fig. 206 Internet : <http://wikipédia>
- Fig. 207 à 208 Tableaux réalisés par M. Lausberg
- Fig. 209 Le Petit Larousse Illustré, définition de « théâtre », Ed. Larousse, 2002
- Fig. 210 Tableau réalisé par M. Lausberg
- Fig. 211 Thies Schröder, *Changement de décor, La paysage contemporain en Europe*, Le Moniteur, Paris, 2002, p. 264. Photographie: Anton Schnyder.
- Fig. 212 *La ville aujourd'hui, nouvelles tendances en urbanisme*, Éditions place des Victoires, 2008, p. 20. Photographes: Fernando Guerra/FG+SG.
- Fig. 213 Photos de M. Lausberg
- Fig. 214 *Garden Design*, Ed. TeNeues, Allemagne, 2008, p. 67.
Photographes: Rainer Schmidt, dpa, J. Roskamp, Stefan Müller-Naumann.
- Fig. 215 *Garden Design*, Ed. TeNeues, Allemagne, 2008, p. 29.
Photographes: Courtesy Foster and Partners.
- Fig. 216 *La ville aujourd'hui, nouvelles tendances en urbanisme*, Éditions place des Victoires, 2008, p. 60. Photographes: Brett Boardman et Simon Wood.
- Fig. 217 et 218 *Garden Design*, Ed. TeNeues, Allemagne, 2008, p. 29.
Photographes: Courtesy Foster and Partners.
- Fig. 219 <http://img2.allposters.com/images/NIM/PL085.jpg>
- Fig. 220 *La ville aujourd'hui, nouvelles tendances en urbanisme*, Éditions place des Victoires, 2008, p. 20. Photographes: Fernando Guerra/FG+SG.

TABLE DES SCHÉMAS

Schémas 1 à 8	Schémas réalisés par M. Lausberg
Schéma 9	Schéma réalisé par M. Lausberg à partir d'une image de Google Earth
Schéma 10	Schéma réalisé par M. Lausberg
Schémas 11 à 12	Schémas de M. Lausberg à partir d'une image de Google Earth
Schémas 13 à 17	Schémas réalisés par M. Lausberg
Schéma 18	Façades dessinées par un étudiant de Saint-Luc
Schéma 19	Schéma réalisé par M. Lausberg
Schémas 20 à 21	Schémas réalisés par M. Lausberg à partir de cartes de Liège du serveur de l'École Supérieur d'Architecture Saint-Luc Liège
Schémas 22 à 24	Schémas réalisés par M. Lausberg à partir de cartes d'Outremeuse de l'école Lambert Lombard de Liège
Schémas 25 à 29	Schémas réalisés par M. Lausberg

ANNEXE

Les critères d'ambiance

Cette annexe reprend les différents éléments soulignés dans les analyses sensibles. Ceux-ci sont classés selon la thématique qu'ils évoquent. Ces différentes thématiques sont alors regroupées selon des catégories plus générales. Par exemple, «gravillons jaunes» a été classé dans le thème «matériaux» ainsi que dans le thème «couleurs». Ces deux thèmes ont été regroupés dans la catégorie «textures».

Ces différents ensembles ont été élaborés petit à petit. Cette annexe présente une étape du classement qui a permis d'aboutir à la réalisation du tableau des critères d'ambiance (p. 57). Cette étape, comme on peut le voir en comparant les thèmes ci-dessous avec ceux du tableau final, n'est pas encore la dernière avant l'élaboration du tableau, mais elle permet de comprendre le travail de classement effectué qui a été nécessaire pour définir les critères d'ambiance.

TEXTURES

Minéral – végétal

Environnement minéral – Végétation qui détermine le jardin – Cailloux et végétaux – Vermoulue – Sorte de square planté – Jardin renforcé très minéral – Allée d'entrée entourée des blocs de pierres – Le sol est minéralisé

Matériaux

Bancs transats en bois – Chemin en bois – Esplanade grise pavée – Porte dans un mur de pierres grises – Paroi de pierres grises en pente – Allée pavée – Petite esplanade de pierres grises – Étendue de graviers plantée d'arbres – Cubes de pierres plantés de petits arbres – Îlots de verdure se découpent sur les pavés du sol – Sol pavé – Gravillons jaunes – Mur de pierres claires sépare le jardin du cimetière derrière – Fontaines dans de grosses pierres brutes entourées de bambous – Jardin clos d'épais murs de pierres jaunes – La pierre jaune des rampes – Pelouse renforcée par un treillis en plastique

Type de végétaux

Masse de bambous – Plantes qui grimpent – Arbres aux feuilles grasses et vertes – Buis très verts – Troncs très blancs de bouleaux – Lavandes, bouleaux – Cubes de pierres plantés de petits arbres – Plantes à feuillage persistant – Fleurs jaunes – Magnolias, pins, lavandes – Pavots, iris – Densité de feuillage – Roses trémières en fleur – Haies basses de conifères – Deux sapins tordus – Plantes aquatiques – Pelouse renforcée par un treillis en plastique – Pelouses bien entretenues et bien tondues

Couleurs

Jardin aménagé selon une couleur définie – Jardins en couleurs – Feuillage d'un ton orangé – Arbres aux feuilles grasses et vertes – Porte dans un mur de pierres grises – Buis très verts – Troncs très blancs de bouleaux – Feuilles orangées – Plante grimpante au feuillage vert clair – Couleurs des feuillages ressortent – Fleurs jaunes – L'ensemble reste vert et contraste avec la couleur claire de la pierre – Rendant plus

lumineuses les pierres et plus verdoyants les végétaux – Gravillons jaunes – Jardin clos d'épais murs de pierres jaunes – La pierre jaune des rampes – Le soleil couchant donne à l'ensemble une couleur rosée

Reflets

Reflète le ciel – Ciel et bâtiments alentour se reflètent dans leurs vitres – Pratiquement invisibles grâce aux reflets – L'eau étant fixe, elle reflète le ciel rosé

Lumière - éclairage

La lumière qui règne ce soir-là au coucher du soleil – L'éclairage le rend attrayant – Effet de répétition des portiques accentué par l'éclairage – Met en lumière le feuillage des plantes grimpantes – Soleil d'hiver – Le soleil illumine ce deuxième côté – Le soleil permet d'apprécier le contraste entre le ciel lumineux et la silhouette sombre des troncs d'arbres – La lumière est superbe – Soleil d'hiver donne un très bel aspect à l'ensemble – Rend plus lumineuses les pierres et plus verdoyants les végétaux – Fort sombre – L'eau étant fixe, elle reflète le ciel rosé – Le soleil couchant donne à l'ensemble une couleur rosée

CARACTERISTIQUES FORMELLES

Hauteurs

Hauts arbres – Encadré de hauts murs – Espace sombre et bas – Chemin rectiligne bordé de murs à hauteurs variables – Serres de taille imposante – Immeubles d'habitation de grande hauteur – L'espace sous le RER est écrasant

Largeurs

Petits chemins de pierres tracés dans la pelouse – Étroit puis parfois se dilate – Chemin rectiligne bordé de murs à hauteurs variables créant une série de dilatations successives de l'espace – Jeu magnifique des dilatations et resserrements successifs de l'espace – Chemin étroit, sinueux

Différence de niveaux

En contrebas – Monte vers les deux serres – Mis en scène par la pente qui monte légèrement – Quelques marches – Surplombant – Surplombe la pelouse centrale – Situé en hauteur par rapport à la grande pelouse – Surélevé par rapport à la rue – Jardin renfoncé très minéral – Cheminement renfoncé composé de petits jardins successifs – Chemin périphérique surélevé – Impression de distance par la hauteur – Vues variées vers les jardins situés en contrebas – Rampe courbe – Passer sous une passerelle – On doit ainsi descendre quelques marches et les remonter aussitôt, ou bien prendre les rampes – Escalier en pente douce – La passerelle supérieure est parallèle à l'allée – Descend vers la pelouse centrale

Alignement - Répétition

Cubes de pierres jaunes strictement alignés – Enfilade d'éléments architecturaux – Alignés avec les serres et les rampes – Régulièrement espacé – Arbres alignés – Disposées régulièrement le long du mur – Bordée de hauts arbres – Régulièrement espacé – Portiques ponctuent le chemin – Effet de répétition des portiques accentué par l'éclairage – Cheminement renfoncé composé de petits jardins successifs – Un banc de bois se trouve dans chaque travée – Répétition des éléments lui donne un certain ordre, une grande lisibilité – Disposées régulièrement le long du mur – Petites enclaves occupées chacune par un banc – Traversant régulièrement des porches

formés par les éléments architecturaux

Frontières physiques ou visuelles

Encadré de hauts murs - Refermés par des haies basses de conifères - Entouré d'un muret de pierre - Barrières basses - Entouré d'immeubles d'habitation de grande hauteur - Mur de pierres claires sépare le jardin du cimetière derrière - S'engouffrent par une porte qui mène au jardin - Porte dans un mur de pierres grises - Espace grillagé accueillant un terrain de foot ou de basket - Jardin clos d'épais murs de pierres jaunes au centre de l'espace - Grilles

Etendues

Pelouse centrale - Dégagement - Esplanade grise pavée - Petite esplanade de pierres grises - Renforce l'impression d'ouverture, de grandeur - L'étendue que l'on perçoit derrière - Petite place ronde entourée de bancs

Centre - contours

Pelouse centrale - Sur les bords, plantes disposées en escalier sur des talus périphériques - Découvrir rapidement les massifs occupant les contours de l'espace - Chemin longe les côtés du jardin - Espace central du parc - Composition concentrique du jardin - Sa position au centre - Entouré d'immeubles d'habitation de grande hauteur - Jardin clos d'épais murs de pierres jaunes au centre de l'espace

Chemins

Chemin diagonal - Petits chemins de pierres tracés dans la pelouse - Le chemin longe la pelouse - S'engouffrent par une porte qui mène au jardin - Terminent le parcours rectiligne - Terminent visuellement le chemin - Grande pièce d'eau qui mène jusqu'au bout du parc - Chemin longe les côtés du jardin - Autre chemin qui le suit - Cheminement renforcé composé de petits jardins successifs - Chemin périphérique surélevé - Passer sous une passerelle - Chemin rectiligne bordé de murs à hauteurs variables - Détour pour atteindre le reste du parc - Deux allées centrales permettant de le traverser - La passerelle supérieure est parallèle à l'allée - Croisement entre l'allée et la diagonale - Dans l'axe de la diagonale - Chemin étroit, sinueux - Allée d'entrée entourée des blocs de pierres - Caractère d'allée menant au château des anciens parcs

Forme des végétaux

Arbustes taillés - Blocs d'arbres taillés - Taillés en cylindre et entourés d'eau - Branches torchées des magnolias - Refermés par des haies basses de conifères - Îlots de verdure se découpent sur les pavés du sol - Deux sapins tordus - Troncs minces et tortueux de jeunes arbres

Disposition des végétaux

Masse de bambous - Plantes qui grimpent - Taillés en cylindre et entourés d'eau - Massifs végétaux - Quelques arbres - Sur les bords, plantes disposées en escalier sur des talus périphériques - Bouquet de bouleaux - Une sorte de petite forêt - Ensemble de végétaux à feuilles vertes et grasses taillés en cylindre - Régulièrement espacés - Recouverts d'une plante grimpante au feuillage vert clair - Muret caché par des haies végétales - Cubes de pierres plantés de petits arbres - Les végétaux sont placés sur des terrasses successives - Espèces végétales variées et mise en scène - Multitude d'ambiances différentes par l'utilisation des végétaux et de leur disposition - Refermés par des haies basses de conifères - Arbres qui dépassent - Deux sapins tordus forment le portique d'entrée - Fontaines dans de grosses pierres

brutes entourées de bambous – Jardin carré surélevé planté de petits arbustes taillés
– Évoque le sous-bois

Types d'architecture

Enfilade d'éléments architecturaux – Serres, rampes passerelles – Éléments architecturaux de forme parallélépipédiques creux – Serres surplombent l'espace – Architecture démodée – Ses portiques poussant à entrer dans l'espace et ponctuant le chemin – Rampe courbe – Serres de taille imposante – Entouré d'immeubles d'habitation de grande hauteur

Liens verticaux

Les branches nues des bouleaux font le lien entre le jardin et le ciel – Les éléments architecturaux font le lien vertical entre la pelouse et la promenade le long du canal – Piliers qui ne soutiennent rien si ce n'est le ciel

Principes de composition

Composition concentrique du jardin – Intégrés à la composition de manière à ne pas être vus immédiatement – On ressent très fort la présence de la diagonale – Les gestes de composition sont vraiment visibles

UTILISATION

Mobilier

Bancs transats en bois – Fontaine et banc – Fontaines dans de grosses pierres brutes entourées de bambous – Petites enclaves occupées chacune par un banc – Cadran solaire – Petite place ronde entourées de bancs – Bancs/ tables carrés en bois

Sécurité

Ne se sentirait pas en sécurité si elle était seule

Degré de fréquentation

Coin tranquille – Végétaux sur les talus le rendent fermé, intime – À l'échelle du quartier, propice aux rencontres

Accessibilité

On n'y accède pas facilement – Tout le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite

Équipement

Toilettes publiques – Deux espaces de jeux pour enfants – Tables de ping-pong – Carrousel – Espace grillagé accueillant un terrain de foot ou de basket

Informations

Plan de disposition des essences gravé sur des plaques métalliques – Plan schématique du parc – Les vélos sont interdits dans le parc

EFFETS DUS AU MOUVEMENT

Mise en scène

Mis en scène par la pente qui monte légèrement – Serres surplombent l'espace – Ses portiques poussant à entrer dans l'espace et ponctuant le chemin – Espèces végétales

variées et mises en scène – Cela intrigue

Ponctuation

Les éléments architecturaux ponctuent la promenade – Ses portiques poussant à entrer dans l'espace et ponctuant le chemin

Perspectives, découvertes

Le surplombant pour en offrir de nouvelles perspectives – Terminent visuellement le chemin – Une nouvelle perspective s'offre encore à moi – Perspective qui s'ouvre devant moi – Intégrés à la composition de manière à ne pas être vus immédiatement – Pas visible directement – Découvert lors du cheminement – Percée dans le bloc d'arbres taillés

VISUEL

Limites/étendues visuelles

Se révéler entièrement au regard depuis le chemin – Nous nous asseyons sur un banc pour observer l'étendue et ses limites qui s'offrent à nos yeux – Étendue de pelouse centrale vue depuis le bas – Terminent visuellement le chemin – Grande pièce d'eau qui mène jusqu'au bout du parc – Vues parfois très limitées, parfois plus larges – L'étendue que l'on perçoit derrière – La limite est physique mais pas visuelle

Vues

Vues vers la rue extérieure – Vues variées vers les jardins situés en contrebas – Vues parfois très limitées, parfois plus larges – Vues qui s'ouvrent sur le jardin en contrebas – Baies créant un lien visuel – Étant fait pour être vu depuis l'autre allée

Ouverture du ciel

Voir le ciel dans toute son étendue – Le soleil permet d'apprécier le contraste entre le ciel lumineux et la silhouette sombre des troncs d'arbres – Forme et ouverture au ciel variables

Visible/invisible

Seine invisible mais que nous savons être là – On ne la perçoit presque plus – Le parc n'est pas encore visible – Rendent difficile la vue – Visibles depuis la promenade le long du canal – On ne perçoit la présence du chemin périphérique surélevé que lorsqu'un passant s'y promène – Pas visible directement – Pratiquement invisibles grâce aux reflets – Pas visible depuis le début du jardin

Éléments repères

Ballon occupe l'espace – Serres surplombent l'espace

Avant-plan – arrière-plan

En arrière-plan, on peut apercevoir les bâtiments imposants et vitrés – En arrière-plan, on perçoit les serres du parc

Cadrage

Cadré par la porte – La passerelle forme un cadre supérieur, un porche aux jardins colorés – Cadres vers l'espace central

CONTRASTES

Sauvage – maîtrisé

Espace sauvage – Bien taillé et entretenu – A l'abandon – C'est à la fois ordonné et sauvage – Blocs d'arbres taillés – Espace moins travaillé – Répétition des éléments lui donne un certain ordre, une grande lisibilité – Aspect tortueux et sauvage – Bords irréguliers – Bords rectilignes – Main de l'homme domine le naturel – La nature est encadrée – Impression de manque d'entretien – Impression de nature sauvage – La main de l'homme s'efface quelque peu devant celle de la nature – Fouillis apparent – Semblent être tracé par le passage de l'homme – Contraste fort entre l'allée d'entrée (exprime l'ordre, la domination de l'homme sur le végétal) et le Jardin d'Ombre (exprime la nature et le sauvage) – Pelouses bien entretenues et bien tondues

Minéral – végétal

Étendue de graviers plantée d'arbres – Muret caché par des haies végétales – Cubes de pierres plantés de petits arbres – Îlots de verdure se découpent sur les pavés du sol

Lumineux – sombre

Espace sombre et bas – Le soleil permet d'apprécier le contraste entre le ciel lumineux et la silhouette sombre des troncs d'arbres – Contraste entre les espaces lumineux et les espaces sombres formé grâce à la forme et à la disposition des végétaux et à leur densité de feuillage – Jeux d'ombre et de lumière intéressants – Masse sombre contraste avec le ciel bleu et l'étendue que l'on perçoit derrière – Jeu d'ombre et de lumière dans les plantations régulières d'arbustes taillés en cylindre

Simplicité – diversité

Le côté gauche du chemin offre plus de diversité – Vues variées vers les jardins situés en contrebas – Espèces végétales variées et mise en scène – Multitude d'ambiances différentes par l'utilisation des végétaux et de leur disposition

Contrastes de couleurs, de matières

Même l'hiver, l'ensemble reste vert et contraste avec la couleur claire de la pierre – Dessin fait par les troncs minces et tortueux de jeunes arbres, disposés devant la pierre jaune des rampes

Dilatation – resserrement

Étroit puis parfois se dilate – Chemin rectiligne bordé de murs à hauteurs variables créant une série de dilatations successives de l'espace – Jeu magnifique des dilatations et resserrements successifs de l'espace

METEO

Venteux – Nuage, vent, silence – Nuages gris – Son qui renforce la météo menaçante – Soleil caché derrière un nuage – Surface de l'eau vibre légèrement avec le vent – La lumière qui règne ce soir-là au coucher du soleil – Soleil se couche – Il fait beau – Soleil illumine – Roses trémières en fleur sous un rayon de soleil – Soleil d'hiver donne un très bel aspect à l'ensemble – Températures assez fraîches – Le soleil couchant donne à l'ensemble une couleur rosée

SONS

Nuage, vent, silence – Son qui renforce la météo menaçante – Dans un calme rassurant – On n'entend pratiquement pas la rue

PRESENCE D'EAU

Normalement, il doit y avoir de l'eau – Grande pièce d'eau qui mène jusqu'au bout du parc – Surface de l'eau vibre légèrement avec le vent – Longue bande d'eau fine contenue dans un muret de pierres – Frontière à l'entrée par un mur et par un bassin d'eau – Bassin d'eau planté de plantes aquatiques – L'eau étant fixe, elle reflète le ciel rosé

CONTEXTE

Composition

Architecture non conventionnelle et passée de mode – Rue bordée d'immeubles anciens – Bureaux imposants et vitrés – Routes, lignes de RER – Bateaux de plaisance – Ligne de RER – Architecture démodée – Belles maisons parisiennes – Grands arbres plantés le long de la voie – Place en dehors du parc – Traverser une grande rue – Passage pour piétons n'est pas dans la continuité de la sortie du parc – Rue plutôt sombre, le bâti étant haut et dense – Entouré d'immeubles d'habitation de grande hauteur – Façades arrière des immeubles – Constructions très diverses

Traitement des frontières du parc

Grilles – Arcs du pont marquent l'entrée – Surélevé par rapport à la rue – Protégé par un mur périphérique planté de petits arbres – Muret caché par des haies végétales – Vues vers la rue extérieure – Deux sapins tordus forment le portique d'entrée – Limite entre le parc et la rue qui la longe : aucune barrière, uniquement des végétaux et un fossé – La limite est physique mais pas visuelle – Pas vraiment de limites claires – Pas de grilles – Les aménagements minéraux et végétaux s'entremêlent dans le tissu urbain – Mur de pierres claires sépare le jardin du cimetière derrière – Frontière à l'entrée par un mur et par un bassin d'eau – Le pont du RER empêche de ressentir le lien avec le fleuve – L'esplanade pavée n'est pas ressentie comme faisant partie du parc

QUALIFICATIFS

Mystérieux – Eloigné – Beau – Ludique – Menaçant – Féérique – Pas rassurant – Pas beau – Me plaît – Pas gênant – Très bel effet – Très beau – Attrayant – Rassurant – Agréablement surprise – Merveilleux – Intime – Fermé – Démodée – Belles – Beaucoup de charme – Grande beauté – Superbe Intéressant – Très beau – Très bel aspect – Me fascinent – Vraiment intéressant – C'est dommage – Ça fait du bien – C'est bizarre